

2016

Bilan d'activités Danevell obererezh

Animation du Document d'objectifs du site de Guissény
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral "Marais de Curnic"
Coordination de travaux pour les itinéraires de randonnée

Kas en-dro Teul Palioù takad Gwiseni
Merañ takad Mirva an Arvor "Palud Kurnig"
Kenurzhiañ labourioù evit an troioù-bale



Opérateur : Mairie de Guissény Ti-Kêr Gwiseni
Président du Comité de pilotage : Maire de Guissény, Maer Gwiseni Raphaël RAPIN
Chargé de mission Natura 2000 - Kargad a gefridi Natura 2000 : Nicolas LONCLE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales

Buheziñ an dachenn Natura 2000
a zo kenarc'hantaouet gant Unaniezh Europa
L'animation du site Natura 2000
est cofinancée par l'Union européenne

Table des matières

I Préambule.....	7
I.1 Le Docob et le site Natura 2000.....	7
I.2 L'animation.....	7
I.2.a Structure opératrice.....	7
I.2.b Le chargé de mission.....	8
I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....	8
I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire.....	8
I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002.....	9
I.3.c Actions à mettre en place.....	10
I.4 Missions de la structure animatrice.....	10
II Gestion des habitats et espèces.....	11
II.1 Animation des contrats Natura 2000.....	11
Retard pour la mise en place du cadre national de contractualisation.....	11
Renouvellement de quatre contrats entretien par pâturage.....	11
II.2 Animation des MAEC.....	17
II.2.a Présentation du projet agro-environnemental.....	17
II.2.b Synthèse sur la signature des MAEC.....	17
II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEC.....	17
II.2.d Mesures non réalisées.....	17
II.3 Animation de la charte Natura 2000.....	19
II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	19
II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.....	19
Travaux de gestion hydraulique.....	19
Passe à anguilles au Cleguer.....	22
Réparation et remise à l'eau des radeaux à sternes sur l'étang du Curnic.....	22
Restauration de prairies à Trimean / La Palud.....	25
II.4.b Travaux post-tempêtes : restauration du GR34, des dunes et des accès plages.....	32
Continuité du GR34.....	32
Accès plage.....	32
Autres travaux le long du GR34.....	32
II.4.c Actions de gestion réalisées par le chargé de mission.....	35
Limitation d'espèces végétales invasives.....	35
II.4.d Actions de gestion sans financement.....	35
Pâturage au Curnic.....	35
Fauche avec exportation sur les dunes.....	35
Secteurs le long de la baie de Tresseny.....	35
II.4.e Chantiers de bénévoles d'une demi-journée.....	40
Nettoyages de plage.....	40
Limitation de radis ravenelle... et pourquoi pas des queues de lièvres ?.....	40
Pas de chantier avec le lycée Saint-François en 2016.....	41
II.4.f Chantier international avec l'association Gwennili.....	44
Organisation du séjour.....	44
Entretien des équipements.....	45
Limitation d'espèces invasives ou envahissantes.....	48
Suppression de griffes de sorcières.....	49
Des échanges avec les habitants.....	53
Bilan et perspectives.....	54
III Évaluation des incidences des projets.....	56
III.1 Manifestations sportives.....	56
III.1.a Les foulées de la baie (édition 2017).....	56

III.1.b Trail de l'Aber Wrac'h (édition 2016).....	56
III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2016).....	56
III.2 Manifestation nautiques.....	56
III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2016).....	56
III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon.....	57
III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave.....	57
III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives.....	57
III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer.....	57
Protocole d'évaluation d'incidences 2016.....	57
Résultats et préconisations.....	57
III.3.d Demande de dérogation de circulation pour la réalisation de travaux.....	57
III.4 Création de structures conchylicoles.....	58
III.4.a Parc à ormeaux.....	58
III.5 Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif au Curnic.....	58
III.5.a Travaux dans le périmètre de l'arrêté de protection de biotope.....	58
III.6 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles.....	58
IV Suivis scientifiques et techniques.....	59
IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL.....	59
IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire.....	59
Régénération en cours.....	59
Présentations lors de réunions.....	59
IV.1.b Gestion du trait de côte, appel à manifestation d'intérêt régional.....	59
IV.1.c Phragmite aquatique.....	59
IV.1.d Espèces d'intérêt communautaire.....	60
Liparis de Loesel <i>Liparis loeselii</i> var. <i>Ovata</i>	60
Damier de la succise <i>Euphydrias aurinia</i>	62
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	63
Loutre d'Europe.....	63
Phoque gris.....	63
IV.1.e Habitats d'intérêt communautaire.....	63
Stage sur le réseau de cours d'eau et fossés du marais.....	63
Cartographie du secteur d'An Isquin.....	64
Stage sur la réalisation d'un gîte à chiropères.....	64
IV.1.f Connaissances des usages.....	64
Ramassage de goémon d'épave.....	64
Pêche à pied récréative : comptages nationaux.....	65
IV.1.g Amphibiens et Reptiles.....	65
IV.1.h Abeilles à la maison de la digue.....	65
IV.1.i Insectes aquatiques.....	65
IV.1.j Suivi de la digue du marais du Curnic.....	65
Suivis 2016.....	65
Visite technique approfondie.....	66
Rédaction de rapports.....	66
Répartition du temps de travail.....	66
IV.1.k Intégration des données dans le Système d'Information Géographique.....	67
IV.1.l Questionnaire sur les espaces naturels de Guissény.....	67
IV.2 Suivis complémentaires hors cadre de l'opération Natura 2000 et terrains du CEL.....	67
IV.2.a Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux.....	67
Wetland.....	67
Points d'écoute IPA.....	67
Gravelot à collier interrompu.....	67
Goéland argenté nicheur.....	67

IV.2.b Mammifères et autres animaux marins.....	67
Suivi sentinelle du programme CapOeRa.....	67
Échouage de mammifères marins.....	67
Signalement d'un Requin pèlerin.....	68
Échouage de méduses.....	68
IV.3 Projet de cahier de suivis.....	68
V Information, communication, sensibilisation.....	69
V.1 Création / mise à jour d'outils de communication.....	69
V.1.a Communication par les médias de l'opérateur.....	69
Site internet.....	69
Bulletin d'information municipal.....	69
Revue semestrielle : Sell'ta.....	69
V.1.b Information dans la presse et autres médias.....	69
Presse quotidienne régionale.....	69
Radio.....	69
Télévision.....	69
V.2 Sensibilisation et Animation.....	69
V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants.....	69
Cycle 3 école Sainte-Jeanne d'Arc - sternes.....	69
Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO.....	69
V.2.b Animations auprès du grand public.....	70
Projet d'exposition sur Natura 2000 à l'office de tourisme.....	70
Sorties natures.....	70
V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes.....	71
V.3.a Réseau Natura 2000 et autres réseaux.....	71
V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne.....	71
V.3.c Représentation de l'association à l'Association des Gestionnaires d'espaces naturels Bretons.....	71
VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site.....	72
VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan.....	72
VI.2 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement.....	72
VI.2.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site.....	72
Dépôts de déchets agricoles et brûlages.....	72
Autres dépôts illégaux.....	72
Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés.....	72
Chiens et chevaux sur l'estran.....	72
VI.2.b Atteintes environnementales en périphérie du site.....	72
Remblais sur zones humides.....	72
Autres pollutions.....	73
VI.2.c Lutte contre le Frelon asiatique.....	73
VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....	74
VII.1 Organisation de la gouvernance du site.....	74
VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....	74
VII.1.b Animation de groupes de travail.....	74
VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL.....	74
Action foncière renforcée.....	74
Visite de la directrice du Conservatoire du littoral et du délégué de rivage.....	74
VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers.....	76
VII.2 Gestion administrative et financière.....	76
VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob.....	76
VII.4 Élaboration de la charte.....	76

<u>VIII Synthèse.....</u>	<u>77</u>
<u>Index des figures.....</u>	<u>78</u>
<u>Index des tables.....</u>	<u>78</u>
<u>ANNEXES.....</u>	<u>79</u>

I Préambule

I.1 Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) couvre une superficie d'environ 600 ha dont 60 % environ sur le domaine public maritime (Figure 1). Concernant la partie terrestre, il se situe majoritairement sur la commune de Guissény, en partie sur les communes de Plouguerneau et de Kerlouan. Il est bordé au nord par le site Natura 2000 FR5300017 (Abers – Côtes des Légendes).

Le DOCOB du site de Guissény est validé depuis 2002 et en phase effective d'animation depuis 2003.

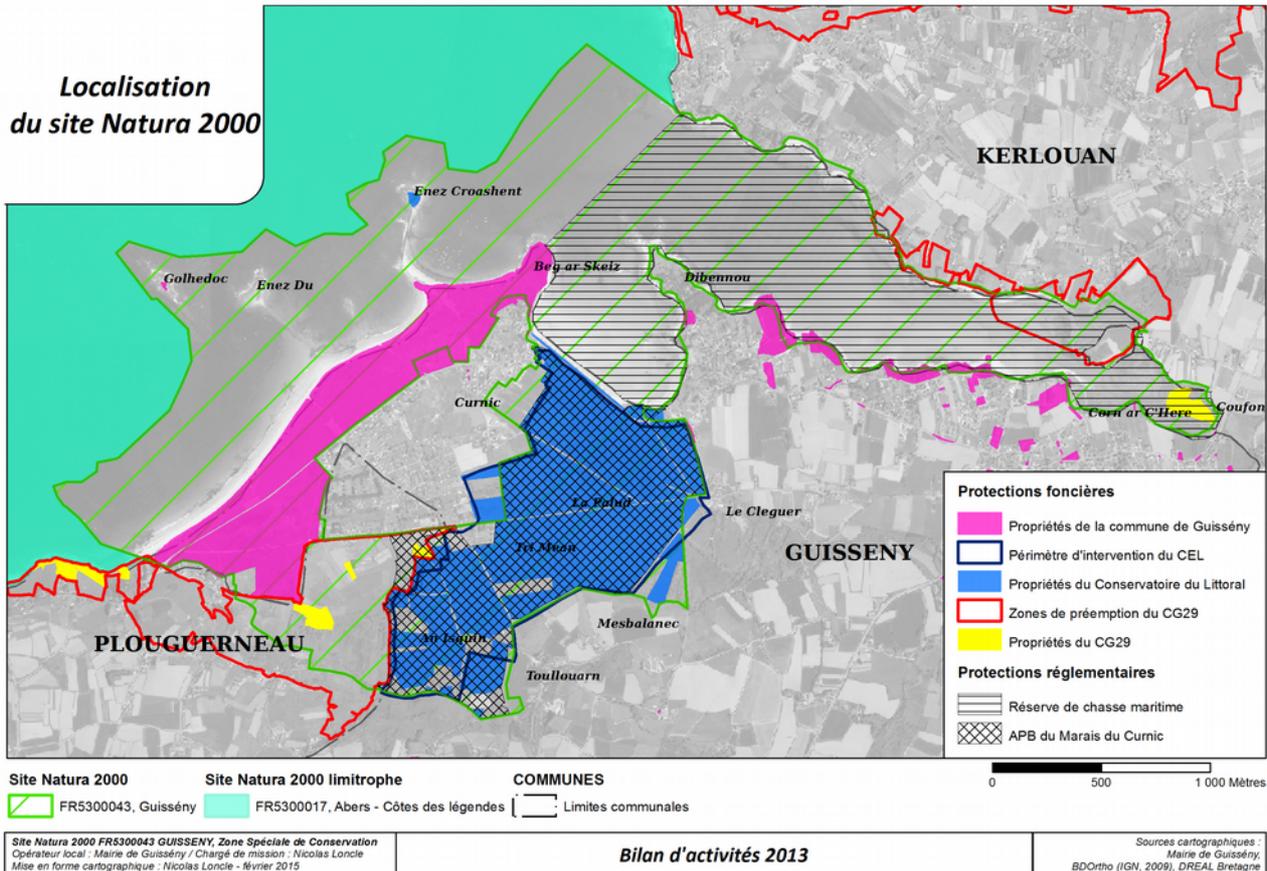


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection

I.2 L'animation

I.2.a Structure opératrice

La commune de Guissény est opératrice du site Natura 2000 depuis 1998, le DOCOB est validé depuis 2002. Depuis cette date, la mairie de Guissény est devenue la structure animatrice du DOCOB. La mise en place des actions a réellement débutée en 2003. Depuis 2008, Raphaël RAPIN, maire de Guissény est président du Comité de Pilotage.

Jusqu'à 2008, le temps consacré à l'animation Natura 2000 était de 0,33 ETP. En 2009, 2010, 2011 ce temps est passé à 0,44 ETP. En 2012, 0,4 ETP était attribué à l'animation du site grâce à un report de l'enveloppe 2011 non entièrement utilisée du fait de la vacance du poste pendant 4 mois. Sans ce report, l'enveloppe 2012 était à nouveau de 0,33 ETP. Fin 2012, il était prévu initialement par la DREAL d'attribuer 0,25 ETP au site ; après échange avec la mairie, l'enveloppe a été maintenue à 0,33 ETP depuis 2013. Le temps prévu pour l'animation du DOCOB par le fond Etat/FEADER était ainsi de 105 jours effectifs (734,60h pour l'année soit l'équivalent de 16h par semaine). L'année 2016, correspond à la 14^{ème} année d'animation su site.

Le volume hebdomadaire de travail est de 35h00 dont 16h00 financées par la subvention État/FEADER ; 5h00 sont financées par une subvention du Conseil départemental du Finistère pour la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral ; les 14h00 restantes sont financées par la Mairie pour la mise en place d'animation nature, la coordination de travaux pour la randonnée (GR34 notamment), les travaux littoraux, l'encadrement

d'un service. Dans la pratique, la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral s'inscrit dans les objectifs Natura 2000 du site. Une partie des actions financées par la Mairie sur fonds propres sont également en lien avec les objectifs Natura 2000, notamment grâce aux animations nature qui permettent de faire découvrir et sensibiliser les habitants et touristes à la richesse et la sensibilité des milieux. Aussi, ce bilan d'activités présente une partie des actions s'inscrivant dans le cadre de ces financements. Il est précisé lorsque nécessaire les affectations financières de certaines actions.

I.2.b Le chargé de mission

Nicolas LONCLE est le chargé de mission depuis septembre 2011. Il a succédé à Annaïg POSTEC, chargée de mission depuis 2003 qui a quitté ce poste fin mai 2011 pour prendre en charge de l'animation du site Natura 2000 Rivière de l'Elorn. Elle a elle-même succédé à Stéphanie ESCHES qui a rédigé le DOCOB de 1999 à 2002.

I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire

Le site de Guissény, malgré une superficie relativement faible, recèle un nombre important d'habitats (Tableau 1) et d'espèces d'intérêt communautaire (Tableau 2).

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény

Désignation	Code NATURA 2000 (EUR27)
- bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110
- estuaires	1130
- replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140
- lagunes*	1150
- grandes criques et baies peu profondes (herbiers à <i>zostera marina</i>)	1160
- récifs	1170
- végétation annuelle des laisses de mer	1210
- végétation vivace des rivages de galets	1220
- falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230
- végétation annuelle pionnière à <i>Salicornia</i> et autres, des zones boueuses et sableuses	1310
- prés-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia</i>)	1330
- fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	1420
- dunes mobiles embryonnaires	2110
- dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	2120
- dunes fixées à végétations herbacées (dunes grises)*	2130
- dépressions humides intradunales	2190
- eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie à <i>Lobelia</i> , <i>Littorella</i> et <i>Isoetes</i>	3110
- prairies à Molinie sur calcaire et argile (= bas-marais acides)	6410
- tourbières hautes actives*	7110

*habitats prioritaires

Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény

Espèce		Statuts de protection		
nom scientifique	nom vernaculaire	Dir. CEE 92/43 - HFF	Convention de Berne	Protection nationale
<i>Liparis loeselii</i> subsp. <i>ovata</i>	Liparis de Loesel	Annexes II et IV	Annexe I	Annexe I
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I

Des phoques gris sont régulièrement observés dans le périmètre du site. Il serait intéressant de pouvoir préciser les fonctionnalités du secteur pour cette espèce.

Autres espèces floristiques remarquables (non exhaustif)

- *Drosera rotundifolia* (Rosolis à feuilles rondes)
- *Salix arenaria* (Saule gris)
- *Otanthus maritimus* (Santoline maritime) - non revu au cours de la dernière décennie
- *Eryngium maritimum* (Panicaut des dunes)
- *Serapias parviflora* (Sérapia à petites fleurs)

Rappelons que la diversité du site est globalement remarquable pour tous les taxons jusqu'à présent étudiés (oiseaux, odonates, insectes aquatiques, plantes notamment).

I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002

I Maintenir ou améliorer les surfaces et l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaires ainsi que des habitats d'espèces.

En 2002, les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire représentaient 445 ha, soit 76 % de la surface totale du site de Guissény. L'objectif était donc de maintenir à la fois les surfaces qu'ils occupaient ainsi que d'assurer le bon état de conservation des habitats terrestres et aquatiques.

Afin de conserver une possibilité d'évolution dynamique, cet objectif s'entendait à l'échelle du site.

II Maintenir les potentialités du site et des habitats naturels.

Il s'agissait de concevoir une utilisation équilibrée des milieux naturels entre les différentes activités touristiques, économiques (en particulier agricoles) et de loisirs, notamment dans une perspective de valorisation et de développement. Pour cela, il était également prévu de maîtriser la fréquentation des sites sensibles et assurer l'information du public.

III Améliorer et gérer le fonctionnement de l'hydrosystème

Intimement lié à l'eau, le site comprend des habitats et espèces dépendant du fonctionnement de l'hydrosystème. Il s'agissait d'entretenir le fonctionnement de l'hydrosystème à l'échelle du site (bassin versant de l'Alanan en particulier) et d'assurer une implication dans les actions déjà existantes à l'échelle du bassin-versant du Quillimadec.

IV Evaluer les résultats

Le Document d'Objectifs est un outil local d'aide à la planification et à la gestion d'un territoire remarquable. Il s'agissait donc de mettre en place des outils d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires. Il convenait ensuite de suivre et évaluer la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

I.3.c Actions à mettre en place

Pour atteindre ces objectifs, 24 mesures ont été identifiées dans le Docob (Tableau 3):

Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB

N° mesure	Intitulé
1	Lutter contre la déprise agricole et adapter les pratiques agricoles aux contraintes écologiques et à la valeur patrimoniale de la zone
2	Réduire les risques de pollutions des eaux de circulation du marais du Curnic
3	Supprimer et empêcher les dépôts polluants
4	Maintenir un paysage ouvert
5	Maîtriser la fréquentation des zones sensibles
6	Réhabiliter les zones dunaires dégradées
7	Suivre les dépressions dunaires artificielles et sables nus favorables à une extension naturelle du Liparis de Loesel et suivre la recolonisation végétale
8	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselii</i>)
9	Entretien et/ou restaurer le réseau de fossés et mares
10	Etablir un planning de fauches contrôlées sur les parcelles abritant des pieds de Succise (<i>Succisa pratensis</i>)
11	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)
12	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)
13	Etablir les potentialités du milieu pour le retour de la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)
14	Evaluer la prédation potentielle du Vison d'Amérique sur les populations d'anatidés de l'étang du Curnic par un programme de piégeage sélectif
15	Réguler les niveaux d'eau de marais du Curnic
16	Sensibiliser le public
17	Suivre les populations d'oiseaux dans leurs habitats
18	Assurer le suivi administratif et technique lors de l'application du document d'objectifs
19	Mise en place d'un comité de suivi de la phase opérationnelle du document d'objectifs
20	Participer à la réflexion au sein du Comité de Pilotage du bassin versant du Quillimadec
21	Réintroduire l'espèce remarquable Santoline maritime : <i>Otanthus maritimus</i>
22	Suivi cartographique général des habitats naturels et espèces indicatrices de leur état de conservation ainsi que de l'occupation du sol
23	Ramasser les algues vertes échouées sur le littoral
24	Suivre la digue du Curnic

I.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- **Gestion des habitats et espèces**
- **Accompagnement et suivi des évaluations d'incidences**
- **Suivis scientifiques**
- **Information, communication et sensibilisation**
- **Veille à la cohérence des politiques publiques**
- **Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**

II Gestion des habitats et espèces

II.1 Animation des contrats Natura 2000

Retard pour la mise en place du cadre national de contractualisation

2015 aura été la première année sans contrat depuis le début de l'animation. Il s'agissait d'une année de transition, le temps que le dispositif de contractualisation soit mis en place dans le cadre de la nouvelle programmation de fonds européens.

Ce dispositif a tardé à se mettre en place, aussi la DREAL Bretagne a fait le choix d'engager des projets en 2016 sous financement 100 % Etat (80 % ETAT pour les collectivités). Une nouveauté est apparue pour la sélection des contrats au niveau régional : une grille d'analyse pour attribuer un score au contrat au regard des enjeux écologiques visés, de la pertinence des mesures et de l'intégration au territoire notamment par rapport à l'engagement du porteur de contrat.

La période d'engagement de ces quatre contrats est octobre 2016 à décembre 2018.

Renouveau de quatre contrats entretien par pâturage

Les contrats renouvelés concernent l'entretien par pâturage des dépressions humides intradunaires et pelouses dunaires autour de l'étang du Curnic (ABHERVE, BRAMOULLE, MELLOUET) et dans l'arrière dune de Prad Ledan et du Vougo (ANQUEZ). Les espèces d'intérêt communautaire ciblées sont tout d'abord le Liparis de Loesel puis le Phragmite aquatique. Dans les dossiers techniques, il a été mis en avant que cette gestion bénéficiait à de nombreuses autres espèces patrimoniales en particulier les orchidées.

Il n'a pas été déposé de contrat pour Michel CARADEC, au regard de la grille d'analyse, le projet n'aurait pu être retenu : bien que les prairies pâturées soient diversifiées, aucun habitat ni espèce d'intérêt communautaire n'y est recensé.

Ajustement des cahiers des charges pour une gestion adaptative

Les contrats ont fait l'objet d'ajustement par rapport aux précédents cahiers des charges. Ils sont plus « souples » pour permettre une véritable gestion adaptative en fonction des observations. Les dates et charges de pâturage ont été revues : globalement, il est permis plus de pâturage car le pâturage précédemment n'était pas suffisant pour limiter le développement des saules et des roselières notamment.

Le pâturage pour les contrats d'Emile BRAMOULLE et Gilbert ABHERVE était avant automnal et hivernal. Les nouveaux contrats rendent possible le pâturage sur certains secteurs au printemps-été pour le contrat BRAMOULLE, pour notamment tenter de limiter l'expansion de la plante exogène *Melilotus indicus*. L'entrée en fin d'été est rendu possible sur l'unité de gestion B au sud du chemin ; cette zone plus basse peut-être très humide en hiver et le temps de pâturage insuffisant pour infléchir l'enfrichement.

Pour le contrat ABHERVE, le pâturage est également possible vers la fin de l'été mais uniquement pour la partie est (sous-unité de gestion A3 et sous-unité A1 en partie). Cette zone est au stade mégaphorbiaie et roselière plus que prairial. De plus, aucun liparis n'y a été recensé jusqu'à présent ce qui écarte *a priori* le risque de destruction par piétinement avant que l'espèce est accomplie son cycle complet, ce qui serait un risque par contre sur la sous-unité A2. L'objectif est notamment de favoriser la consommation des roseaux tant qu'il sont un peu verts à une époque normalement plus sèche permettant meilleur accès aux animaux. Un pâturage au printemps serait plus efficace pour fatiguer les roseaux mais n'est pas pour le moment envisagé du fait des contraintes d'humidité et de la nidification de fauvelles paludicoles.

Depuis 2003, 23 contrats Natura 2000 ont ainsi été signés dont certains ont fait l'objet d'avenant (Tableau 4, page 12). La Figure 2 (page 15) et la Figure 3 (page 16) localisent les zones contractualisées pour l'entretien par pâturage et financés par ces contrats Natura 2000.

Tableau 4. Liste des contrats signés de 2003 à 2016

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Contrats signés pour la période 2003/2008									
1	029NA030001	GAEC PASCOËT	1 727 €	Décembre 2003	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	5,58 ha	ACTION 1	Contrat terminé
2	029NA030002	Mairie de Guissény	21 401 € (4 280 € à la charge de la mairie)	Décembre 2003	Entretien de la dunes grises + pause d'un escalier amovible	Dunes Grises H 2130	Ponctuel	ACTION 6	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2004/2009									
3	029NB040002	Michel CARADEC	5 228,40 €	Décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	8 ha	ACTION 1	Contrat terminé
4	029NB040003	Dominique CHRISTIAN	12 884 €	Décembre 2004	Ouverture des prairies humides par la coupe de saules	H 2190	6,84 ha	ACTION 4	Contrat terminé
5	029NB040004	Emile BRAMOULE	722 €	Décembre 2004	Pâturage équin	H 2190	10 ha	ACTION 4	Contrat terminé
1bis	029NB040006	GAEC PASCOËT	1 362,35 €	Avenant décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,30 ha	ACTION 1	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2005/2010									
1ter	029NB050003	GAEC PASCOËT	2 317,86 €	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	H 6410	5,31 ha	ACTION 1	Contrat terminé
3bis	029NB050005	Michel CARADEC	1 465 €	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,29 ha	ACTION 1	Contrat terminé
6	029NA050004	Mairie de Guissény	5 508 € (dont 1 100 à la charge de la mairie)	Décembre 2005	Liparis/tourbière	H 2190, E1 903 H 6410, H 7710	2 ponctuel	ACTIONS 1, 4, 8	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2006/2011									
7	029NA060007	Daniel ANQUEZ	12 305 €	Décembre 2006	Pâturage équin et coupe de saules	H 2190 H 2130	19 ha	ACTION 4	Contrat terminé
8	029NA060006	Gilbert ABHERVE	708 €	Décembre 2006	Pâturage équin	H 2190	2 ha	ACTION 4	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2007/2012									
9	32308D029000003	Mairie de Guissény	10 300 €	Décembre 2007	Fauche Prairies An Isquin et Curage de canaux	E 1044 E1903	2 ha et 1600ml	ACTIONS 1, 9, 10, 12	Contrat terminé en 2012

Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2016

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
10	32308D029000008	Mairie de Guissény	21 400 €	Décembre 2007	Dessouchages de saules et Invasives	H 2190 E1903	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
Contrats signés pour la période 2008/2013									
11	32309D029000015	Mairie de Guissény	8 520 €	Décembre 2008	Fauche roselière An isquin	H 6410 H 7110	2,4 ha	ACTION 1	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2009/2014									
12	32309D029000003	Mairie de Guissény	7 448 €	Décembre 2009	Curage Alanan + décharge sauvage	H 1150 H 2190	300 ml 300 m2	ACTIONS 3, 4, 9, 15	Contrat en cours
13	32309D029000011	Mairie de Guissény	4 741 €	Décembre 2009	Espèces invasives (herbe de la pampa)	E 1903, E 1065 E 1044, H2 190	19 plants	ACTION 4	Contrat en cours
Contrats signés pour la période 2010/2015									
14	32310D029000017	Mairie de Guissény	14 000 €	Décembre 2010	Entretien de la dune grise	H 2130	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2013
			4 800 €		Élimination Espèces invasives sur les dunes grises	H 2130	0,5 ha	ACTION 4	
			7 656 €		Entretien des dépressions humides intradunales par de la fauche	H 2190	3,5 ha	ACTION 4	
			10 150 €		Restauration de la tourbière	H 2190	2,4 ha	ACTION 4	
			600 €		Fauche des prairies humides	H 2190	3 ha	ACTION 4	
			3 645,54 €		Réensablement du cordon dunaire	H 2130	3 unités	ACTION 6	
10bis	32310D029000020	Mairie de Guissény	8 250 €	Décembre 2010	Broyage des souches de saules	H 2190	1 unité	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
Contrats signés pour la période 2012/2014									
15	32312D029000023	Mairie de Guissény	25 144,10 €	Septembre 2012	Mise en défens des habitats dunaires et des falaises	H 1210, H 1230, H 2110, H 2120, H 2130*	2640 ml	ACTION 5 & ACTION 6	Contrat terminé en 2014
15bis	32312D029000004	Mairie de Guissény	1 682,20 €	Novembre 2012			1431 ml		Contrat terminé en 2014
16	32312D029000016	Gilbert Abhervé	2 142 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 1150	1,85 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
17	32312D029000017	Emile Bramoullé	6 915 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 2130, H 1150	8,05 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
18	32312D029000018	Daniel Anquez	11 850 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, H 2130, H 2170H, H 2190,	14,78 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
19	32312D029000019	Pierrick Mellouet	4 635 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	A274 H 2190, H 1150	5,49ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014

Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2016

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Contrats signés pour la période Octobre 2016/ Décembre 2018									
20	76616D029000012	Gilbert Abhervé	2 016 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 1150*	1,70 ha	ACTION 4	Contrat en cours
21	76616D029000013	Daniel Anquez	7 020 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, H 2130*, H 2170H, H 2190,	9,99 ha	ACTION 4	Contrat en cours
22	76616D029000014	Emile Bramoullé	4 060 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 2130*, H 1150*	8,01 ha	ACTION 4	Contrat en cours
23	76616D029000015	Pierrick Mellouet	4 080 €*	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	A274 H 2190, H 1150*	5,26 ha	ACTION 4	Contrat en cours

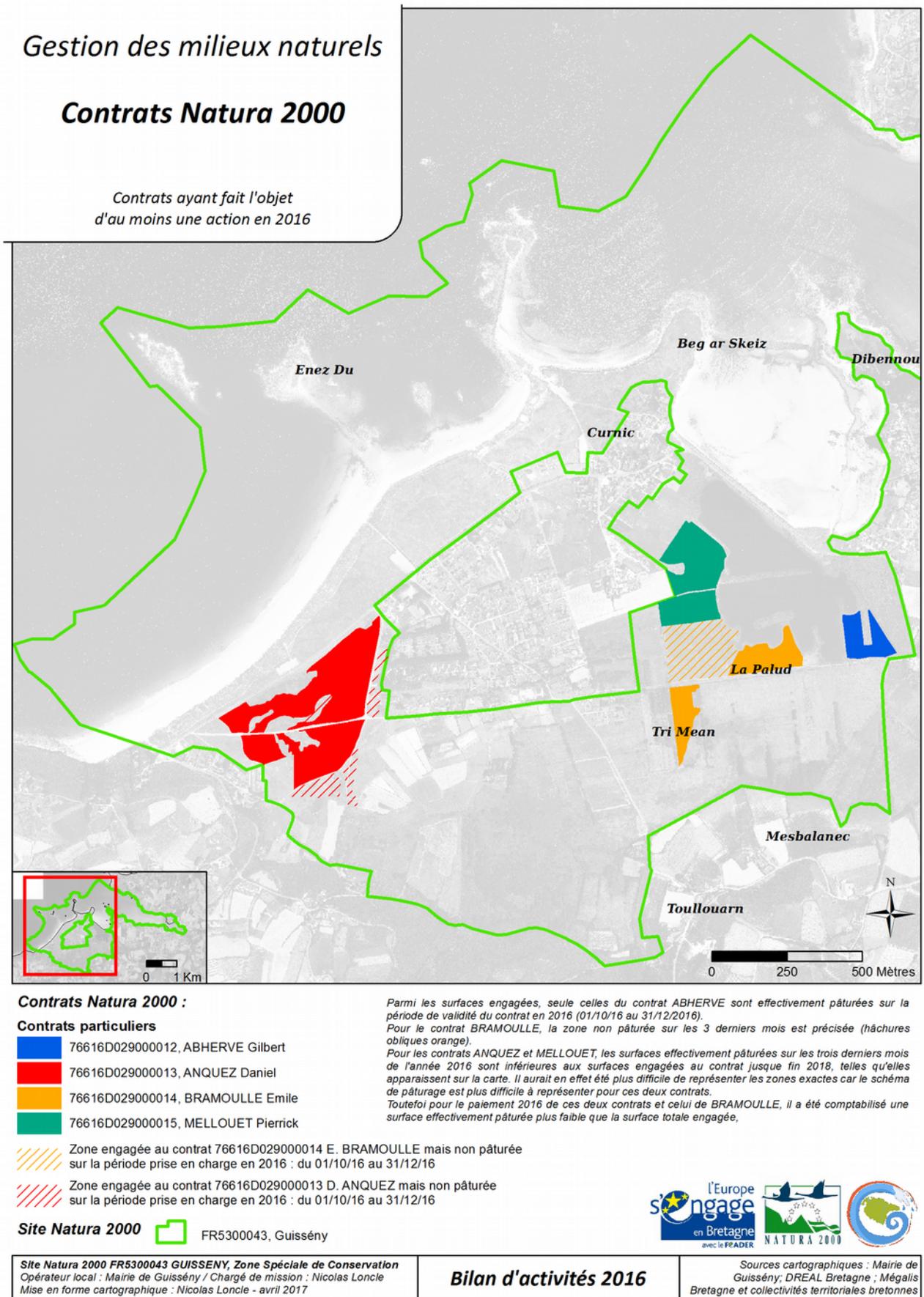
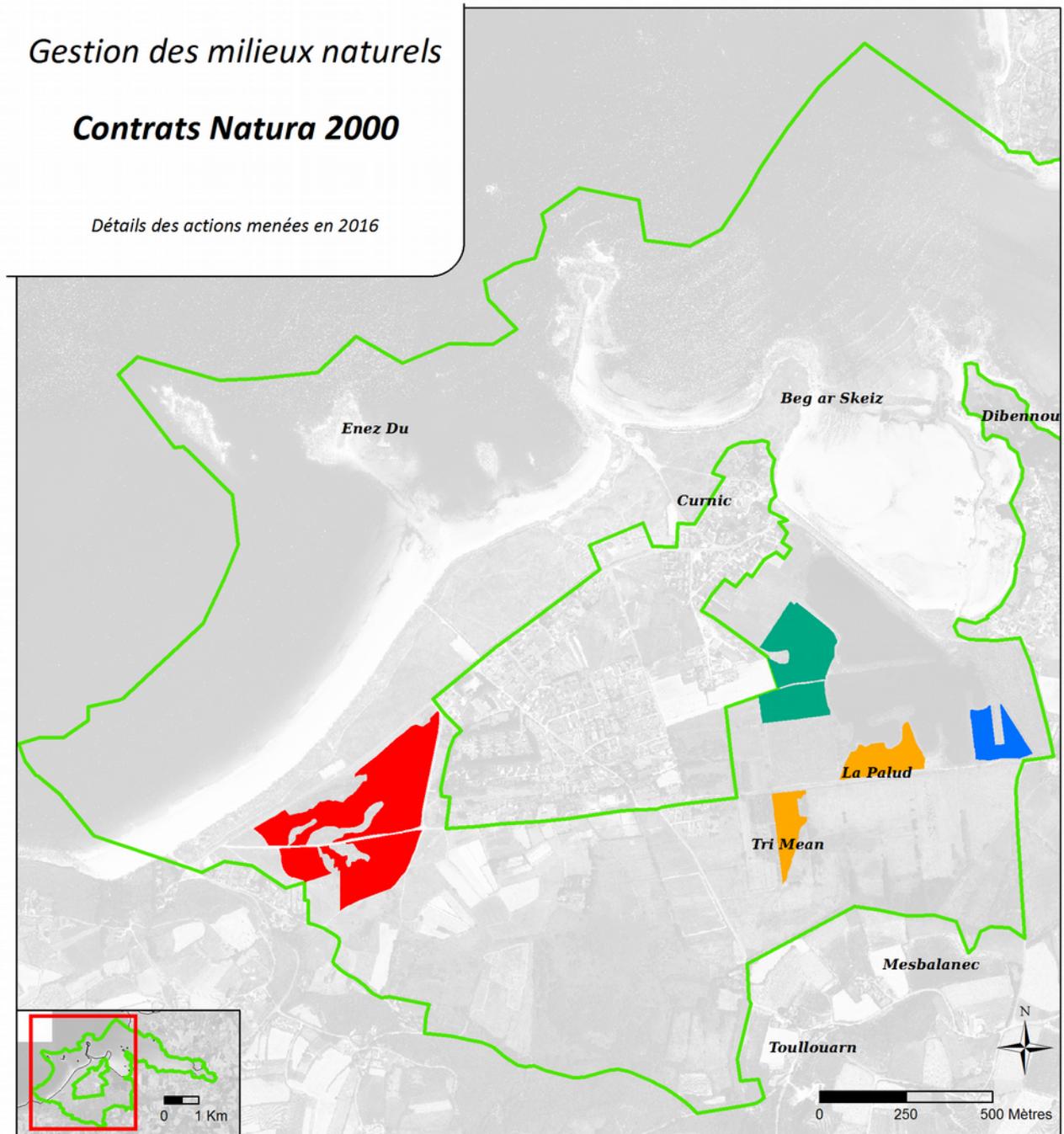


Figure 2. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2016



Contrats particuliers :

Contrat 76616D029000012 (ABHERVE Gilbert)

 Pâturage équin (Automne-hiver)

Contrat 76616D029000013 (ANQUEZ Daniel)

 Pâturage à l'attache avec 2 poneys (nord route) ; 2 chevaux en enclos restreints (sud route), ANQUEZ Daniel

Contrat 76616D029000014 (BRAMOULLE Emile)

 Pâturage équin (Automne-hiver)

Contrat 76616D029000015 (MELLOUET Pierrick)

 Pâturage bovin et équin (Printemps-été-automne)

Site Natura 2000

 FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2017

Bilan d'activités 2016

Sources cartographiques : Mairie de Guissény; DREAL Bretagne; SHOM; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 3. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2016

II.2 Animation des MAEC

II.2.a Présentation du projet agro-environnemental

Un nouveau projet agro-environnemental a été élaboré fin 2014 et début 2015. Le territoire du site Natura 2000 de Guissény est associé aux territoires du bassin versant du Quilimadec-Alanan, de l'Aber Wrac'h amont et du site Natura 2000 de Langazel. Les différentes mesures ont été résumées dans le bilan d'activités 2015. Le Tableau 5 liste les mesures envisagées sur le site Natura 2000 et à sa périphérie immédiate. Les trois premières mesures sont des mesures pour les zones à enjeu biodiversité et les deux dernières sur des zones à enjeu eau. Sur le marais les deux types de mesures sont mobilisables.

Tableau 5. Liste des MAEC prévues sur le marais du Curnic

Code mesure	Libellé mesure	Montant unitaire annuel en €	Unité	Type de couvert	Engagement unitaire 1	Engagement unitaire 2
BR_BLBD_GC02	mise en herbe et absence de fertilisation	338,76	S	grandes cultures	Couver_06	Herbe_03
BR_BLBD_HE04	absence de fertilisation et réduction de la pression au pâturage	159,90	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_04
BR_BLBD_HE05	absence de fertilisation et gestion de l'herbe par la fauche	326,18	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_06
BR_BLEA_HE01	gestion de l'herbe par pâturage limité	159,90	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_04
BR_BLEA_HE02	gestion de l'herbe par la fauche	326,18	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_06

II.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

En 2015, le GAEC de Keroulidic et le GAEC Pascoët ont engagé des MAEC (Tableau 6 ; Figure 4, page 18). En 2016, il n'y a pas eu de nouvelles signatures de MAEC mais des projets sont en étude.

Tableau 6. Mesures et superficies engagées en MAEC depuis 2015

Cahier des charges		Contractant	Superficies en ha		
Code	Intitulé		dans le site	en périphérie	Total
BR_BLBD_HE04	absence de fertilisation et réduction de la pression au pâturage	GAEC de Keroulidic	1,78	1,51	3,29
		GAEC Pascoët	4,52		4,52
BR_BLBD_HE05	absence de fertilisation et gestion de l'herbe par la fauche	GAEC de Keroulidic	10,84	4,05	14,89
		GAEC Pascoët	7,50		7,50
BR_BLEA_HE01	gestion de l'herbe par pâturage limité	GAEC de Keroulidic	0,28	0,21	0,49
		GAEC Pascoët	0,27		0,27
BR_BLEA_HE02	gestion de l'herbe par la fauche	GAEC de Keroulidic	0,64	0,42	1,06
		GAEC Pascoët	0,23	0,37	0,60
Total			26,07	6,56	32,63

II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEC

Les deux GAEC ont été rencontrés ou des échanges téléphoniques ont eu lieu pour faire un point sur les pratiques.

II.2.d Mesures non réalisées

En 2016, les mesures de retard de fauche n'ont pas été réalisées pour le GAEC Pascoët qui a donc réalisé une déclaration modificative. Les retards de fauche n'ont pu être conduits en raison notamment de l'absence de fenêtre météo lors des disponibilités de l'exploitation. A noter qu'une surface nouvellement engagée n'est plus accessible à un engin car la buse d'entrée de parcelle a été enlevée... sans avoir pu découvrir qui est à l'origine de ces travaux ! Ces parcelles ont toutefois été pâturées par les vaches du GAEC et/ou les chevaux du centre équestre Hipporêve.

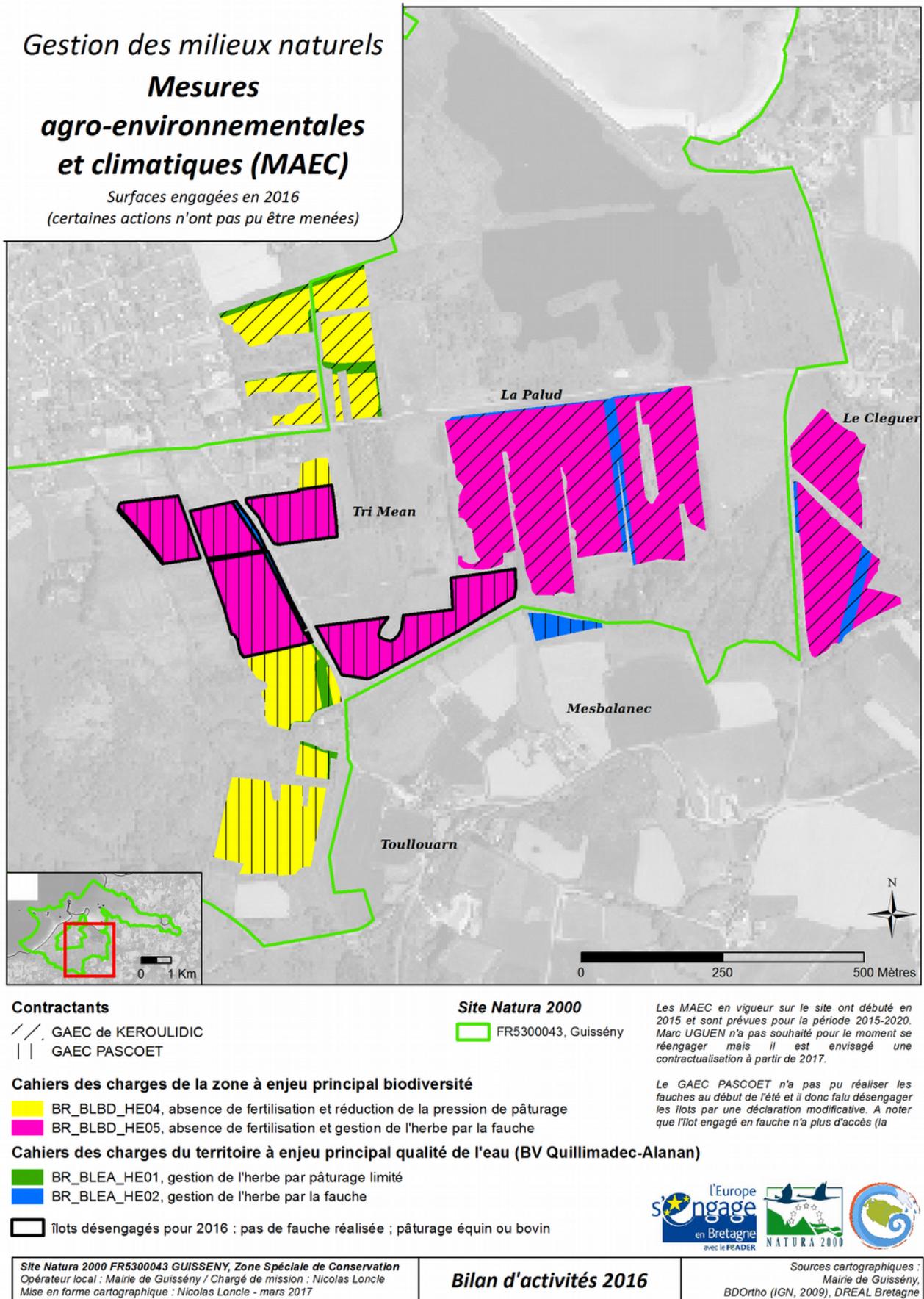


Figure 4. Surfaces engagées en MAEC ayant fait l'objet d'une gestion ou désengagées en 2016

II.3 Animation de la charte Natura 2000

Aucun travail sur la charte Natura 2000 en 2016.

II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

La gestion du site Natura 2000 se fait en grande partie par les contrats Natura 2000 et les contrats agricoles (MAEC). Il existe d'autres modes d'action et de financement. Ces sources de financement peuvent parfois couvrir des zones concernées par un financement Natura 2000, mais il s'agit généralement d'une action de nature différente (Figure 20, page 34). En 2016, il n'y a pas eu de vente de bois sur pied mais les recettes des années précédentes ont permis de broyer la parcelle déboisée et d'évacuer les rémanents issus de la coupe de l'hiver 2014-2015 (Erreur : source de la référence non trouvée).

Les autres actions menées sur le site et ne relevant pas de contrats Natura 2000 ou de MAEC sont présentées aux Figure 23, Figure 27 et Figure 41. Il représente indifféremment des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB ou des terrains du Conservatoire du Littoral.

II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie

Le marais du Curnic est en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral. Une convention tri-partite (Conservatoire du littoral - Conseil départemental 29 - Mairie de Guissény) définit la Mairie de Guissény comme gestionnaire délégué du site. Le Conseil départemental du Finistère apporte une subvention annuelle affectée à la fois aux travaux sur le site et à la fois au fonctionnement du poste de chargé de mission. Le chargé de mission assure notamment le travail de liaison avec le Conservatoire du Littoral et le Conseil départemental, qu'il s'agisse de relations entre la mairie et ces institutions ou avec des particuliers et des agriculteurs.

Les autres missions sont notamment : réunions, réalisation d'appel d'offres, études des devis, suivi des chantiers, suivi des factures, suivis sur le terrain, mise en valeur de la Maison de la digue, etc.

La majorité des travaux conduits s'accordent avec les objectifs définis pour le site Natura 2000. En 2016, les actions de gestion plus spécifiquement menées dans ce cadre (sauf précisions) sont présentées dans le Tableau 7.

Travaux de gestion hydraulique

En 2016, seul l'entretien annuel des principaux drains est à signaler. Il n'y a pas donc de carte spécifique précisant les travaux d'entretien.

Drain de Toulouarn à Trimean

A noter, que la barrière pivotante située à Trimean a été abîmée par l'engin réalisant l'entretien (assurée par la commune de Plouguerneau en 2016). Il a été constaté un entretien de la végétation de la berge et du cours d'eau, défavorable pour les fonctions écologiques, épuratoires et hydrauliques du système. Cet entretien vise à favoriser l'écoulement, or la coupe de la végétation aquatique et en partie des berges contribue à encombrer le cours d'eau (Figure 5).

Désensablement des clapets de l'écluse

Le service technique désensable régulièrement (environ 1 fois par mois) l'écluse juste à l'aval des clapets. Le sable dégagé est posé à une centaine de mètres au niveau d'un secteur de dune en érosion.

Remplacement des clapets de l'écluse

Des clapets et fixation neufs ont été réalisés respectivement par le service technique et l'entreprise de ferronnerie ECSM. Ils devaient être installés fin 2016. Faute de rassembler l'ensemble des conditions nécessaires (météo, marée, disponibilités de l'entreprise ECSM et du service technique), leur pose a été reportée à début 2017.



Figure 5 : Coupe inadaptée de la végétation des berges et fossés à Trimean

Fermeture par la roselière à l'exutoire de l'étang

L'expansion des ceintures de roseaux conduit à limiter la surface en eau libre au niveau de l'exutoire de l'étang, c'est à dire avant le passage sous la route et le canal d'écluse. L'évolution sur 20 ans de 1993 à 2012 montre une diminution de la surface en eau libre de 40 % (Figure 6, page 21). Après consultation de la police de l'eau, le rétablissement de la circulation en rognant la roselière correspond à un entretien non soumis à déclaration. Ces travaux prévus initialement en régie n'ont pas pu être réalisés en 2016 et devront probablement nécessiter l'intervention d'un prestataire et un engin adapté.

Tableau 7. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Type d'action	Description	Réalisation / fourniture ^F	Dépense (TTC) Hors temps de travail agents collectivités	Recette
Entretien de la digue	Remplacement des clapets de l'écluse Les clapets et leur système de fixation ont été refaits à neuf. Leur remplacement était prévu fin 2016 mais faute de créneau météo et marée favorable l'opération a été reporté à début 2017 (<u>prise en charge financière par CEL</u>).	Service technique / TANGUY Matériaux ^F / ECSM	4 537,72 €	-
Entretien maison de la digue	Réparation d'un carreau brisé Un carreau de la fenêtre du rez-de-chaussée a été cassé. Il s'agit apparemment d'un acte de vandalisme. Une canette brisée a été trouvée au pied et sur le rebord de la fenêtre.	MCP	155,52 €	-
Restauration de milieux	Broyage forestier La parcelle ayant été déboisée, un broyeur forestier est intervenu pour supprimer les repousses et les rémanents.	ETA GUILLOU	1 560,00 €	-
	Débardage et broyage des cyprès Les cyprès tombés ont été débardés et broyés (<u>prise en charge financière par CEL</u>)	SOS élaguage	2 475,00 €	-
Restauration de milieux	Evacuation de rémanents Les rémanents issus de la coupe de peuplier à Trimean ont été évacués	AGSEL	312,00 €	-
Signalétique site	Remplacement panneaux CEL sur le site Les nouveaux panneaux bilingues ont été livrés en 2015 et posé début 2016	AGSEL	576,00 €	-
Réparation d'installation en faveur de l'avifaune	Carénage et remise à l'eau des radeaux à sternes Les radeaux sortis de l'eau en novembre 2015 et ont été réparés au cours de l'hiver et remis à l'eau en avril 2016. Les travaux ont été réalisés par des bénévoles et la mairie a pris en charge financièrement une partie des matériaux (achat volige et fourniture quincaillerie en stock)	Bénévoles / Service technique / chargé de mission / MCP Bramoullé ^F	71,88 €	-
Aménagement accès digue	Pose d'un platelage 10 m de platelage ont été posés par le service technique ; les rouleaux de platelage proviennent d'un surplus du site de Keremma (<u>fourniture CEL</u>)	Service technique	-	-
	Pose de ganivelles et géotextile, poteaux Afin d'éviter la montée de piétons et la dégradation de la digue, et retenir le sable une clôture de ganivelles avec géotextile a été installée. Une rangée de plots a également été installée afin de permettre un passage sécurisée pour les piétons et limiter la vitesse des automobiles	AGSEL	1 320,00 €	-
Entretien de la maison de la digue et des alentours	Actions menées dans le cadre du chantier Gwennili (cf. page)	Bénévoles / chargé de mission	-	-
Désensablement de la passerelle de l'écluse	Action menée dans le cadre du chantier Gwennili (cf. page)	Bénévoles / chargé de mission	-	-
Entretien platelage An Isquin	Action menée dans le cadre du chantier Gwennili (cf. page). Achat planches terrasses et visserie inox	Leader Mat ^F / Bénévoles / chargé de mission / Service technique (coupe)	95,48 €	-
Achat de matériel	Houe (x5) ; Bêche (x2) ; Massette (x1) ; Sécateur (x1) ; Transplantoir (x1)	Espace Emeraude ^F	220,80 €	-

Objectif général III - Améliorer et gérer le fonctionnement de l'hydrosystème

Progression des roselières à l'exutoire de l'étang du Curnic

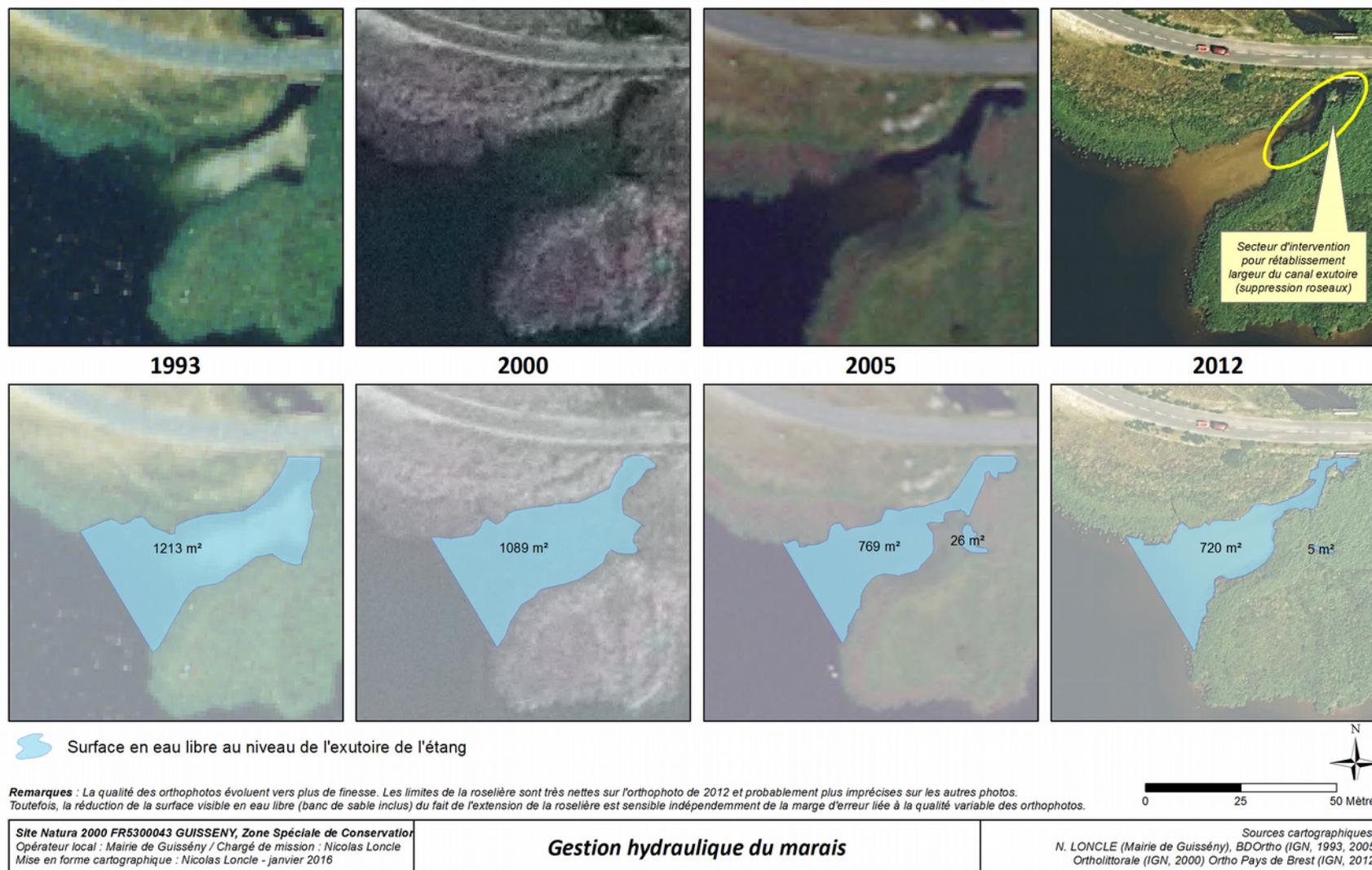


Figure 6. Réduction de la surface en eau libre à l'exutoire de l'étang du Curnic corrélée à l'expansion de la roselière

Passé à anguilles au Cleguer

La passe à anguilles artisanale installée au niveau du franchissement de l'Alanan sous la route qui va du Cleguer à Poultoussec, s'est dégradée. La brosse fixée à l'aval de la buse centrale du franchissement n'est plus présente et ne peut plus être efficace en cas de niveau bas. L'information a été transmise au technicien rivière du SAGE Bas-Léon.

Réparation et remise à l'eau des radeaux à sternes sur l'étang du Curnic

Réparation des radeaux

Après leur sortie de l'eau en novembre 2015, la réparation des radeaux a eu lieu au cours de l'hiver. Nicolas LONCLE s'est chargé de coordonner les besoins des bénévoles et l'appui du service technique. Une réunion a permis ainsi de réunir les bénévoles en janvier afin d'organiser le planning des travaux. Les radeaux ont été logés aux ateliers entre le boulodrome et l'atelier bois. La proximité de l'atelier bois et l'aide de José Boucher a permis d'avoir les outils nécessaires sous la main. Les pontons, abris, grillages, bouts ont été refaits à neuf. Les flotteurs (bidons) ont été remplacés ou ré-étanchéifiés.

La classe de cycle 3 de l'école Sainte-Jeanne d'Arc (monolingue) a participé à la fixation des abris à sternes et a pu bénéficier de l'explication des bénévoles sur leur travail (cf. V.2.a page 69).

Récupération et réalisation de nouveaux corps morts

Le 18 mars, les corps morts en place ont été en partie récupérés. Certains n'ont pu être déplacés et d'autres n'ont pu être retrouvés. L'équipe en a profité pour sortir de l'étang un poteau en bois d'environ 5 m de long datant des aménagements réalisés à l'époque de l'horticulteur Stervinou. De nouveaux corps morts ont été réalisés par Jean-Yves DENIEL avec l'aide du service technique.

Relocalisation des radeaux

Les radeaux ont été remis à l'eau le 01 avril. Ils ont été relocalisés l'un à proximité de l'autre (Figure 9, page 24). L'idée est qu'en rapprochant les radeaux à une dizaine de mètre, la taille de la colonie de sternes est plus importante et devrait être plus efficace pour repousser les prédateurs éventuels.

Initialement, il y avait un radeau au nord de l'étang puis un second installé dans la partie sud. Ce deuxième a dérivé avant de s'échouer à une dizaine de mètre du rivage et penchant assez fortement. Malgré cette situation, quelques couples de sternes (environ 3-4) y nichaient contre près d'un vingtaine sur le radeau nord.

Baptême des radeaux

Les bénévoles ont nommé les radeaux d'après le nom des deux îlots qui font face aux dunes de la Sècherie : comme pour les îles, au sud Enez Du et au nord Golhedog. Les abris à sternes ont reçus un nom écrit au feutre sur le toit selon des noms de lieux-dits terrestres de Guissény : Ranhir, le Bourg, etc.

Prise d'eau d'un des radeaux

Peu de temps après la mise à l'eau des radeaux, l'un des flotteurs a pris l'eau. Le radeau présentait donc une gîte importante (Figure 7). Les sternes étant déjà arrivées, il a été décidé de repousser l'intervention à après la saison de reproduction. Quelques couples ont toutefois niché sur le radeau penchant. Le remplacement du flotteur défectueux a été réalisé en rapprochant simplement le radeau au bord de la route. Il apparaît que l'étanchéité d'un des bouchons n'avaient pas été complètement réalisé.

La Figure 8 (page 23) présente les étapes de la remise à l'eau.



Figure 7. Radeau nord (Golhedog) présentant une gîte n'empêchant pas la présence des sternes



Figure 8. La remise à l'eau des radeaux en images (01/04/2016).

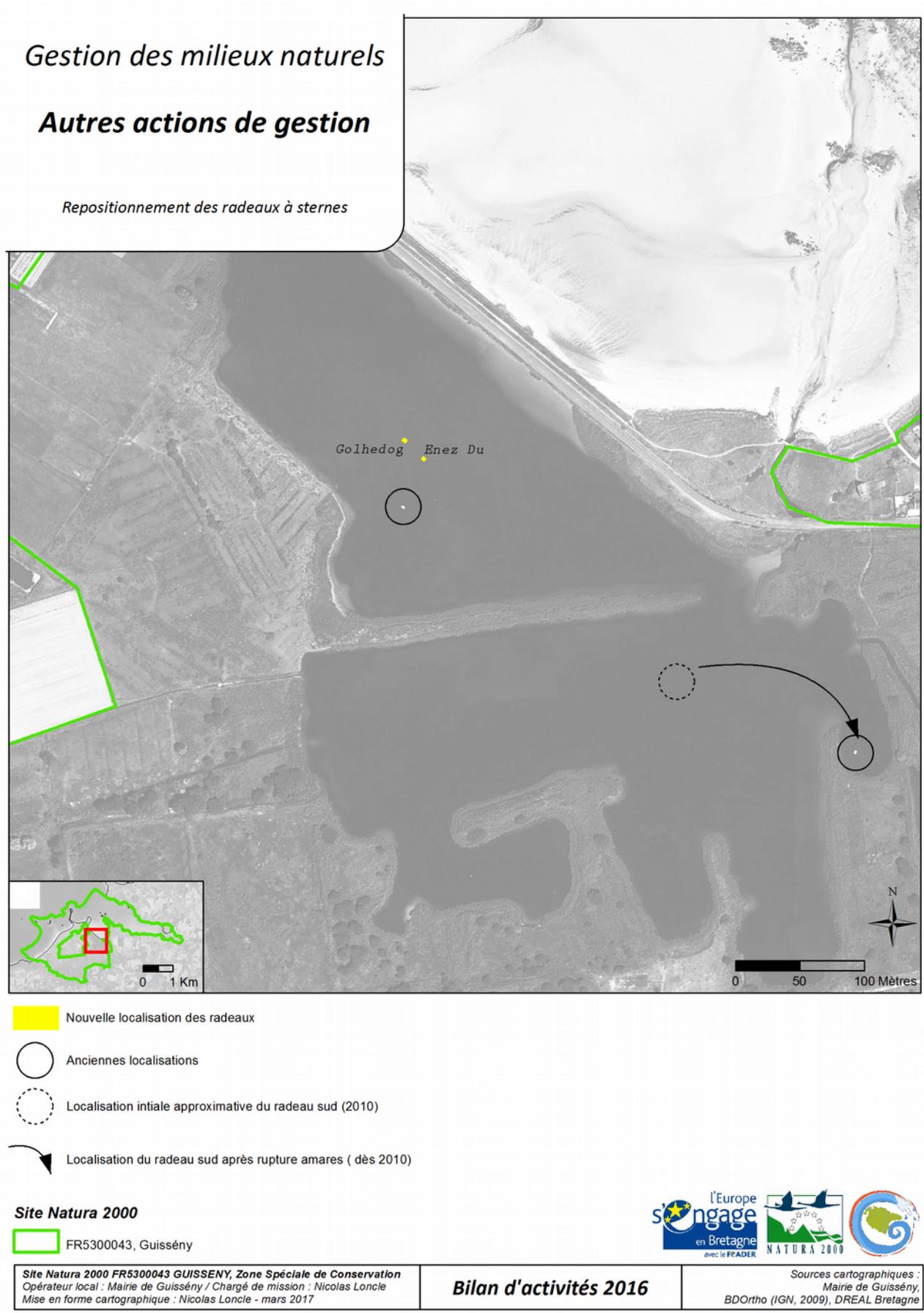


Figure 9. Nouvelle localisation des radeaux à sternes

Restauration de prairies à Trimean / La Palud

Lots de bois sur pieds

Depuis l'hiver 2010-2011, une ancienne pépinière plantée à l'époque Stervinou, a été progressivement déboisée (Figure 10). Le bois a été vendu sur pied à des particuliers, trouvant ainsi un bois de chauffage à un tarif intéressant : 10 € le stère sur la pépinière et 15 € le stère pour les peupliers au nord du chemin, ces derniers étant moins contraignant en terme d'accès. Le contrat de vente prévoit que le bois est à destination du coupeur et qu'il ne doit pas être revendu. Des lots équitables en terme de volume, d'accessibilité étaient délimités avec Nicolas MOTHAY du Conservatoire du littoral ; quatre à cinq lots ont été établis par saison de coupe. Leur distribution s'est fait par tirage au sort et/ou arrangement entre participants.



Figure 10. Vue de la peupleraie (espèce majoritaire) avant coupe (11/09/2011). Le sous-bois est localement dominée par une végétation de mégaphorbiaie.

Quatre hiver de coupe ont été organisés impliquant neuf contractants habitant majoritairement à Guissény, dont certains ont participé à plusieurs saisons de coupe (Tableau 8).

Tableau 8. Liste des contractants à la coupe de bois de 2010 à 2015

NOM	Prénom	2010-2011	2011-2012	2013-2014	2014-2015	nb saisons
DINCUFF	Joseph	x				1
LOAEC	Bernard	x				1
BAHUON	Eric	x	x			2
JEZEQUEL	Jean-Marc	x	x			2
MICHEL	Daniel		x	x	x	3
PREMEL	Eric		x	x	x	3
CORRE	Morgan			x	x	2
GUELLEC	Frédéric			x	x	2
ABGUILLERM	André				x	1

Le volume de bois coupée et exportée représente plus de 300 stères et l'opération a générée 2 665 € de recettes

(Tableau 9). Le temps d'animation liée à cette opération (constitution et distribution des lots, contrats et facturation, cubage, cartographie) représente plusieurs journées pour les quatre années. Les recettes réalisées sur site sont réinvesties pour sa gestion :

- acquisition en 2012 d'un GPS de terrain pour suivis espèces et gestion ;
- passage du broyeur forestier à l'issue de la coupe en 2016 ;
- évacuation des rémanents pour la partie nord en 2016 ;
- construction et pose d'une passerelle en bois pour accès à parcelle (prévu en 2017).

Tableau 9. Nombre de stères comptabilisés et recettes par secteur et saison de coupe

Parcelle(s)	Saison de coupe	nb lots	nb bûcherons	nb stères cubés	nb stères retenus*	recettes
pépinière (sud)	2010-2011	4	4	79,5	79,5	795,00 €
pépinière (sud)	2011-2012	4	4	84,85	83	830,00 €
pépinière (sud)	2013-2014	4	4	67	66	660,00 €
pépinière (sud)	2014-2015	3	2	38,39	38	380,00 €
peupliers prairie (nord)		4	3	30,5	24,5	367,5**
TOTAL 4 saisons de coupe		19	9	300,24	291	2 665,00 €

*En fonction de l'irrégularité de certains tas le volume cubé a été arrondi à inférieur, ou en fonction des conditions plus difficiles d'accès de certains lots, des stères ont été décomptées pour la partie au nord du chemin

**Pour cette partie moins contraignante d'accès, le stère est vendu 15€ contre 10€ pour la pépinière.

Règles de coupe et d'enlèvement

A partir de la seconde saison, l'objectif de restauration s'est précisé vers la restauration d'une prairie et donc une coupe à blanc mais en laissant des éléments boisés en périphérie. Afin d'inciter les bûcherons à couper au maximum, les branches inférieures à un diamètre de 8 cm n'étaient pas comptabilisées dans le cubage après coupe. Les souches devaient être coupées au ras d sol. Les petits branchages rémanents étaient à répartir sur la surface pour faciliter leur broyage ultérieur (Figure 11).

Pour l'ancienne pépinière, les arbres coupés pendant l'hiver n'étaient évacués qu'à la fin de l'été : l'accès avec engin ne pouvant se faire qu'en traversant des prairies et des gués, la fin de l'été permettait d'éviter la détérioration des terrains et de perturber la faune au printemps. L'enlèvement était autorisé après paiement.

Pour les peupliers au nord du chemin, le bois était évacué au fur et à mesure de la coupe pour éviter des vols car la zone était facilement accessible. Le cubage s'est donc fait sur pied et le paiement versé avant la coupe (en 2015). Les rémanents devaient être disposés en un nombre de tas limité afin de faciliter leur évacuation extérieure.

Évacuation des rémanents

L'évacuation des rémanents sur la partie nord a été réalisée par l'entreprise AGSEL au mois de juin 2016. Les rémanents sont donc restés environ un an et demi sur la parcelle.

Broyage forestier

Le broyage forestier de l'ancienne pépinière a été réalisé le 18 août après la saison de reproduction des oiseaux. En plus des rémanents, nombreux rejets atteignant parfois plus de trois mètres de haut avaient poussé depuis les premières années de coupe (Figure 12, bas). La surface broyée est d'environ 1,2 ha (Figure 17, page 31). Plusieurs pieds de *Baccharis hamilifolia* ont été supprimés à cette occasion (cf. Figure 28, page 43).



Figure 11. *Vue après seconde saison de coupe (03/05/2012) : tas de bois prêt à cuber et rémanents éparpillés. Les peupliers au nord sont encore en place et les cyprès en bordure est, toujours debout.*



Figure 12. *Broyage forestier en cours d'opération*

Débardage et broyage des cyprès

Les cyprès à l'est de la parcelle n'étaient pas inclus dans les lots à couper (dangereux pour les bûcherons amateurs). Suite aux éclaircies dans la pépinière, les cyprès se sont trouvés plus exposés aux vent de secteur ouest. S'ajoutant à un sol gorgé d'eau lors de l'hiver 2013-2014, la majorité se sont couchés. L'entreprise SOS élagage a été retenue par le CEL pour réaliser le débardage, bûcheronnage puis le broyage et l'exportation des copeaux (Figure 13). Les copeaux ont été temporairement stockés sur le parking d'An Ode Dreuz (Figure 14) avant leur envoi pour séchage avant commercialisation : 500 m³ ont été exportés.



Figure 13. Tas de troncs et branches débardés en centre de parcelle et en cours de broyage



Figure 14. Stock de copeaux restant au 05/11/2016

Premiers résultats

Pour la **prairie nord**, la partie sous les arbres (peupliers et saules) était en partie pâturée par les vaches du GAEC de Keroulidic. La partie boisée n'est pas engagée en MAEC mais pourra l'être à l'avenir car a retrouvé tout à fait un faciès de prairie. La suppression des peupliers et d'une partie des saules a permis de limiter la litière (feuilles) d'apporter de la lumière et le développement des herbacées. Une partie des espèces observées sont caractéristiques de dépressions humides arrière dunaires ; même si le milieu ne peut être rattaché à cet habitat, cette composition floristique en fait une prairie relativement diversifiée.

Pour l'**ancienne pépinière**, le premier résultat est tout d'abord paysager. La peupleraie de ce secteur et les cyprès ont été supprimés. L'élimination de ces arbres devraient limiter le pompage d'eau et favoriser une humidité du substrat.

D'un point de vue écologique, il est nécessaire d'attendre pour observer la végétation qui va s'exprimer. Après ouverture le « sous-bois » présentait plusieurs zones : formations herbacées prairiales, mégaphorbiaies, draperie de lierre, ronciers. Le broyage a localement généré une importante couche de broyat qui influencera probablement l'évolution de la végétation (zone plus riche en matière organique). Il aurait été intéressant de décaper une zone pour la mettre à nue et observer l'évolution sur une zone appauvrie.



Au moins dès 2015, des espèces de dépressions humides intradunales ont été observées tel que la Samole de valerand et au moins deux espèces d'orchidées dont *Anacamptis pyramidalis*. Ces espèces témoignent du potentiel du milieu pour le développement d'une prairie diversifiée d'intérêt naturaliste. Liens avec le DOCOB

Bien que ne ciblant pas des milieux ou espèces d'intérêt communautaire de façon directe, cette opération s'inscrit dans les objectifs du DOCOB. Elle s'inscrit notamment dans la logique de l'action 4 « Maintenir un paysage ouvert ». Cette réouverture devrait permettre d'améliorer la situation des parcelles attenantes et des réseaux de fossés en apportant de la lumière et en limitant la matière s'y déposant. Certains de ces fossés pourraient devenir plus favorables pour l'Agrion de mercure notamment.

Il a de plus été fait le choix au départ de l'opération de laisser des éléments boisés en périphérie de la parcelle pour la faune sauvage, notamment des arbres morts pour ce secteur occupé par un couple de Pic épeiche. Ces linaires boisés et bosquets offriront de plus un abri pour les animaux. Le choix de gestion vise à maintenir une mosaïque d'habitat (objectif A2) ici à l'échelle parcellaire. La naturalité du site, paysagère et écologique, est renforcée en supprimant cette plantation rectiligne.

Suite de l'opération

Afin de restaurer un milieu prairial, un entretien est nécessaire. Un pâturage par les chevaux d'Emile BRAMOULLE est prévu à partir de 2017, à définir en terme de charge et de période en fonction du développement de la végétation. Pour permettre l'accès à cette parcelle, une passerelle sera installée entre la prairie à l'est et cette nouvelle prairie.

Un curage léger du fossé entre ces deux parcelles, permettra de dégager les branchages qui y sont tombés et qui peuvent constituer des embâcles limitant l'écoulement de l'eau.

Enfin, la bande broyée à l'ouest le long de la prairie de fauche gérée par Michel CARADEC, pourrait également être fauchée.



Figure 16. Broyage forestier : vue générale de l'ancienne pépinière avant et après broyage

Gestion des milieux naturels

Restauration de prairie

Détails sur l'action de broyage de l'ancienne plantation de Trimean-La Palud



Restauration - RE-OUVERTURE

- Débardage + broyage exporté Prestataire : SOS élagage (travail avec sous-traitant pour broyage et export) / Financement : Conservatoire du littoral
- Broyage (sans exportation) Prestataire: ETA Guillou / Financement : Maire de Guissény

Remarque : les zones gérées sans concertation sur terrains privés apparaissent en transparence

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2017

Bilan d'activités 2016

Sources cartographiques : Mairie de Guissény; DREAL Bretagne; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 17. Détails des zones broyées et débardées pour la restauration de prairie à Trimean-La Palud

II.4.b Travaux post-tempêtes : restauration du GR34, des dunes et des accès plages

L'érosion consécutive aux tempêtes de l'hiver 2014 a nécessité des réparations réparties de 2014 à 2016. En 2016, les travaux ont surtout visé à restaurer la continuité du GR34 qui reste toutefois coupé à la pointe du Dibennou. Les détails des travaux (cartes, photos) est présenté à l'Annexe II. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise AGSEL sauf le repositionnement de l'escalier. Il reste plusieurs travaux à mener pour restaurer la continuité du GR34 et certains accès aux plages.

Continuité du GR34

Modification du tracé du GR34 au niveau de Porz Olier

Suite aux négociations avec les riverains, la mairie a choisi de modifier le tracé du GR34 sur une cinquantaine de mètres dans le secteur de Porz Olier. Le GR34 suit emprunte désormais le chemin du Dibennou et contourne la portion de dune fortement érodé. Les clôtures de la propriété riveraine (Mme JOUNAI) qui a donné un droit de passage ont été réparées ou renouvelées.

Modification du tracé du GR34 au niveau d'An Ode Wenn

Suite à l'érosion de la dune au sud d'un enrochement, le GR34 avait été reculé. Dans le prolongement des ganivelles installées en 2014, les clôtures trifil et monofil installés sur 50 m précisent le nouveau tracé. Ce tracé a été créé de fait par le passage des usagers et induit par le recul réalisé en 2014.

Chemin de Tresseni

La continuité du GR34 au niveau d'Aod An Ti Hard (plage du corps de garde) est problématique depuis de nombreuses années. Après concertation avec les propriétaires riverains et la DDTM, une solution technique était en cours de définition. Finalement, les propriétaires ont décidé de réaliser eux-mêmes les travaux (construction d'un mur avec passage du GR34 en sommet. Conformément aux consignes de la DDTM et de la mairie, le muret a été construit en limite de bornage et l'aménagement hétéroclite (barrières, végétation, terre) débordant sur le DPM progressivement supprimé (Figure 18).

Il reste cependant à aménager convenablement l'accès à la plage ainsi que réparer les barrières d'ensablement sur ce secteur.



Figure 18. Construction en cours d'un mur maçonné au bout du chemin de Tresseni

Accès plage

Repositionnement de l'escalier de Gwenn Drêz

L'escalier amovible repositionné en 2014 n'a jamais retrouvé de véritable stabilité. Cela s'explique probablement et en partie par l'évolution naturelle de la dune après la forte érosion : le front de dune tend vers un profil d'équilibre et le haut de dune continue de s'éroder après l'événement érosif. Aussi, il a été décidé de repositionner l'escalier. Les travaux ont été réalisés le 20/06/2016 par l'entreprise ACM qui a construit l'escalier et qui avait repositionné l'escalier en 2014. L'escalier bénéficiant en plus de l'ensablement naturel du pied de dune est à nouveau stable.

Bien que l'ouvrage contribue à la préservation des dunes en canalisant la fréquentation, ces travaux ont nécessité une dérogation préfectorale de circulation sur le domaine public maritime et à ce titre d'une évaluation d'incidences.

Autres travaux le long du GR34

Mise en défens entre le Curnic et Beg Ar Skeiz

Ce secteur de dune, historiquement le plus érodé, a été enroché il y a plusieurs décennies. Le haut de dune est localement très érodé avec deux zones de siffle-vent. Ces deux secteurs ont été bloqués avec des ganivelles pour empêcher la descente des personnes et favoriser l'ensablement. Une clôture monofil sur environ 100 m permet de guider les usagers du GR34 légèrement en retrait de ces deux zones érodées.

Remplacement de clôture au Vougo

Environ 50 m de clôture de ganivelles anciennes ont été remplacées à neuf par une clôture trifil.

Reprise de la tension des clôtures tout le long du littoral

L'intégralité des clôtures de mise en défens (soit environ 3000 m) ont été retendues.

Aménagement de l'accès à la digue du Curnic

Un platelage de 10 m a été posé par le service technique pour faciliter la montée sur la digue Rue des pêcheurs. Une clôture de ganivelles avec géotextile a été installée pour limiter l'escalade de la digue et des plots pour sécuriser le cheminement piéton et limiter la vitesse des véhicules (Figure 19).



Figure 19. Aménagement de l'accès à la digue du polder, rue des pêcheurs

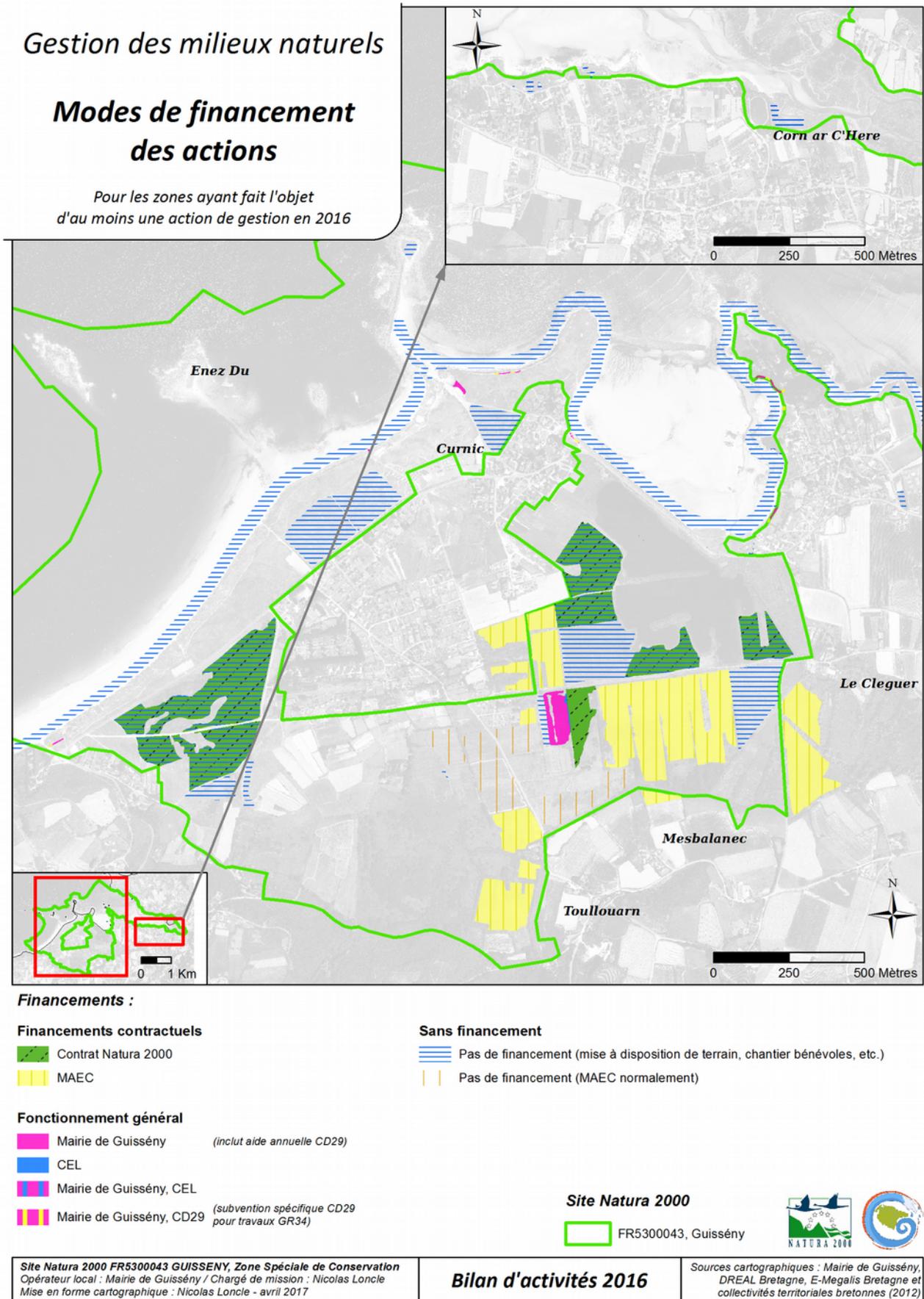


Figure 20. Modes de financement des actions

II.4.c Actions de gestion réalisées par le chargé de mission

Par sa présence sur le terrain, le chargé de mission est à même de relever des problèmes liés à la gestion des milieux et d'effectuer des actions de gestion demandant peu de temps. Par exemple, des macro-déchets sont ponctuellement ramassés.

Limitation d'espèces végétales invasives

Ail à tige triquètre (Allium triquetrum)

L'ail à tige triquètre est présent en de nombreux points de sites et de la commune, le long de route, chemin et d'un cours d'eau. L'impression visuelle, elle qu'elle s'étend d'année en année mais faute d'une cartographie précise, cette impression n'est pas quantifiée et vérifiée. La route du Bourg au Curnic est particulièrement concernée et les pieds sont très nombreux avant la maison de la digue. Quelques pieds isolés sont également présents au début de la digue le long de la route (Figure 21). La limitation concernait ces quelques pieds isolés (Figure 28, page 43), l'effort étant faible ici pour éviter le développement dans ce nouveau secteur. Les pieds ont été déterrés avec leur bulbe et stockés dans un sceau à la maison de la digue jusqu'à leur dépérissement.



Figure 21. Pieds d'Ail triquètre supprimés le long de la digue

II.4.d Actions de gestion sans financement

Pâturage au Curnic

Des actions de gestion sont conduites également sans financement. Il s'agit de pâturage par des particuliers, un agriculteur et des professionnels équestres - centre équestre hipporêve- (Figure 23, page 38).

Un agriculteur proche de la retraite, Michel CARADEC, a fait une demande de contrat Natura 2000 en 2012 mais ce contrat n'a pas été accepté pour des raisons administratives qui ne permettent pas d'engager un agriculteur pour une action d'entretien des milieux autrement que par une MAEC. Les animaux de Michel CARADEC ont tout de même été mis en pâturage selon les termes globalement définis au projet de contrat, mais uniquement sur la parcelle du kleger et aucun pâturage sur le secteur de Trimean – La Palud. Seule une fauche a été menée sur ce secteur.

Des terrains sont mis à disposition sans contre partie financière, dans une démarche en partie expérimentale avec des professionnels équestres. Le centre équestre « Hipporêve » représenté par Sandrine LE GOFF a mis des chevaux sur certaines parcelles engagées en MAEC avec le GAEC PASCOËT, après la fauche ou en absence de fauche afin d'essayer de limiter le développement des joncs ou sur les parcelles plus difficiles d'accès.

Sandrine LE GOFF n'a pas mis en 2016 d'animaux sur un secteur de roselière vers An Isquin (terrains du CEL), un essai de défrichage avait été initié en 2016 sur proposition de Nicolas LONCLE, à titre expérimental.

Christophe COURSIN (« Les Écuries COURSIN »), n'a pas mis en pâturage de chevaux sur An Isquin. L'entreprise étant en cessation d'activités.

Pierrick MELLOUET a poursuivi le pâturage hivernal et printanier sur les dunes de la Sècherie.

Fauche avec exportation sur les dunes

Une fauche avec exportation a été réalisée sur une bande de dune dans le secteur du Curnic. Cette fauche était motivée par l'accueil de spectateurs dans le cadre du festival Ker-Zion (cf. point V, page 69 et bilan d'activités 2013 à 2015). La fauche avec exportation expérimentale se poursuit donc sur ce secteur dunaire plutôt eutrophe.

Secteurs le long de la baie de Tresseny

Pâturage à Aod Vihan, Barrachou et korn Ar C'here

En lien avec l'animation Natura 2000, Anaïs SUEUR, fait pâturer son cheval sur les secteurs de Corn ar C'here, Aod Vihan An Ti Hard (depuis 2015), des petits et grands Barrachou (depuis 2016).

Sur ce dernier secteur, quelques problèmes de coordination se sont produits entre les différents protagonistes

intervenant pour la gestion (Strejòu Glaz, le service technique, service espaces naturels, Anaïs SUEUR). Des fauches sont intervenus avant le passage du cheval laissant la zone non pâturable.

Broyage de la dune d'Aod Ar Groaz

Par ailleurs, la dune vers Aod Ar Groaz mise en défens par du monofil a été fauchée le 31 juillet par Strejòu Glaz : l'intention était de limiter les ronciers. Dans le cadre de l'opération de mise en défens (contrat Natura 2000 32312D029000004 et 32312D029000023), il avait en effet été prévu un accès pour une intervention ciblée sur les ronciers. Si les ronciers présentent un intérêt pour de nombreuses espèces (alimentation, abri, etc.), leur développement et extension sur le milieu dunaire est identifiée comme un élément de dégradation. L'intervention sur les ronciers doit donc se faire à une période impactant peu la faune et la flore et pertinente pour limiter leur extension. Le broyage réalisé le 2 août était inadapté aux enjeux de la zone :

- d'une part, le broyage est intervenu sur toute la surface de dune (dune fixées et mobile, troène) et pas simplement sur les ronciers. Le broyage tend à ajouter de la matière organique (Figure 22) sur la zone et en perturbant des secteurs non colonisés par les ronciers tendrait plutôt à favoriser l'extension des ronciers. Les premières observations un mois après laissait apparaître des repousses de ronciers nombreuses. L'intervention sur les ronciers serait plus limitante au début de l'automne (avant que les nouvelles tiges de ronces ne s'enracinent) et/ou au tout début du printemps, lorsque les plantes remobilisent leur réserve pour démarrer leur activité printanière.
- d'autre part, l'intervention est intervenue en saison d'activité de nombreuses espèces. Deux espèces protégées ont été détruites (accidentellement) par le broyage : un pied de Chardon des dunes et une Couleuvre à collier (Figure 22). Ces dommages soulignent l'importance de réaliser si possible, une intervention lorsque l'activité biologique est plus faible.

Afin d'éviter ce genre de mésentente, il conviendra d'organiser en 2017 une réunion entre les différents partis avant la saison printanière.

Synthèse des actions de gestion

La Figure 41 (page 55) résume l'ensemble des actions de gestion conduites en 2016 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.

Gestion de terrains privés non concertés

Par ailleurs dans le périmètre Natura 2000, plusieurs parcelles sont exploitées sans concertation sur leur gestion avec l'opérateur local. Il s'agit de parcelles privées mais parfois, il arrive que certaines personnes « débordent » sur des terrains publics notamment de la mairie de Guissény, par méconnaissance des limites précises dans des secteurs avec peu repères. C'est notamment le cas dans le secteur de Prad Ledan.

La Figure 24 (page 39) présente ces gestions privées au sein du périmètre Natura 2000 ; seule une partie de la gestion effective a été identifiée.



Figure 22. Broyage de la dune d'Aod Ar Groaz (plage de la Croix) ; photos prises le 03/08/2016 sauf mention

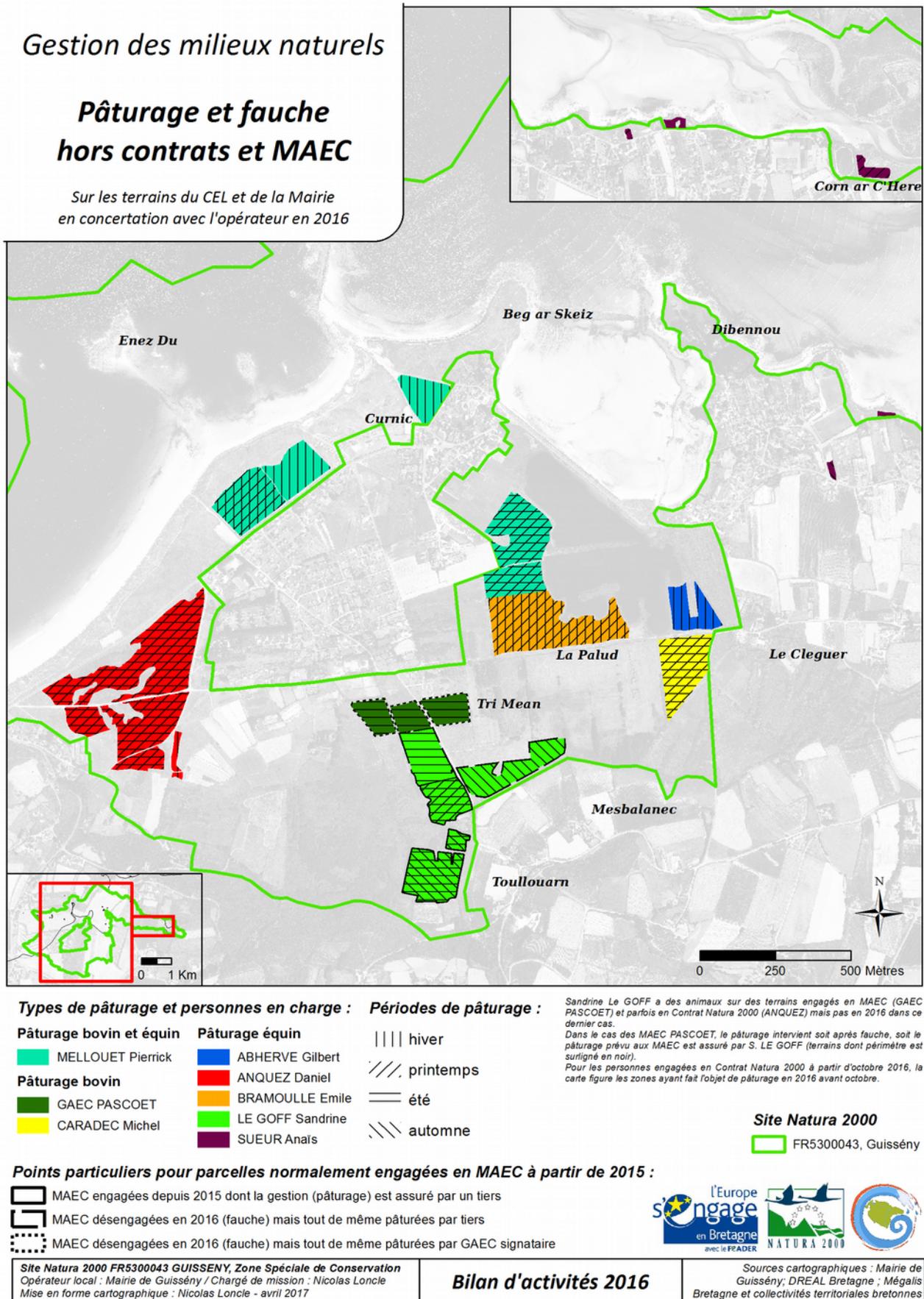


Figure 23. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC (en concertation avec l'opérateur)

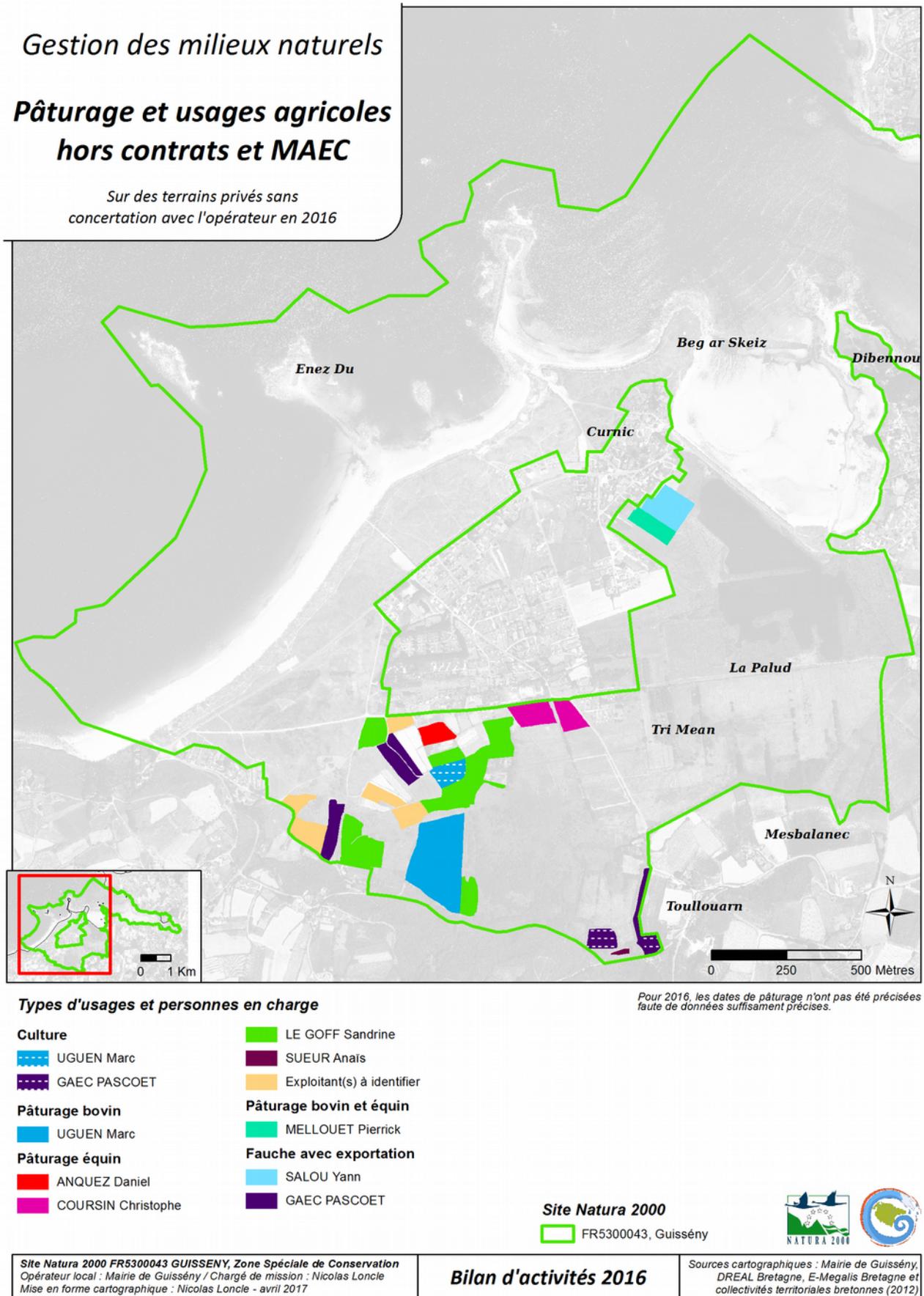


Figure 24. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur)

II.4.e Chantiers de bénévoles d'une demi-journée

Trois chantiers de bénévoles ont été (co)organisés par l'opérateur local en 2016. Les actions menées dans le cadre de ces chantiers sont localisées sur la Figure 27 (page 42) à l'exception du nettoyage de plage (GPA).

Nettoyages de plage

Un **nettoyage de plage du Vougo à Korn Ar C'here** a été coorganisé par la Glisse Pagan Association et la mairie dans le cadre des Initiatives Océanes, opération internationale coordonnée par Surfrider Foundation. Ce nettoyage a eu lieu le samedi 26 mars. Une quinzaine de volontaires y ont pris part (Figure 25).



Figure 25. Les participants au nettoyage de plage annuel

Un autre nettoyage de plage a eu lieu sur le secteur du Curnic le 18 septembre. Ce nettoyage était organisé par Eau et rivières de Bretagne pour le compte de la CARSAT Bretagne. La mairie a apporté son aide logistique (barrière pour dépôt déchets et collecte après nettoyage). Le maire a accueilli les participants et participé au nettoyage ainsi que quelques habitants qui se sont joints à la dizaine d'adhérents de la CARSAT.

Limitation de radis ravenelle... et pourquoi pas des queues de lièvres ?

Le samedi 21 mai, à l'occasion de la fête de la nature et de la journée européenne de Natura 2000, sept guisséniens ont participé à un chantier d'arrachage de radis ravenelle. Ce chantier intitulé « *On fait la fête au radis !* » a été organisé car il répondait à une motivation locale, quelques habitants ayant sollicité le chargé de mission pour une intervention.

L'espèce est localement très abondante sur les dunes et deux chantiers d'arrachage par une entreprise ont déjà été conduits dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (cf. Bilan d'activités 2011 et 2012). Visuellement, ces chantiers ne semblent pas avoir produit de véritable effet sur l'abondance de l'espèce. Aussi, pour évaluer si ce type d'action s'avère efficace dans le temps, le groupe s'est concentré sur une zone restreinte peu colonisée et isolée : l'îlot d'Enez Kraozenn. L'espèce a surtout colonisée la partie est de l'îlot sous le vent (Figure 26 : a, b, e) en particulier les alentours de l'abri à goémon, zone la plus remaniée ((Figure 26 : c. cf. Bilan d'activités 2015 pour éléments sur l'abri) ; la partie ouest est plutôt préservée (Figure 26 : d). Toutefois, il aurait été intéressant de comptabiliser par exemple le nombre de pieds arrachés afin d'avoir une valeur chiffrée. Des photos ont été prises et permettront une appréciation visuelle d'une année sur l'autre. Quelques pieds ont été arrachés également sur le bout de dune de Korn Ar Garreg et à proximité du centre nautique et de la guérite.

Le milieu visé est la pelouse aérohaline (1230), l'îlot d'Enez Kroazenn représentant la seconde plus grande surface de cet habitat avec la pointe de Beg Ar Skeiz.



Figure 26. Chantier de limitation de Radis ravenelle maritime

Nicolas a présenté aux participants d'autres plantes du littoral et notamment les queues de lièvres (aussi appelés queues de lapin, ponpons, chatons,...). Si les radis ravenelle sont plutôt mal vus, les queues de lièvres jouissent d'une bonne opinion et pourtant... le radis ravenelle maritime est une espèce locale alors que la seconde est une espèce originaire du sud de la France qui s'est installée sur les dunes bretonnes au début du 20^{ème} siècle ! Elles ont en commun d'être des plantes rudérales qui témoignent de la modification des dunes par les usages passés et présents (goémon, camping, apports de terre, piétinement, chiens, etc.).

Pas de chantier avec le lycée Saint-François en 2016

Il n'y a pas eu cette année de chantier avec le lycée Saint-François, la mairie a été contacté tardivement et il n'a pas été trouvé de date convenant aux deux parties.

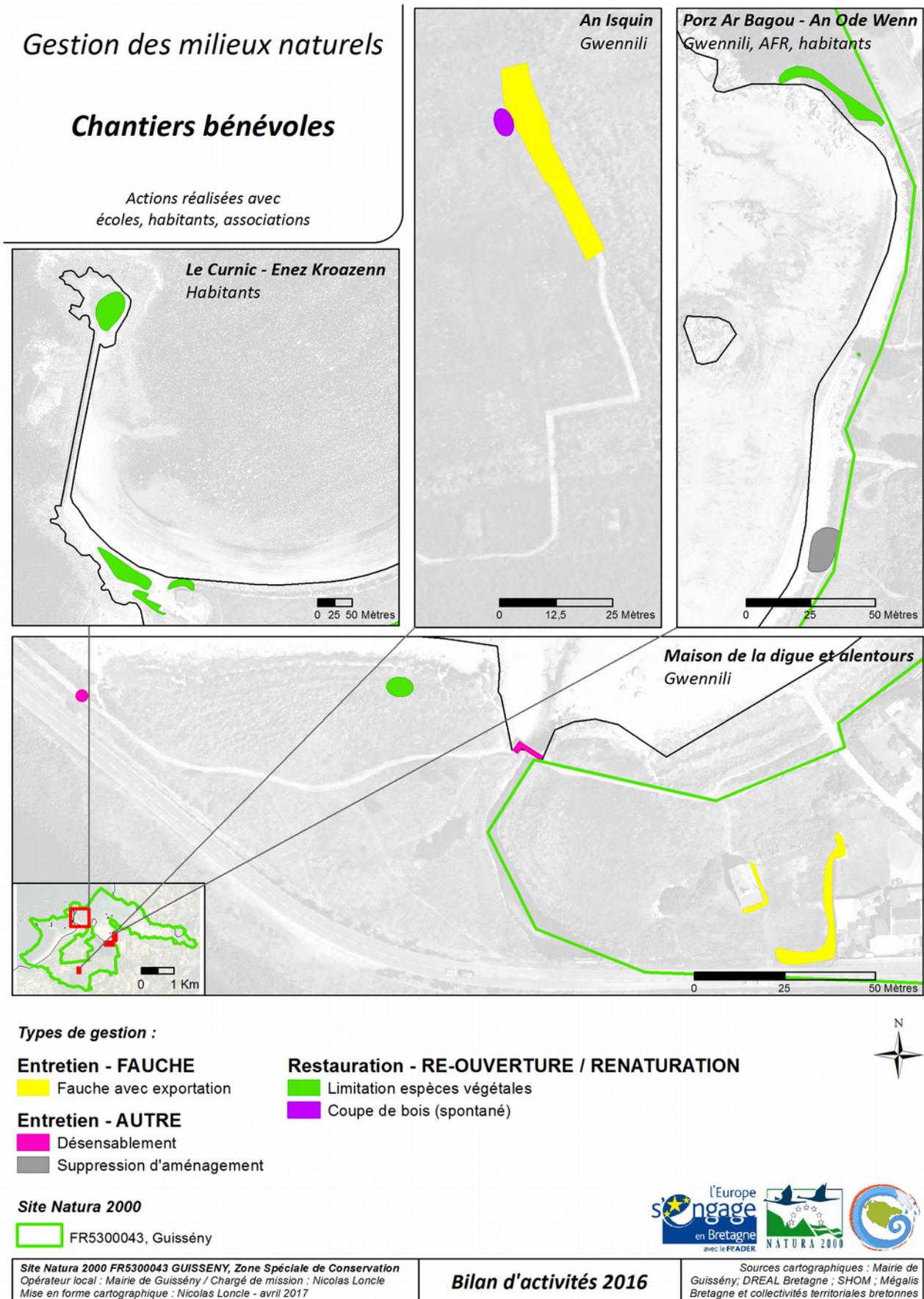
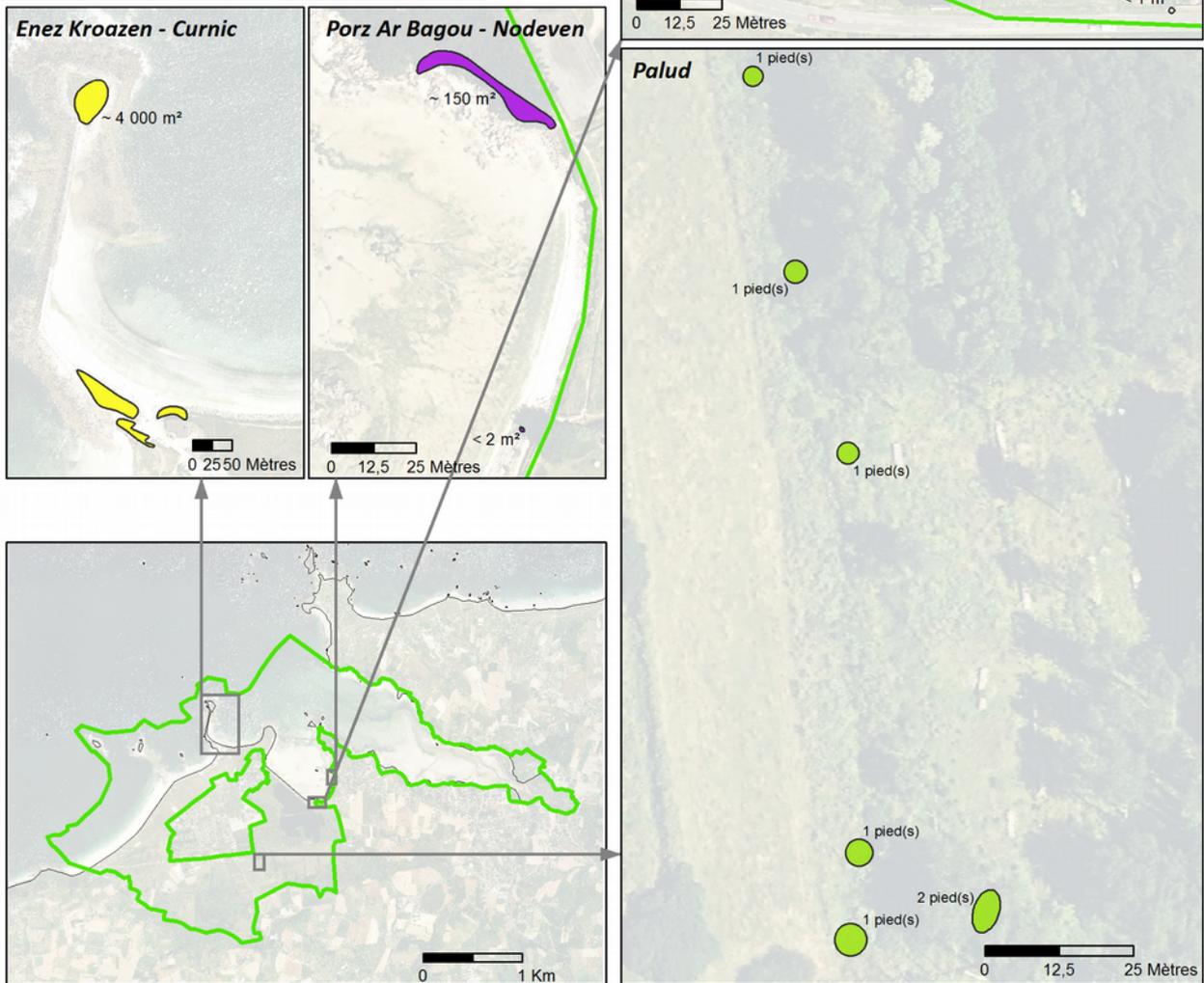


Figure 27. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.

Gestion des milieux naturels

Limitation espèces invasives

Limitation par bénévoles,
travaux d'entretien et de restauration
et chargé de mission



Limitation des espèces végétales invasives

Limitation pied(s)

Limitation *Salix lanata*

Suppression pied(s)

Broyage (sans exportation) - broyage *Baccharis hamifolia* concomittant

Arrachage pieds *Ail Triquètre*

Suppression d'espèces autochtones jugées envahissantes - *Raphanus raphanistrum*

Arrachage *Carpobrotus* sp.

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2017

Bilan d'activités 2016

Sources cartographiques : Mairie de Guissény; DREAL Bretagne; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 28 : Limitation et suppression d'espèces végétales invasives

II.4.f Chantier international avec l'association Gwennili

L'association Gwennili basée à Quimper, organise des chantiers internationaux de jeunes, permettant des échanges interculturels et de promouvoir notamment l'ouverture d'esprit, l'émancipation et la paix entre les peuples. Suite au premier chantier et son bilan positif, un second chantier a été organisé du 27 juillet au 04 août.

Organisation du séjour

Conditions d'accueil, d'encadrement et de travail

Les conditions d'accueil sont sensiblement les mêmes qu'en 2014. Le groupe a disposé gratuitement d'un emplacement au camping municipal avec électricité. La cuisine et le réfectoire du centre nautique ont également été mis à disposition du groupe durant toute la durée du séjour. Des ustensiles de cuisine ont été prêtés afin de compléter le nécessaire pour le groupe. En nouveauté, un grand barnum de la mairie a été dressé à côté du réfectoire ce qui a permis au groupe de disposer d'un plus grand espace au centre nautique, d'un lieu pour stocker les vélos en cas de pluie...



Figure 29. Pot d'accueil au centre nautique

Des vélos prêtés par des habitants et par l'association familles rurales ont permis au groupe de se déplacer sur site. L'association familles rurales a également prêté un mini-bus ainsi que la communauté de commune du Pays de Lesneven Côtes des Légendes pour permettre le transport depuis et vers la gare et une sortie à Brest. Un élu a assuré le transport d'une participante allemande depuis l'aéroport.

Les outils ont été empruntés aux services techniques, à l'association d'entretien des sentiers Strejòu Glaz et à quelques particuliers.

Sur les 9 jours, 8 demi-journées étaient consacrées à l'action environnementale dans le périmètre du site Natura 2000, les horaires types étant 10h-12h et 14h-17h. Le chargé de mission était chargé de l'encadrement du chantier. Le services technique a apporté un appui en collectant notamment la végétation coupée pour transport en déchetterie.

Un groupe germano-franco-bulgare

Le groupe était composé de trois nationalités avec des jeunes de 15 à 25 ans. Une allemande, cinq français (originaires de Bretagne (2), de Catalogne (1), Côte d'Ivoire (1) Mali (1)) et huit bulgares (dont une vivant en Allemagne) (Figure 40). Pour encadrer le groupe, il y avait un(e) animateur de chaque nationalité travaillant chacune pour des associations différentes mais partenaires. Alice SECRETAN, salariée de l'association Gwennili, était la personne coordinatrice du séjour pour Gwennili (non présente sur le séjour).

Les échanges s'effectuaient en français, allemand et bulgares. Les explications données par Nicolas et toute personne prenant la parole étaient successivement traduites. Ponctuellement, en l'absence d'interprète lorsqu'il y avait des sous-groupes, l'anglais était utilisé.

Présentation du site et du réseau Natura 2000

La première demi-journée a consisté à une sortie permettant de présenter le site (unités paysagères et écologiques, histoire, etc.), le réseau Natura 2000, etc. afin de faire prendre conscience aux participants que leur travail s'inscrit dans un cadre de gestion et qu'il est une contribution concrète à l'atteinte des objectifs. Il a semblé pertinent d'insister sur le réseau Natura 2000 et ses objectifs étant en présence de jeunes européens, qui ne connaissaient pas ce réseau malgré l'intérêt de plusieurs d'entre eux pour l'environnement.

Entretien des équipements

Entretien de la maison de la digue et des ses alentours

La végétation (lierre, roseaux, fougères, sureaux, ronces) a de nouveau été limité autour de la maison de la digue (Figure 30). Le muret de pierres en limite de propriété a été débroussaillé (Figure 30) ; il était de nouveau dissimulé par la végétation mais son dégagement a été plus rapide qu'il y a deux ans.



Figure 30. Entretien de la maison de la digue et de ses alentours

L'intérieur de la maison a été balayé. La maison de la digue a servi de camp de base en journée pour le chantier (Figure 31).

Désensablement de la borne d'interprétation et de la passerelle de l'écluse

Depuis 2014, du sable s'était à nouveau déposé sur la passerelle mais bien loin du niveau atteint en 2014. Le désensablement a donc été bref. La borne d'interprétation sur les oiseaux fixée au sol sur la digue a également été désensablée.



Figure 32. Désensablement de la borne d'interprétation



Figure 31. Repas dans la maison de la digue

Suppression d'anciennes ganivelles

Lors des tempêtes de 2014, un tronçon de dune a été fortement érodé vers An Ode Wenn au bout du chemin de Porz Olier. Les ganivelles pour sécuriser la zone posées en janvier 2014 étaient tombées aux tempêtes suivantes (cf. Bilan d'activités 2014) ; la barrière d'ensablement posée en janvier 2015 avait également été endommagée aux marées de vives eaux suivantes (cf. Bilan d'activités 2015). Depuis, des ganivelles, du géotextile et des fils de fer de fixation étaient enchevêtrés dans la dune et la plage ; ils représentaient un danger potentiel (blessure avec fil de fer), un risque d'érosion accrue de la dune en cas d'événement érosif et enfin une dégradation esthétique. Trois participants assistés de Nicolas LONCLE ont supprimés ces clôtures (Figure 33) ; les ganivelles en assez bon état ont été stockés à la maison de la digue pour un usage ultérieur.



Figure 33. Suppression de ganivelles et géotextile à An Ode Wenn

Entretien et réparation du platelage d'An Isquin

Le platelage d'An Isquin nécessite un entretien idéalement annuel par la fauche et l'export de la végétation qui le borde. En 2016, cette intervention aura été réduite au début du platelage, faute de temps suffisant et de conditions météorologiques favorables pour intervenir sur la durée prévue.

Le platelage a de plus été endommagée : six lattes ont été brisées. Cette fragilité s'explique en partie par l'ancienneté de l'ouvrage et son usure normale. Par contre, cinq lattes étaient brisées quasi-consécutivement. L'hypothèse la plus probable est que des chevaux échappés d'enclos ont marché sur le platelage qui s'est écrasé sous leur poids ; des traces de passage par des chevaux dans les prairies alentours le suggère. Les lattes ont donc été réparées à neuf (lattes de terrasse en pin classe IV), quelques lattes supplémentaires ont été stockées à la maison de la digue pour palier à la détérioration inévitable du platelage.

a) Démontage des lattes brisées



b) Réparation de deux lattes en bout de platelage



c) Les lattes brisées probablement par un cheval



d) Le platelage réparé



Figure 34. Réparation du platelage d'An Isquin

Limitation d'espèces invasives ou envahissantes

Limitation de saules roux et de laïches paniculés

En parallèle à l'entretien du platelage, des saules roux ont été coupés et les branches évacuées mais subsistent les pieds qui inévitablement rejettent, certains ayant déjà été coupés lors du chantier Gwennili 2014. Des touffes de laïches paniculées ont également été supprimées à l'aide de bêches et de houes (Erreur : source de la référence non trouvée). Le résultat est mitigé, une intervention manuelle nécessite un effort important pour une surface faible. L'utilisation d'autres outils mériterait d'être testé (chèvre, treuil...).



Figure 35. Limitation de saules et laïches au début du platelage d'An Isquin

Limitation de saules laineux

Des saules laineux (espèce horticoles) ont été coupés sur la dune de Penn An Dig (entre l'écluse et la digue). Nous n'avons pas d'éléments permettant de préciser s'il s'agit de pieds plantés ou d'une installation spontanée. Les branches ont été amenés à la maison de la digue puis évacués par le service technique. Au cours de l'hiver 2016-2017, des rejets ont été observés.



Figure 36. Limitation de saules laineux sur la dune de Penn An Dig

Ajoutons que le 04 août, lors d'une visite de site avec Emmanuel QUÉRÉ du CBNB, des branches de saules laineux ont été découverts dans la grande mare du Palud (berge nord). L'intention était probablement de faire des boutures à planter ultérieurement dans un terrain particulier. Les branches ont été retirées.

Suppression de griffes de sorcières

État de la colonisation du milieu naturel par les griffes de sorcières

Les falaises basses de Guissény d'An Ode Wenn à la pointe du Dibennou sont colonisées par des Griffes de sorcières *Carpobrotus sp.* En 2012, Thomas LE LEVÉ stagiaire de L3, a réalisé une cartographie de cette espèce le long du littoral de Guissény et de Kerlouan côté baie de Tresseny (cf. Bilan d'activités 2012). Sur Guissény, le recouvrement était alors estimé à environ 400 m² (422 m² ± 41 m²). L'origine des plantes est assez clairement les propriétés riveraines. L'opposition de certains riverains à une intervention (à Kerlouan notamment), l'absence d'enjeu majeur immédiat n'ont pas favorisé d'initiative du gestionnaire.

Aval des riverains pour un arrachage

Une double opportunité a rendu envisageable cette opération. Tout d'abord, suite aux dégâts le long du GR34, des négociations avec une propriétaire riveraine, Mme JOUNAI, ont permis de modifier le tracé du GR34 (cf. page 32) ; c'est le long de cette propriété que sont comptabilisées les plus grandes surfaces de griffes de sorcières pour Guissény (228 m² ± 17 m²). Lors des échanges pour le GR34, il a été demandé si une intervention de limitation des griffes sur les falaises -voire dans un secteur de la propriété- était envisageable ; la réponse a été favorable. Il était dès lors envisagé une intervention dans le cadre du chantier de Gwennili.

Ensuite, comme pour le Radis ravenelle, la motivation d'habitant de Guissény a confirmé la faisabilité d'une intervention en terme d'acceptation locale. France TOMSON, habitante de Nodeven, a en effet sollicité le chargé de mission pour savoir ce qu'il était possible de faire pour sensibiliser les riverains à ne plus planter de griffes de sorcières. Une fois présenté le projet de chantier d'arrachage sur les falaises, elle a assuré l'intermédiaire auprès d'une amie dont la falaise en bord de propriété est fortement colonisées à Porz Ar Bagou (194 m² ± 24 m²).

Ainsi, les deux principales riverains concernés par les griffes de sorcières ont donné leur aval pour un arrachage sur les falaises bordant leur propriété.

Le chantier d'arrachage

Ce chantier étant une première à Guissény, il était difficile d'estimer le temps nécessaire à l'arrachage et les volumes de matière générés. Le présente quelques éléments permettant d'évaluer l'effort produit et donc l'effort nécessaire à produire pour arracher l'ensemble des griffes de sorcières sur falaises à Guissény.

Tableau 10. éléments quantitatifs du chantier d'arrachage de griffes de sorcières

Éléments quantifiables	Quantités	Commentaires
Durée	4 h	La durée cumulée consacrée à cette tâche est d'environ cinq heures incluant les consignes, le trajet sur site, etc. Le temps effectif d'arrachage est donc d'environ quatre heures répartie entre le lundi 01/08 et le mercredi 03/08 après-midi.
Nombre de participants	16 à 25	Des bénévoles supplémentaires se sont joints au groupe Gwennili (France TOMSON et une de ses amies), quatre jeunes de Guissény avec leur animateur du centre aéré et Marie CHEVALIER stagiaire à la mairie le dernier après-midi
Surface traitée	~150 m ²	Un peu moins du tiers des surfaces comptabilisées à Guissény
Linéaire de falaise traitée	~50 m	Soit environ un tiers du linéaire de falaise colonisées à Guissény
Volume de matière exportée	~20 m ³	Calculée sur la base du nombre de bigs bags remplis

Les griffes sont arrachées à la main avec gants ou sans gants ; l'utilisation d'outils (sécateurs, faucille) ne s'est pas avéré très pertinente. Les participants se répartissaient de haut en bas des falaises, arrachant et poussant vers le bas. Une fois en bas, les griffes étaient chargées et tassées dans des big bags d'environ 1 m³ (Figures 37 et 38).



Figure 37. Le chantier d'arrachage de griffes de sorcières en images : arrachage en cours



Figure 38. Le chantier d'arrachage de griffes de sorcières en images : aperçus avant/après

Bien que les falaises et rochers à Guissény ne soient pas très abruptes ni haut, ce terrain reste accidenté et la prudence, l'attention vis à vis des autres participants doivent rester constantes. Le secteur d'enrochement présentait un danger supplémentaire car le tapis formé par les griffes cachaient des vides entre les roches ; les participants ont fait preuve de vigilance à tout moment. Une « draperie » de griffes sur une falaise meuble et abrupte n'a pas été supprimée en raison des risques d'éboulement, de chute et d'une accessibilité limitée.

L'évacuation

Les sacs ont ensuite été chargés au tractopelle sur une remorque agricole par le service technique et transporter jusqu'à leur site de Lanvian. Deux tournées de ramassages ont été réalisées. A noter que les griffes arrachées le lundi 01 août n'ont pu être évacuées que le jour même. Bien que déposé en haut de grève, les sacs ont été secoués à marée haute par les vagues assez fortes (coup de vent). Des tiges arrachées sont tombées et se sont mêlées aux algues vertes abondantes échouées à cet endroit. Ces bouts de griffes ont été ramassées autant que possible mais sans certaines sont restées mêlées aux algues.

Le stockage

Le stockage s'est fait dans les big bags à même le sol sur aire non imperméabilisée (Figure 39). Il est toujours en cours. Les griffes n'ont pas toutes séché et déperé comme escompté, malgré des conditions météorologiques plutôt favorables (précipitations limitées, plusieurs jours de gel consécutifs). Si le volume occupé a fortement réduit, il est constaté des reprises. Il aurait été peut-être été préférable d'entreposer les sacs sur des palettes afin de permettre un écoulement, une circulation d'air et bloquer la remontée d'eau par capillarité. Par ailleurs, la récupération des sacs pour un nouveau chantier semblent peu envisageables (dégradation par UV et humidité).



Figure 39. Stockage des griffes au service technique (04/01/2017)

Les suites de l'opération

Les pieds n'étant pas tous desséchés leur évacuation en déchetterie verte n'est pas envisagée de risque de propager des fragments. L'idée retenue pour le moment est de les déposer dans une fosse recouverte d'une couche importante de terre végétale.

Il serait souhaitable de poursuivre l'opération d'arrachage au moins dans le secteur de Porz Ar Bagou. Dans un premier temps, il conviendra de repasser sur le site pour arracher les repousses inévitables.

Sur la base de ce chantier, on peut estimer que pour supprimer l'ensemble des griffes sur falaise à Guissény, il faudrait un chantier de 20 personnes sur 4 jours. Le point logistique le plus contraignant demeure le l'évacuation, le stockage et l'élimination des griffes arrachées. Il paraît ainsi plus raisonnable de répartir l'opération d'arrachage sur plusieurs années en veillant à contrôler les repousses sur les zones traitées.

Bilan du chantier d'arrachage

Les points positifs :

- relative rapidité d'intervention
- le résultat est visible rapidement pour les bénévoles

Les difficultés :

- volume de végétaux
- accès au site pour les engins
- stockage et traitement post-chantier
- repousses inévitables
- la plante continue d'être plantée dans des jardins

Concernant, le dernier point des actions de sensibilisation ont été menées avant 2011 par courrier aux habitants. Faute de temps, ce travail ne peut être mené pour le moment, il pourrait éventuellement ce faire en lien avec des habitants motivés par la thématique.

Des échanges avec les habitants

Renforts bénévoles

Afin de favoriser les échanges avec le plus grand nombre, les habitants ont été invités à participer au chantier. En période estivale, la disponibilité est souvent moindre et plusieurs « habitués » des chantiers nature sur la commune se sont excusés de ne pouvoir être présent. A l'occasion de l'arrachage de griffes, une résidente (France TOMSON) et une vacancière se sont jointes au groupe ; avec ces deux belges, le chantier était encore un peu plus international !

Pour la dernière après-midi de chantier, quatre jeunes filles volontaires en centre aéré (association familles rurales) accompagnées d'un animateur ont participé activement à l'arrachage en compagnie. Il serait envisageable d'organiser des chantiers avec le centre aéré à l'avenir sur une journée complète ou demi-journée, permettant qui plus est de sensibiliser des jeunes de Guissény.

Marie CHEVALIER stagiaire en Master 2 (IV.1.e page 63) s'est également jointe à cette après-midi « chantier ouvert ».

Patrimoine et expressions artistiques

Les jeunes ont pu rencontrer les habitants à l'occasion de diverses manifestations estivales à Guissény : session de musique et théâtre au Kurnig Kafé, repas crabe et fest-noz au camping... Une visite de l'enclos paroissial a été animée par François CORRE de Spered Bro Gwiseni.

Les concerts improvisés par deux des animateurs et les démonstrations de danses bulgares ont été parmi les moments forts et conviviaux de ces échanges culturelles.

Un grand merci à toutes les personnes qui par leur aide ont contribué au bon déroulement du séjour.

Bilan et perspectives

Les travaux réalisés dans le cadre du séjour ont été très utiles et souligné la pertinence d'organiser des actions avec des bénévoles pour réaliser certaines actions de gestion ou de suivi. L'implication des habitants et l'accueil réservé aux jeunes a été très bon et particulièrement apprécié par les organisateurs. L'organisation du chantier est toutefois chronophage pour le chargé de mission.

D'un point de vue logistique, les principaux points à corriger sont :

- le nombre d'outils, parfois insuffisants ;
- avoir des bottes pour les participants ;

Pour un prochain chantier, :

- création d'un sentier de découverte de l'ancienne digue (digue du Cleguer)
- prolongement du sentier de découverte d'An Isquin
- mise en valeur des ruines autour de la maison de la digue
- mise en valeur du blockhaus du Skeiz (nettoyage, aménagements écologiques pour les chauves-souris, point de vue)



Figure 40. Le groupe du séjour Gwennili 2016

De gauche à droite : **Nicolas LONCLE**, (en bas) **Natalia STECKEL**^{AL}, OUEDRAOGO Oumar^{FR-Mali}, Nicolas OUSTRAIN^{FR-BZH}, Vanessa^{AL}, Magdalena FRANGOVA^{BU}, **Stéphane LEBRET**^{FR}, Annaïg TROUCHARD^{FR-BZH}, Mamoudou MAYGA^{FR-CI}, Neriman KARIPOVA^{BU}, Tihomir SPASOV^{BU}, Viktoria ASENOVA^{BU}, (en bas) **Delyan BENEV**^{BU}, Boyana BOYCHEVA^{BU}, Velislava KEHAYOVA, (en bas) Siana SPIRIDONOVA^{AL/BU}, Tsonka CHATALBASHEVA^{BU}, Axel ALONSO VILALTA^{FR-CAT}, **Coline FONTAINE**^{FR}. En gras, les encadrant(e)s.

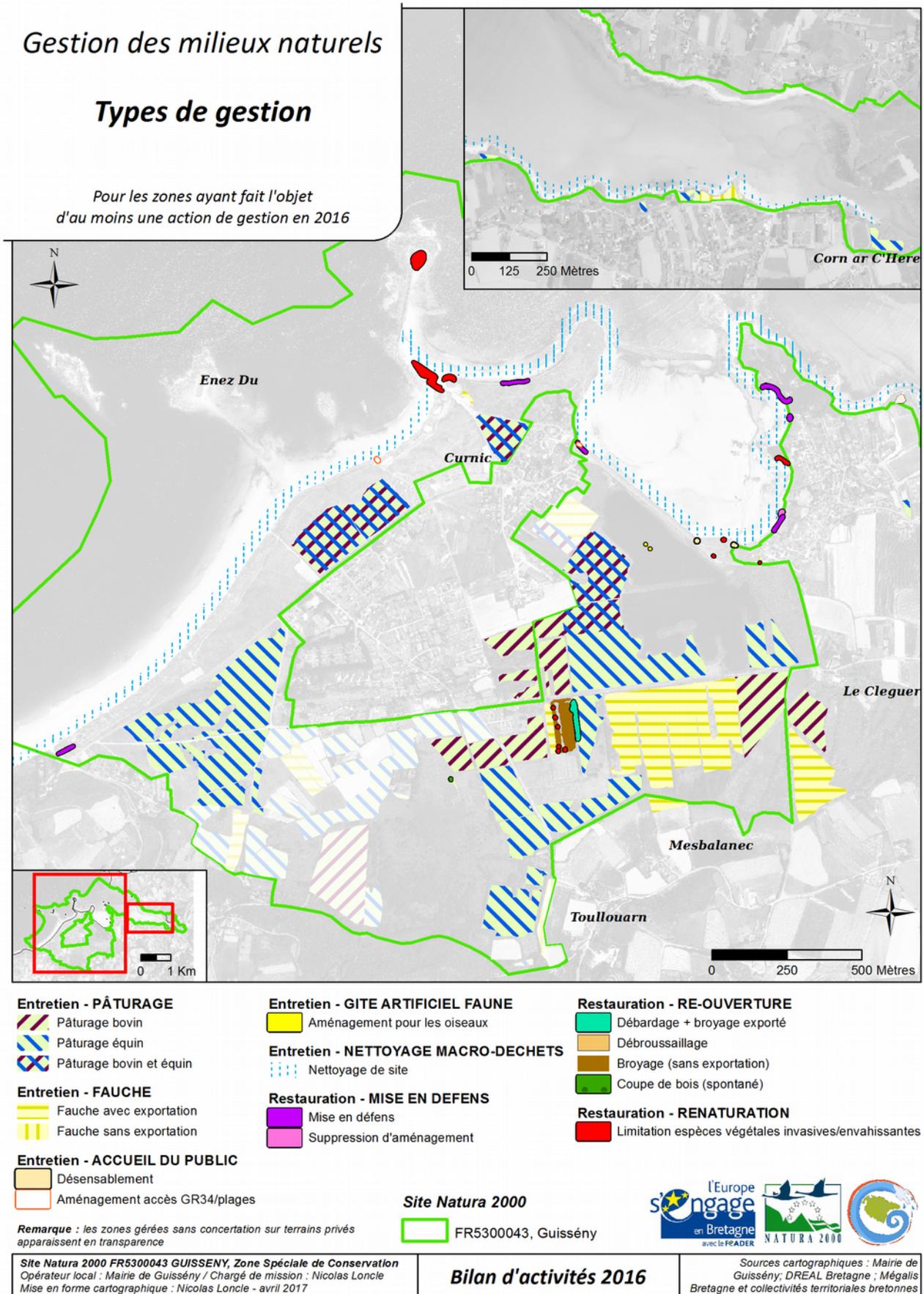


Figure 41. Synthèse des actions de gestion menées en 2016

III Évaluation des incidences des projets

Le site Natura 2000 de Guissény est de superficie relativement faible et les activités de grande ampleur s'y exerçant sont relativement peu nombreuses. Toutefois, plusieurs projets ont nécessité une évaluation d'incidences spécifiques au site de Guissény en 2016 dont un dossier valant témoin au niveau régional pour les algues vertes.

III.1 Manifestations sportives

En 2016, trois manifestations sportives terrestres étaient soumises à évaluation d'incidence. Les courses organisées par Ar Pintig et An Ode Wenn ayant évolué dans leurs parcours et format ont été soumises à évaluation. En 2012, les organisateurs à leur initiative sans y être contraints par la réglementation avaient rencontré le chargé de mission Natura 2000 afin de s'assurer que leurs courses n'auraient pas d'impact sur les milieux et les espèces.

III.1.a Les foulées de la baie (édition 2017)

Les Foulées de la baie (22^{ème} édition en janvier 2016), course à pied de 10 km organisée par l'association la flèche guissénienne, est ouverte à 1000 participants et traverse en majeure partie le site Natura 2000. Le circuit traverse le site Natura 2000 en utilisant uniquement des cheminements existants sans dégradation d'habitat d'intérêt communautaire ou dérangement d'espèce. L'association ayant pris l'habitude de cette déclaration, il n'a pas eu de rencontre pour l'accompagner.

III.1.b Trail de l'Aber Wrac'h (édition 2016)

En 2016, le trail de l'Aber Wrac'h a démarré pour la première fois depuis le Curnic. Les organisateurs ont sollicité une rencontre avec la mairie et le chargé de mission Natura 2000 afin de discuter du parcours. Le circuit passait sur l'estran mais en avril à une époque où il y a très peu d'oiseaux migrateurs et limitant donc les risques de dérangement.

III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2016)

L'épreuve de kayak ayant été retirée, la course n'était pas soumise à évaluation d'incidences en 2016.

Le site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) est uniquement désigné en ZSC et non en ZPS, et donc la prise en compte des oiseaux est du point de vue réglementaire non obligatoire. Dans le cas des deux courses précédentes, il s'agit d'accompagner des associations soucieuses de proposer une course « nature » véritablement respectueuse des espèces et des milieux quelles que soient les obligations réglementaires.

III.2 Manifestation nautiques

III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2016)

La fête de la mer de la SNSM de Guissény est organisée depuis plusieurs années sur le site du Curnic. C'est la troisième année qu'elle est soumise à évaluation d'incidences. Cette fête consiste en des repas à terre et des activités sur la plage ou en mer notamment des tours de bateaux et des démonstrations de sauvetage. Pas de remarques particulières pour cette manifestation.

III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon

III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave

Deux demandes de dérogation en 2016 pour le ramassage de goémon d'épave pour agriculteur en activité à Guissény et un retraité de Plouguerneau. Seul l'agriculteur de Guissény a sollicité le chargé de mission pour une rencontre et un accompagnement sur le dossier.

III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives

Sébastien JONAS, a obtenu une dérogation de circulation sur le DPM pour le ramassage de goémon de rive sur le site du Curnic et du Vougo notamment. Il a été contacté par le chargé de mission pour une sensibilisation aux enjeux précis du site.

III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer

Depuis 2014, l'entreprise AGRIVAL ramasse de algues vertes en mer à Guissény à des fins de valorisation agro-industrielle (nutrition et santé animale principalement). A partir de 2015, une nouvelle machine a été construite et mise en service. La mairie en tant qu'opérateur Natura 2000, a insisté pour que l'utilisation d'une telle machine fasse l'objet d'une évaluation environnementale précise, l'évaluation réalisée en 2015 étant à ce titre insuffisante (cf. Bilan d'activités 2014 et 2015).

Protocole d'évaluation d'incidences 2016

Vers un protocole d'évaluation satisfaisant

Les autres gestionnaires de sites concernés par le ramassage (Parc naturel marin d'Iroise, Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc notamment) ont également insisté sur l'insuffisance des protocoles mis en place jusqu'à présent. Aussi, les services de l'état ont sollicité des experts de l'UBO et de l'IFREMER notamment pour mettre au point un protocole permettant d'apprécier notamment l'effet des passages cumulés sur le benthos. Une réunion a été organisée à Guissény le 21 avril entre ces experts scientifiques, l'entreprise et les services de l'État. Nicolas LONCLE a été invité mais était déjà engagé pour une autre réunion ; les remarques de la mairie ont été transmises préalablement.

Guissény, site d'évaluation principale

Les tonnages d'algues vertes collectées par la machine d'AGRIVAL à Guissény sont les plus grands au niveau régional. Aussi, il a été décidé suite à la réunion que les protocoles d'évaluation (benthos, bivalves, poissons) seraient mis en place à Guissény et un protocole complémentaire sur les bivalves (tellines) en Baie de Douarnenez.

Réalisation de l'évaluation

AGRIVAL a mandaté les bureaux d'études Biotope et IDRABIO pour réaliser les prélèvements et analyses. Les prélèvements ont été réalisés à Guissény les 06 et 07 juin 2016.

Résultats et préconisations

AGRIVAL a communiqué à la mairie les rapports d'analyses début janvier 2017. Pour préparer une réunion avec le préfet, les services de la DDTM ont sollicité l'avis de la mairie et du chargé de mission sur les résultats de suivis. **Les impacts sur les compartiments poissons et benthos apparaissent particulièrement forts (mortalité, baisse de la richesse spécifique, du nombre d'individus, etc.), aussi la mairie a préconisé que l'autorisation de circulation soit restreinte à la zone haute du port du Curnic. La circulation sur une zone plus large irait à l'encontre des objectifs de conservation définis au DOCOB.** La note rédigée pour les services de l'État figure à l'Annexe III. Par ailleurs, la mairie a listé un certains nombres points d'amélioration à mettre en place lors de la collecte d'ordre logistique et pour la sécurité des usagers tiers.

III.3.d Demande de dérogation de circulation pour la réalisation de travaux

En 2016, le repositionnement de l'escalier amovible de Gwenn Drêz est la seule opération ayant nécessité une

évaluation d'incidence circulation sur le DPM (cf. page 32).

III.4 Création de structures conchylicoles

III.4.a Parc à ormeaux

Un projet de concession de parc à ormeaux (5 ha), au large du Vougo et à l'ouest des rochers de Karreg Hir, a été déposé par l'entreprise France Haliotis. L'entreprise exploite un site dans l'Aber Wrac'h et souhaite sécuriser et développer sa production en obtenant un second site au Vougo.

Le bilan d'activités 2015 revient en détails sur les problèmes soulevés par ce projet (opposition locale, présence de maërl au lieu de concession).

En 2016, Nicolas LONCLE -dans le cadre d'un temps mairie- a réanalysé le dossier environnementale pour souligner les points insuffisants qu'il faudrait approfondir pour garantir l'absence d'impacts sur les milieux naturels et les sites Natura 2000 concernés. Deux rencontres de travail avec les avocats de la mairie ont été organisés pour ce dossier le 21 janvier et le 28 novembre.

III.5 Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif au Curnic

Des travaux importants pour récupérer les eaux usées du Curnic notamment sont prévus. Une nouvelle station d'épuration commune à Guissény et Kerlouan doit être construite à proximité des bassins de lagunage de Guissény. Par contre, le rejet ne se fera plus dans l'Alanan mais dans le Quilimadec en amont de l'étang du Pont. Par rapport aux enjeux de qualité de de l'eau circulant dans le marais du Curnic, ce projet devrait permettre une amélioration de la qualité des eaux circulantes. L'évaluation finale attendue devrait être positive. Les travaux en eux-mêmes de création de réseaux ont fait l'objet d'une évaluation d'incidences par rapport à la traversée du marais.

III.5.a Travaux dans le périmètre de l'arrêté de protection de biotope

L'arrêté de protection de biotope du marais du Curnic ne permet pas les affouillements. Or la canalisation de récupération des eaux usées du Curnic traversera le marais par le chemin allant de Trimean au Cleguer. L'APB ne prévoit pas la possibilité de ces travaux. Une demande de dérogation à l'APB a donc été faite par le bureau d'études IRH qui assiste le syndicat intercommunal d'assainissement (SIACGK) pour la maîtrise d'ouvrage.

Le chargé de mission a été activement consulté par le bureau d'étude pour l'évaluation des impacts et des mesures d'évitement. Une sortie sur le terrain a été réalisée le 04 août 2016. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la DDTM également. Le dossier a été réalisé fin 2016 accompagné d'un avis de Nicolas LONCLE (cf. Annexe IV).

III.6 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles

Afin d'assurer une prise en compte des espèces et des habitats au-delà de l'obligation réglementaire liée au régime d'évaluation d'incidences, la mairie de Guissény travaille avec les associations.

Il n'y a pas d'accompagnement nouveau particulier à souligner en 2016.

Un indépendant proposant l'enseignement de sport de glisse, le surf des Abers, propose des activités sur Guissény depuis 2016. Nicolas LONCLE a rencontré ce professionnel sur site pour présenter les sensibilités du site, les bonnes pratiques et comportements vis à vis des oiseaux notamment. Des professionnels sensibilisés peuvent à leur tour communiquer auprès des pratiquants encadrés.

Il faut mentionner que les associations locales présentent une motivation véritable pour intégrer les enjeux du site voire même les mettre en avant auprès du public venant à ces manifestations.

IV Suivis scientifiques et techniques

IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL

IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire

Treizième année du suivi mené par le laboratoire Géomer (IUEM-UBO) et coordonné par Serge SUANEZ en convention avec la mairie. Elle fixe les conditions de ce partenariat qui est financé par la mairie après un financement initial par un Contrat Nature de la Région Bretagne. Ce suivi implique l'intégration des données de l'UBO dans notre base de données, des rencontres sur le terrain, un travail administratif, l'organisation d'échanges avec les élus, l'organisation de débat public, etc.

Régénération en cours

Après l'érosion très forte de l'hiver 2013-2014, le cordon dunaire poursuit sa régénération à partir du matériel présent sur la plage. Malgré quelques événements érosifs, le processus est similaire à la régénération observée entre 2008 et 2012. Le déficit sédimentaire cumulé reste très important dans la partie orientale (vers le Curnic) et tend vers l'équilibre voire est positif dans la partie occidentale (depuis An Ode Dreuz vers le Vougo). Voir le rapport annuel pour plus de précisions.

Présentations lors de réunions

Serge SUANEZ a présenté à l'occasion du comité de pilotage du site Natura 2000 les résultats de 2015 à début 2016. Il est intervenu pour présenter les processus en jeu dans les phénomènes d'érosion sur le littoral dans le cadre d'un atelier participatif sur la gestion du trait de côte (cf. infra).

IV.1.b Gestion du trait de côte, appel à manifestation d'intérêt régional

La communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes (CCPLCL) a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt régional « *Approche prospective pour une gestion intégrée du trait de côte sur deux territoires expérimentaux* ». Ce projet porté par la DREAL Bretagne (service prospective) a « *pour objectif de proposer à deux territoires volontaires un démarche prospective et participative, en bénéficiant de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire de consultants rompue aux méthodes de la prospective territoriale (IDEA recherche)* ».

Du fait de son expérience sur l'érosion littorale et les risques de submersion grâce au partenariat de plus de dix ans avec l'Université de Bretagne Occidentale, la commune de Guissény a activement participé à la réponse à l'appel à projet, notamment les éléments de présentation du territoire pour les composantes physiques et naturelles, l'historique des ouvrages de protection, etc.

La CCPLCL et plus exactement, les six communes littorales de Guissény à Ploudider, ont été retenues avec finalement deux autres territoires à savoir le littoral de la communauté de communes de la côte de Penthièvre (22) et le Golfe du Morbihan avec le Parc naturel régional.

Un groupe de travail rassemblant près d'une cinquantaine de personnes (élus, habitants, professionnels du tourisme, associatifs, agriculteurs, etc.), dont environ un quart de Guissény, a été constitué. Le premier atelier a eu lieu à Guissény le 23 octobre ; afin d'apporter des éléments scientifiques communs au groupe, deux enseignants-chercheurs du laboratoire Géomer de l'UBO Alain HENAFF et Serge SUANEZ ont présenté des diaporamas sur l'évolution du climat, les variations de niveau marin, les phénomènes de submersion et d'érosion. Un second atelier a eu lieu le 6 décembre pour travailler sur trois scénarios pour le territoire face à la montée du niveau marin.

Cette démarche doit permettre au niveau communautaire de poursuivre en élaborant une réflexion stratégique et une action de gestion intégrée du trait de côte.

IV.1.c Phragmite aquatique

Pas de suivi en 2016. Faute de temps, Nicolas LONCLE n'a pu participer au COPIL régional le 20 avril. Des échanges ont eu lieu avec Christine BLAIZE de Bretagne Vivante, notamment pour des précisions sur les habitats en vue d'intégration des enjeux dans l'élaboration des nouveaux contrats Natura 2000 pâturage. A cette occasion, il a été relevé plusieurs simplifications et erreurs dans la cartographie réalisée en 2012. Cet état peut rendre délicat une analyses diachronique pour mesurer l'évolution des habitats fonctionnels pour l'espèce.

IV.1.d Espèces d'intérêt communautaire

En 2010 et 2011, les suivis papillons, libellules, orchidées, réalisés jusqu'en 2009 par des prestataires extérieurs, n'ont pas été reconduits du fait du manque de budget. En 2012, un effort assez important a été porté par le chargé de mission afin de relancer un suivi assez précis des espèces d'intérêt communautaire. En 2016, l'effort a été poursuivi et un état de la situation de l'Agrion de Mercure a pu être établi.

Liparis de Loesel *Liparis loeselii* var. *Ovata*

Faute de temps, il n'y aura pas eu de comptage exhaustif de Liparis. Un passage sur toutes les stations et sous-stations à toutefois permis de s'assurer de la présence de l'espèce. L'événement le plus remarquable pour 2016 est la découverte d'une nouvelle station à An Isquin.

Participation à la journée régionale sur le Liparis de Loesel

Le CBNB a organisé avec la communauté de communes du Pays d'Iroise une rencontre régionale autour du Liparis de Loesel en salle et sur le site de Treompan. Ces échanges avec les autres gestionnaires de sites à Liparis sont toujours riches. La sortie sur le terrain a mis en évidence des différences phénologiques avec le site de Guissény (cf. ci-après, page 61).

Par ailleurs, Nicolas LONCLE a présenté pour le compte d'Emmanuel QUÉRÉ lors d'une réunion de réseau Natura 2000 à Trémargat, le travail régional autour du Liparis en lien avec le Plan national d'action.

Comptage de la station SEC-1 selon le protocole du PNA non reconduit

En 2012, un transect avait été installé sur la station principale connue avec Emmanuel QUÉRÉ et recomptés en 2014. Après échange avec le CBNB, il a été décidé de ne pas réaliser le comptage en 2016.

La phase d'éclipse au sud de l'étang du Curnic (SEC-1) se poursuit ?

Aucun comptage « exhaustif » n'a été mené sur cette station de 2014 à 2016. L'espèce reste présente même si les effectifs semblent faibles.

Pas de comptage de la station du fossé au sud de l'étang du Curnic (SEC-2)

Cette sous-station découverte en 2012 s'établissait en 2014 comme la principale station de la Palud avec plus de 80 pieds. L'espèce était présente en 2016 mais faute de temps aucun comptage n'a été réalisé en 2016.

Toujours pas d'observation dans la seconde dépression artificielle

En 2016 faute de temps, il n'y a pas eu de véritable prospection de cette dépression artificielle.

Carrés d'étrépage de 2014

Lors du chantier Gwennili 2014, cinq carrés d'étrépage pour favoriser la détection du Liparis ont été réalisés. Les carrés n'ont pas été véritablement suivis en 2016.

Station au sud-est de l'étang du Curnic (EEC)

En 2015, 118 pieds ont été dénombrés dans deux sous-stations. En 2016, la présence de l'espèce est confirmée au moins pour la sous-station EEC-3. Un passage le 04 août en compagnie d'Emmanuel QUÉRÉ et de Laurent GAGER naturaliste bénévole a permis d'observer quelques pieds mais aucun en fleur et l'impression était que les effectifs étaient nettement inférieurs à 2015. Cette impression coïncide avec les observations de Stéphane CHAUMONT à Keremma et au Vougo (cf. infra). Un passage après la mi-août aurait semblé plus adapté pour cette station vu le décalage phénologique constaté (cf. ci-après, page 61).

Du point de vue gestion, il aurait peut-être été pertinent d'exclure du pâturage au moins une partie de cette zone pour évaluer si l'absence de perturbation du sol par le piétinement peut s'avérer favorable. Il est en effet possible que les hivers fortement humides aient limité l'accès pour les chevaux à la sous-station EEC-3. Les observations des dernières années suggèrent que le Liparis n'est pas une véritable plante pionnière ; l'espèce sur le site semble plutôt à son optimum dans des conditions de milieux relativement stables et une végétation pouvant être denses (zones à schoins, dépressions dunaires avec roseaux éparses) comme à l'arrière-dune du Vougo ou encore dans le fossés SEC-2 ou la végétation herbacée est très haute et dense.

Pas de comptage de la station du Vougo, effectifs probablement en baisses

En 2016, il n'y a pas eu de comptage exhaustif ni même de prospection simple par le chargé de mission pour

apprécier la présence de l'espèce. Stéphane CHAUMONT (Maison des dunes, CCBK) poursuit le suivi de plusieurs secteurs de la sous-station ADV-2 pour mieux appréhender l'écologie du Liparis. Il a observé moins de plants au Vougo sur les zones piquetées que l'année précédente.

Un passage rapide avec Laurent GAGER le 26 juillet a permis d'observer au moins un pied florifère sur la sous-station ADV-1.

Prospection sur la station historique de la Palud

Le 12 juillet, le grand ensemble de prairies et dépressions humides intradunales s'étendant au sud du chemin a été parcouru avec Marie CHEVALIER. Environ une heure a été consacrée à la recherche du Liparis dans le secteur historique. Toutefois, la zone favorable est tellement vaste qu'une découverte serait chanceuse sachant qu'historiquement le nombre de pieds observés était faible (maximum 17 individus en 1995). La zone n'a été fauchée que dans la seconde quinzaine de juillet laissant l'opportunité aux éventuels pieds les plus précoces d'accomplir leur cycle.

Une nouvelle station à An Isquin

Le secteur d'An Isquin a été signalé comme favorable à l'espèce par Xavier GRÉMILLET mais elle n'y avait jamais été observée. La découverte s'est faite par hasard début septembre lors du comptage de colonies de chenilles de Damier de la succise.

Vingt et un pieds ont été dénombrés dont 8 florifères ; seul deux pieds portaient une capsule, les autres pieds avec tiges ayant été broutés. Les pieds étaient de tailles variables. Des petits pieds à proximité de grands pieds semblaient être issus de reproduction végétative comme observé à l'arrière-dune du Vougo. La taille des plus grands pieds indiquent que l'espèce est implantée depuis plusieurs années. La zone de présence s'étendait sur environ 2 m². Les pieds étaient peu visibles dissimulés par la végétation herbacée ; le recouvrement du sol par des mousses était important. Bien qu'un œil soit toujours ouvert pour cette espèce sur ce secteur, sa difficulté de détection nécessiterait une prospection dédiée mais forcément très chronophage afin de préciser sa répartition sur le secteur d'An Isquin. Cette station est distante de plus de 800 m de la station Arrière-dune du Vougo, de plus de 700 m de la station « Sud de l'étang du Curnic », et plus de 500 m de la station « Palud du Curnic ».

La présence du Liparis à An Isquin, au cœur du secteur de plus forte densité pour les colonies de Damier de la succise, renforce la valeur écologique de cette mosaïque de tourbière, de bas marais et de dépressions intradunales.

Conditions météorologiques

L'automne-hiver 2015-2016 était à nouveau très humide. Les niveaux d'eau dans le marais ont été élevés et les dépressions dunaires du Vougo et de la Palud dans une moindre mesure ont bénéficié de périodes d'inondation favorables à la dispersion des graines de liparis. Le printemps et l'été ont par contre été plus sec. Comme soulevé les années précédentes, la faible présence de l'espèce dans la dépression artificielle (SEC-1) pourrait en être une conséquence. Cette dépression lorsqu'elle est inondée ne l'est que très brièvement et uniquement à la suite d'épisode pluvieux intenses ; aussi, elle s'assèche en effet rapidement et les conditions ne sont peut-être pas idéales pour le développement en juin.

Différences phénologiques ?

Lors de la visite du site de Tréompan, le 6 juillet, les liparis (var. loeselii) étaient déjà bien en fleurs. À Guissény (var. ovata), il apparaît qu'au 12 juillet les premiers pieds observés sur le marais (station EEC) étaient à peine sortis ! Un passage un mois plutôt révélait une zone où le couvert végétal était encore faible et du coup la visibilité forte, ce qui ne laissait aucun doute sur l'absence de pieds à la mi-juin. Le 04 août, peu de pieds étaient détectés. L'absence de suivi après cette date ne permet d'évaluer si l'impression de décalage phénologique n'est pas tout simplement renforcée par un nombre de pieds plus faibles et en particulier par la non observation sur EEC-3 de pied florifère dont le développement est probablement plus précoce. Il serait intéressant de préciser la phénologie du Liparis sur le site et de la comparer avec d'autres sites. Cela nécessite des visites plus régulières tout au long de la saison.

Autres espèces d'orchidées

Quelques pieds d'*Ophrys apifera* ont été à nouveau observés à côté (est) de la station SEC-1. À signaler également, un pied d'*Orchis laxiflora* blanc observé par Marie CHEVALIER (Figure 42).

Damier de la succise *Euphydryas aurinia*

Nombre important d'imagos

Le suivi des imagos ne permet pas d'apporter une estimation ni une tendance précise des effectifs. L'émergence, le vol sont fortement liés aux conditions climatiques (pluie, vent, ensoleillement) et de fait variables d'une journée à l'autre. Un passage à tout de même été réalisé pour « rassurer » le gestionnaire après un déclin fort des colonies en 2014 et l'absence de suivi en 2015. L'espèce était au rendez-vous puisque le comptage du 24 mai a permis de dénombrer 162 imagos soit le second plus « grand » comptage (180 en 2008).

Nombre record de colonies

Après record en 2013 (178 colonies) puis un déclin très fort en 2014 (22 col.), 2016 est à nouveau une année record. Plus de 200 colonies de chenilles ont été dénombrées (203). Le comptage a été réparti sur 4 journées (31 août, 02-06-08 septembre). L'effort de prospection est comptabilisée mais pour l'instant, il n'y a pas eu d'analyse précise pour évaluer son incidence éventuelle sur le nombre de colonies comptées. Il faut intégrer dans l'analyse que le temps de prospection augmente avec le nombre de colonies observées puisqu'il faut à chaque découverte faire un pointage GPS et noter l'observation. Par ailleurs, la cartographie des tâches de succise en 2012 et 2016 est intégrée dans le temps de prospection.



Figure 42. *Orchis laxiflora* blanche (cliché Marie CHEVALIER).

Cartographie des tâches de Succise des prés

En 2012, une cartographie des tâches de succise a été réalisée par Nicolas LONCLE en utilisant les coefficients d'abondance dominance. Afin de disposer d'un indicateur de gestion, cette cartographie a été refaite (mais non mise au propre pour le moment). L'impression générale est que les tâches de succise sont sensiblement les mêmes mais que l'abondance de l'espèce a globalement diminué au sein des tâches. Elle a toutefois localement régressé spatialement et numériquement aux marges du fait du développement d'autres végétations (roseaux, cariçaias, moliniaies, etc.).

Actuellement, la Succise des prés reste assez abondante et ne semble pas être un facteur limitant pour le Damier à l'échelle du site. Bien qu'il n'y ait pas eu pour le moment d'analyse statistique pour quantifier la relation, on observe assez logiquement que les colonies sont plus denses dans les secteurs les plus riches en succise. Sur le secteur Est, le taux apparent (non évalué) de parasitisme est assez faible l'espèce étant très abondante. La diminution apparente de la densité de succise ne semble pas avoir à ce stade d'effet sur l'espèce.

Groupe régional Damier

Plusieurs échanges entre chargé(e)s de mission Natura 2000 du nord Finistère (Conquet Corsen, Langazel, Guissény, Elorn) suivant des populations de damier avaient mis en évidence le besoin de mutualisation sur les techniques de suivi et de gestion des habitats de l'espèce. A l'initiative de Nicolas LONCLE, une rencontre des gestionnaires de sites à Damier de la succise a eu lieu à Rostrenen dans les locaux de l'Association de mise en valeur des landes de Lan Bern (AMV) le 21 avril. Une trame commune de diaporama a été proposée par Nicolas LONCLE aux différents gestionnaires afin de faciliter le travail de chacun et d'échanger sur des éléments communs.

La réunion a réuni 26 personnes représentant 20 structures : collectivités, associations gestionnaires et associations naturalistes (Bretagne Vivante, GRETIA), le CBNB et des naturalistes ayant particulièrement suivi l'espèce ou apportant un regard régional. Cette première réunion a mis en évidence l'intérêt des acteurs et la nécessité d'une action régionale sur cette espèce qui est en déclin. Par ailleurs, la connaissance des effectifs est très variable d'un site à l'autre et on peut estimer que près de la moitié des stations n'ont pas de suivi régulier.

Les participants se sont accordés sur l'intérêt de monter un programme régional qui pourrait être porté et coordonné par la nouvelle Association des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne (AGENB). Nicolas LONCLE a échangé avec Delphine EVEN, salariée de cette nouvelle structure qui a pris le relais pour le moment de cette démarche d'animation régionale sur le Damier.

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

Nouvel état des lieux pour l'espèce

L'espèce ne faisait plus l'objet d'un suivi précis depuis 2009. Le stage sur la gestion du réseau hydraulique du marais (cf. page 63) a été l'occasion de dresser un état de la répartition de l'Agrion de Mercure sur le marais du Curnic. Marie CHEVALIER a donc réalisé les prospections et cartographié les fossés où l'espèce est présente. Les observations indiquent une répartition spatiale globalement conservée depuis les premiers suivis et même étendue à l'est (cf. infra). Près d'un kilomètre de fossés sont utilisés par l'espèce. On observe toutefois que plusieurs fossés vers An Isquin et Trimean ont perdu leur capacité d'accueil pour l'espèce. L'étude a permis de préciser les caractéristiques des fossés favorables à l'espèce qui pourront guider la gestion. L'analyse statistique des données pourraient permettre de mieux préciser les exigences de l'espèce sur le site.

Confirmation de la présence de l'espèce à l'est du site

En 2012, un mâle avait été observé par José DURFORT et Nicolas LONCLE à l'extérieur du site entre le Cleger et Poultousse. Cette observation et quelques fossés favorables laissaient suspecter sa présence. Les prospections de Marie CHEVALIER ont permis d'établir la présence de l'espèce *a minima* dans les fossés le long de la route allant de Poultousse au Cleger.

Loutre d'Europe

Pas d'épreuves observées avec certitude par Nicolas LONCLE en 2016 mais une prospection moins régulière sur le marais à l'exception de l'écluse. La présence semble discrète ou sporadique.

Phoque gris

Pas de suivi sur cette espèce, observée régulièrement par des usagers du site. La fonctionnalité de la zone pourrait être une zone d'alimentation occasionnelle.

IV.1.e Habitats d'intérêt communautaire

En 2016, en plus du suivi du cordon dunaire (cf. IV.1.a page 59), des études ont été réalisées sur le marais.

Stage sur le réseau de cours d'eau et fossés du marais

La gestion du réseau de fossés et cours d'eau demeure un élément central de la gestion du marais parfois contraint par des intérêts apparemment contradictoires. Le besoin d'une étude aboutissant à un schéma de gestion avait déjà été soulevé lors du COPIL de 2013. Jusqu'à présent les études réalisées sur ce sujet avait une approche essentiellement thématique : hydrologie : (FAYAT 1998, YONI 2000) qualité chimique et biologique (MERLET, 2009). L'objet de l'étude était d'avoir une approche globale étudiant les différentes fonctions (hydraulique, épuratoire, écologique) de ces cours d'eau et fossés en intégrant les enjeux de conservation et socio-économiques en identifiant les divergences ou les convergences d'intérêt. Pour proposer une gestion adaptée par secteurs.

Marie CHEVALIER, étudiante en Master 2 Gestion et conservation de la biodiversité à l'Université de Bretagne Occidentale a été retenue pour ce stage de 6 mois d'avril à septembre 2016. La mairie remercie vivement Marie pour son investissement, le sérieux de son travail et sa sympathie.

La mairie remercie également **l'agence de l'eau Loire Bretagne qui a attribué une aide à hauteur de 80 %**.

L'encadrement de cette étude est le dossier qui mobilisé le plus Nicolas LONCLE en 2016 soit près de 90 h (incluant, le traitement des candidatures, la demande d'aide à l'AELB, etc.)

Nous présentons les éléments principaux du stage et renvoyons au [rapport complet](#) pour plus de détails.

Caractérisation et cartographie du réseau

Le réseau de cours d'eau, fossés et dépressions superficielles a été cartographié et caractérisé d'après de nombreux descripteurs sélectionnés en partie sur la base d'une analyse bibliographique. Faute de temps, l'inventaire n'a pu être tout à fait exhaustif mais le linéaire caractérisé est déjà assez colossal et clairement sous-estimé par le Nicolas LONCLE avant l'étude. Plus de 275 biefs (tronçons hydrographiques présentant une

homogénéité du point de vues des paramètres descriptifs retenus) ont été décrits ; Ils représentent **près de 13 kilomètres de cours d'eau et fossés** ! En complément, **les dépressions superficielles** au sein des parcelles ont été cartographiées exhaustivement : elles **représentent environ 18 km** ! Elles avaient un rôle agricole pour « l'assèchement » estival et contribuent aujourd'hui à la diversité intraparcellaire (variations topographiques douces entraînant des zonations de végétations).

Suivi de l'Agrion de Mercure

cf. page 63.

Rencontres des usagers du marais et de personnes ressources

Une dizaine de personnes (agriculteurs, particuliers en contrat pâturage, professionnel équestre, association du polder, service techniques, etc.) ont été interrogés pour connaître leur pratique, les besoins qu'ils identifient, etc.

Synthèse des enjeux par secteurs et propositions de gestion

La prise en compte des enjeux de conservation, des fonctions du réseau, des pratiques et attentes des usagers, a permis de dresser un tableau de synthèse par secteurs cohérents indiquant des orientations globales et des actions précises pour certains biefs.

Cartographie du secteur d'An Isquin

Cartographie des tâches de Succise des prés

Nicolas LONCLE a réalisé une cartographie des tâches de succise selon la même méthode que 2012 (cf. précisions page 62). Si la disponibilité le permet, une cartographie de succise sera refaite en 2017 avec la nouvelle ortho réalisé avec un drone (cf. infra).

Photographie haute résolution avec un drone

L'entreprise Armor Drone (56) a été retenue pour réaliser une photographie aérienne du secteur d'An Isquin sur une vingtaine d'hectares. Le premier passage a été réalisé le 4 octobre. Des difficultés de traitement (reconstitution imparfait de la mosaïque) a contraint l'entreprise a revenir pour une seconde série de photos, en programment cette fois un plan de vol automatisé. A cette époque, les couleurs ne sont pas très contrastés mais la résolution des images permet sans difficulté d'interpréter et de distinguer les formations végétales. L'objectif est à partir de ce support haute résolution, de réaliser une cartographie des habitats et de disposer d'un état des lieux précis avant de programmer une série de travaux d'entretien et de restauration pour cette zone de haut intérêt patrimonial.

Projet tutoré avec le BTS A GPN de Suscinio

L'orthophotos au drone a notamment été réalisée pour le groupe de quatre étudiantes (5 étudiants initialement) en BTS A Gestion et protection de la nature dans le cadre d'un projet tutoré sur la tourbière. L'objectif était de réaliser une cartographie des formations végétales à conserver (tourbière, prairies oligotrophes, bas marais, dépressions humides intradunales) et des formations végétales à contrôler (roselières, ronciers, cariçaias, saulaies, ajonc d'Europe, moliniaies mono-spécifiques).

Des difficultés d'agenda et l'insuffisance d'échanges pour valider la méthode de cartographie a mené à la réalisation d'une cartographie un peu trop détaillée qui n'a pas permis de mettre suffisamment en relief les dynamiques de végétation en cours. Les relevés de terrain de qualité et la cartographie réalisée avec sérieux sera toutefois précieuse pour réaliser une cartographie mettant en avant les stades dynamiques. Ce travail a été terminé en janvier 2017.

Stage sur la réalisation d'un gîte à chiropères

Camille LECOMPTE, étudiant en BTS Gestion et protection de la nature (Poisy, 94), a débuté en octobre 2017 une étude pour aménager le blockhaus de Beg Ar Skeiz et le rendre favorable aux chiropères. La seconde partie du stage aura lieu en mars-avril 2017.

IV.1.f Connaissances des usages

Ramassage de goémon d'épave

Après échange avec un agriculteur ramasseur de goémon, sur l'estimation du tonnage d'algue ramassée par an par une petite dizaine d'agriculteurs en activité (l'essentiel du tonnage) et autant à la retraite (cf. Bilan d'activités

2015), 1500 tonnes est probablement la valeur la plus proche de la réalité et probablement un minimum.

Pêche à pied récréative : comptages nationaux

Le chargé de mission a réalisé un comptage de pêcheurs à pied à une des deux dates prévues dans le cadre du programme LIFE pêche à pied (8 avril). Le site de Guissény ne fait pas partie des sites du LIFE mais le comptage des pêcheurs à pied permet d'évaluer la pression de pêche au regard de la fréquentation d'autres sites et de mieux connaître les usages du site. Les données chiffrées et cartographie ont été transmises au coordinateur national (association IODDE).

IV.1.g Amphibiens et Reptiles

Pas de données notables a précisé, si ce n'est l'observation d'une Grenouille rousse à An Isquin en été. Les cartes de répartition n'ont toujours pas été réalisées faute de temps.

IV.1.h Abeilles à la maison de la digue

En août 2013, une colonie d'abeilles a été repérée entre un volet fermé et une fenêtre de l'étage à la maison de la digue. Depuis la colonie se maintient et s'est développé surtout entre 2013 et 2014. En 2016, à la fin de l'été et au début de l'automne, la ruche a été fortement prédatée par des frelons asiatiques malgré la destruction de nids à quelques centaines de mètres (cf. VI.2.c page 73). Un frelon asiatique a été observé en hivernage entre la fenêtre et la ruche au cours de l'hiver 2016-2017.

IV.1.i Insectes aquatiques

Le bureau d'études Aquabio (structure coopérative) élabore un indicateur BIOME (BIOindication des Mares et des Etangs). Afin de mettre au point cet indicateur, ils étaient à la recherche de mares en Bretagne. Nicolas LONCLE a saisi l'opportunité pour leur proposer les pannes dunaires de l'arrière dune du Vougo ainsi que les mares de la Palud. La société a réalisé des prélèvements le 07 juin. Le biologiste d'Aquabio a confirmé que ces mares étaient diversifiées. Pour l'instant, le résultat des prélèvements n'a pas été communiqué mais le bureau d'étude s'est engagé à les transmettre en remerciement de cette coopération.

Les données naturalistes recueillies pour les taxons suivants botanique, amphibiens, oiseaux, indiquent que ce secteur non inclus dans le périmètre de l'arrêté de protection de biotope est l'un des secteurs les plus diversifiées du site Natura 2000. L'étude des invertébrés aquatiques est susceptible d'apporter des éléments patrimoniaux complémentaires ; l'étude des characées seraient également souhaitable pour préciser les enjeux patrimoniaux de ce secteur.

IV.1.j Suivi de la digue du marais du Curnic

Le DOCOB prévoit le maintien en bon état de la digue du Curnic (Objectif F3). La fiche action 24 de niveau maximum de priorité, prévoit le suivi de la digue du Curnic. La fiche prévoit notamment la tenue d'un carnet de bord compilant « *les observations des éventuelles dégradations de la digue (parements nord et sud, sentier au sommet) en fonction des éléments (grandes marées, tempêtes) et des usages (randonnées etc.). Il compilera également toutes les actions ponctuelles de réparation (s'il y a lieu) ou de débouchage de l'écluse lors des ensablements.* ». La méthode de suivi a été mise au point en 2014 et est ajustée depuis.

Suivis 2016

Des visites ont été effectuées après les épisodes de grandes marées sous conditions de vents forts et mer houleuse. L'expérience a permis d'observer que les marées des vives eaux en condition calme n'entraînent pas de dommages significatifs et ne justifient pas un suivi particulier. L'ensemble des visites de la digue par le chargé de mission sont listés dans le Tableau 11.

Tableau 11. Liste des visites de la digue (suivi, entretien, travaux) en 2016 par N. LONCLE

Date	Observateur(s)	Type de visite	Réparations temporaires / autres travaux		
			nombre	par	remarques
05/02/16	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0		
22/02/16	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	1	Service technique	fixation blocs avec ciment (ParMer_300-310)
09/03/16	LONCLE Nicolas	Contrôle entre 2 MHVE	2	LONCLE Nicolas	Calage bloc(s) à la massette
09/03/16	LONCLE Nicolas	Observation mer et vagues à MHVE			
10/03/16	RAPIN Raphaël LONCLE Nicolas	Contrôle entre 2 MHVE	0		
21/03/16	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0		
25/05/16	LONCLE Nicolas LETOURNEL Jean-Michel (SUEZ)	Visite technique approfondie	0		
12/10/16	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	1	LONCLE Nicolas	Calage bloc(s) à la massette
08/11/16	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0		
10/12/16	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0		

Visite technique approfondie

Les visites techniques approfondies (VTA) sont prévus légalement tous les 5 ans. Le Conservatoire du Littoral a retenu l'entreprise SUEZ environnement. Le rapport conclut : « *L'inspection visuelle réalisée permet de conclure sur un état moyen de la digue. L'ouvrage et ses différentes parties ne présentent pas de désordres graves apparents susceptibles d'affecter à court terme sa structure. Néanmoins, il est nécessaire de reprendre l'ensemble des moellons manquants avant les prochaines grandes marées. Par ailleurs, le confortement du parement côté mer, par une reprise de la partie supérieure de la digue entre le pK 0,20 au pK 0,25 est à inscrire dans les travaux de priorité immédiate.* » D'autres travaux secondaires ont été listés. Ces travaux n'ont pu être menés en 2016 et il conviendrait de programmer des travaux en 2017 pour faire suite notamment aux dommages légers de l'hiver 2016-2017.

Rédaction de rapports*Compte-rendu d'événements*

Aucun événement suffisamment important n'a justifié la rédaction d'un compte-rendu.

Fiches EISH

Aucun événement suffisamment important n'a justifié la rédaction d'une fiche EISH.

Compte-rendu de travaux

Le CR des travaux menés en 2015 a été réalisé début 2016.

Répartition du temps de travail

Une soixantaine d'heure ont été consacrés au suivi de la digue en 2016. Le temps de travail dédié à la digue a été répartie (au niveau du tracé horaire du temps de travail) entre le temps Natura 2000 financé par l'aide Etat/FEADER et le temps Mairie-CG29/CEL. Il a été considéré que l'accompagnement des entreprises, le suivi des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral et majoritairement réalisé par Nicolas LONCLE justifiait de l'affectation du temps passé au financement Mairie-CG29/CEL, le compte-rendu des travaux également. Les relevés de terrain, le traçage des marquages ont également été affecté au temps Mairie-CG29/CEL de façon un peu plus arbitraire. La mise au point de la méthode de suivi et de consignation des

dommages et la rédaction des comptes-rendu de dommages et d'événements a été affecté au temps Natura 2000 car ils répondent directement à la fiche action n°24 par la tenue d'un cahier de bord.

IV.1.k Intégration des données dans le Système d'Information Géographique

Comme chaque année, un travail de cartographie sur SIG a été réalisé en 2016. Le travail consiste à intégrer toutes les données issues des suivis scientifiques, mais également d'intégrer toutes les opérations de gestion mises en place, pour en garder la trace et pouvoir évaluer la pertinence des actions de gestion. La réorganisation de ces données permettra une analyse pour l'évaluation du document d'objectifs.

IV.1.1 Questionnaire sur les espaces naturels de Guissény

Julie FAUVEL, étudiante en Master 1 ERPUR à l'université de Rennes I, a réalisé en mairie un stage de deux mois (avril et juin). Il s'agissait de réaliser une étude multi-dimensionnelle de la commune de Guissény, correspondant avant tout à un « exercice » universitaire et non à une demande de la commune. Pour le rapport, un travail d'analyse diachronique sur l'évolution des milieux (cartographie des usages, des haies et talus) a notamment été mené ainsi que des entretiens avec des acteurs locaux.

À la demande de Nicolas LONCLE, elle a mené en complément un questionnaire auto-administré, diffusé notamment via la page Facebook de la mairie, sur l'aménagement de la commune et particulièrement sur les espaces naturels. Le nombre de réponses est assez faible (39 répondants) mais les résultats sont tout de même intéressants à prendre en compte (cf. Annexe VIII).

IV.2 Suivis complémentaires hors cadre de l'opération Natura 2000 et terrains du CEL

IV.2.a Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux

Wetland

Le littoral de Guissény est suivi depuis une dizaine d'années dans le cadre du comptage international Wetland permettant de connaître les populations d'oiseaux d'eau (anatidés et limicoles principalement). Ce suivi est assuré par Jean-Noël BALLOT, bénévole au Groupe Ornithologique Breton (devenu Bretagne Vivante Ornithologie). Il suit également les vanneaux huppés se reproduisant occasionnellement sur l'arrière dune du Vougo.

Points d'écoute IPA

Les points d'écoute par la méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA) relancés en 2015 avec Jean-Marie COCHET n'ont pas été reconduits cette année faute de temps disponible. Une réflexion sur les suivis oiseaux à mener serait nécessaire (enjeux du site, évaluation de la gestion, etc.).

Gravelot à collier interrompu

Le dimanche 8 mai, Jean-Noël BALLOT et Nicolas LONCLE ont parcouru le littoral du Vougo à la pointe de Neiz Vran pour repérer d'éventuel Gravelot à collier interrompu nicheur. Ce suivi est coordonné par Bretagne Vivante au niveau régional. Deux passages sont prévus mais Nicolas LONCLE n'a pu trouver de disponibilité pour le second créneau de juin.

Goéland argenté nicheur

Au cours de la prospection Gravelot à collier interrompu, Nicolas LONCLE a repéré des indices de reproduction certaine pour des goélands argentés le long du littoral de Kerlouan dans le périmètre du site Natura 2000 de Guissény (rocher Ar C'hastell). L'espèce était déjà connue pour se reproduire sur l'îlot de Golhedog.

IV.2.b Mammifères et autres animaux marins

Suivi sentinelle du programme CapOeRa

L'Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS) a mis en suspens la collecte (hors protocole de suivi régulier) de capsules d'œufs de raie pour se consacrer à l'analyse des données. La mairie a relayé cette information. Quelques personnes ont tout de même déposé des capsules.

Échouage de mammifères marins

En 2016, seul l'échouage d'un phoque sur Enez Kroazenn a été signalé à Océanopolis (qui a ensuite contacté la

mairie) mais le cadavre a probablement été emporté puisqu'il n'a finalement pas été revu.

Signalement d'un Requin pèlerin

Daniel LABORIE a observé le 20 mai depuis la côte face à la pointe du Skeiz un aileron interprété comme celui d'un Requin pèlerin. Christian BITTARD a rapporté à Nicolas LONCLE qui l'a transmise à l'APECS. L'APECS a pris contact avec ces personnes pour plus de détails.

Échouage de méduses

Aux environs du 10 novembre, des méduses *Pelagia noctulica* se sont échouées en nombre tout au long du littoral de Guissény.

IV.3 Projet de cahier de suivis

Afin de centraliser les données relatives aux divers suivis sur le site, le chargé de mission souhaite réaliser un cahier de suivis qui contiendrait :

- les résultats des suivis scientifiques sous forme de tableaux, de cartes, de photos et d'analyses
- le report des cahiers de pâturages
- les détails des dates d'intervention et de travaux par des entreprises
- toute autre information complémentaires utiles à la mémoire du site (comptes-rendu divers, etc.)

Ces différents suivis sont généralement présents de manière éparses notamment sur le poste informatique. Mais le bilan d'activités ne peut pas présenter tous ces éléments sous peine d'être alourdis considérablement et de perdre en lisibilité. Malheureusement, la charge de travail n'a toujours pas permis de rassembler ces éléments pour le moment.

V Information, communication, sensibilisation

V.1 Création / mise à jour d'outils de communication

V.1.a Communication par les médias de l'opérateur

Site internet

Le site internet lancé en 2009 a fait l'objet de mises à jour un en 2016, essentiellement par la mise à disposition des rapports et différentes études en téléchargement.

Bulletin d'information municipal

La mairie de Guissény réalise une lettre d'information communale toutes les semaines. Des informations relatives au Site Natura 2000 ou actions communales en faveur de l'environnement ont été rédigées de manière hebdomadaire ou mensuelle. Une dizaine de mots en 2016 (Annexe V).

Revue semestrielle : Sell'ta

La mairie de Guissény publie deux fois par an, une revue communale intitulée « Sell'ta ». Un bilan en juin et un bilan fin décembre ont été rédigés sur la gestion du site Natura 2000.

V.1.b Information dans la presse et autres médias

Presse quotidienne régionale

A chaque intervention sur le site, les correspondantes de la presse locale sont contactées. En 2016, plusieurs articles ont été rédigés sur les actions Natura 2000 ou sur des sujets mentionnant Natura 2000 (collaboration, etc.) dans Ouest-France et Le Télégramme (Annexe I).

Radio

Une seule interview de radio cette année avec Arvorig FM pour les informations des radios associatives en langue bretonne, à l'occasion du colloque sur les zones humides organisées par le CD29 et le Forum des Marais Atlantique.

Télévision

Un seule interview par France 3 Iroise en breton à l'occasion également du Forum sur la restauration des zones humides.

V.2 Sensibilisation et Animation

L'ensemble des animations et interventions pédagogiques est synthétisé dans un tableau en Annexe VII.

V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants

Cycle 3 école Sainte-Jeanne d'Arc - sternes

A l'occasion de la réparation des radeaux, un petit projet a été conduit avec la classe de cycle 3 monolingue de l'école Sainte-Jeanne d'Arc. Le projet pédagogique s'est déroulé en trois temps :

- **8 mars, découverte en salle de classe** : petit jeu, comment reconnaître les différentes espèces de sternes. Projection d'extrait d'une vidéo sur la sterne de Dougall (mode de vie, problèmes rencontrés par les sternes, etc.) / Pourquoi réaliser des radeaux ?
- **9 mars, bricolage aux ateliers** : présentation du travail par les bénévoles / assemblage des derniers abris / fixation des abris à sternes sur les radeaux réparés.
- **28 juin, étang du Curnic** : observation des sternes sur les radeaux à la longue vue / observation de la ruche dans la maison de la digue.

Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO

Une intervention a été réalisée auprès d'étudiants de Master 2 sur Natura 2000 et la Gestion Intégrée des Zones Côtières illustrée par le cas du site de Guissény. Comme les années précédentes, la présentation a eu lieu sur site en exposant sur le terrain les pratiques de gestion, les problématiques locales, etc.

V.2.b Animations auprès du grand public

Projet d'exposition sur Natura 2000 à l'office de tourisme

Fin 2015, il avait été convenu avec l'office de tourisme du pays de Lesneven et de la côte des légendes de réaliser une exposition sur Natura 2000, dans les locaux de l'office de Guissény. La conception et l'impression de l'exposition était à la charge de la mairie. Il était prévu de concevoir trois panneaux et d'exposer des photos de photographes amateurs du site qui avaient donné leur accord. Le temps de conception (contenu et mise en forme) avait clairement été sous-estimé. Aussi, seul un panneau avait été produit début juillet. Il a été jugé préférable d'annuler pour 2016 ce projet et de le reporter.

Sorties natures

Journée mondiale des zones humides

Pas d'animation organisée en 2016.

Fête de la nature

Pas de véritable animation mais un chantier nature de limitation du radis ravenelle (cf. II.4.e page 40).

Animations estivales

Des animations nature ont été conduites sur le site Natura 2000, les terrains du Conservatoire du Littoral, au bourg de Guissény et sur le site de Saint-Gildas. Les publics visés sont les habitants et les touristes également en saison estivale. Dix animations ont été proposées dont trois annulées faute d'inscrit suffisant et de conditions météorologiques défavorables. **La fréquentation des animations est un peu moins bonne qu'en 2015.** 106 participants pour 7 animations, soit une moyenne de 15 personnes ; le nombre de participants varie de 5 à 28. Comme les années passées, les animations « jeux buissonniers » et « découverte de l'estran » sont les animations qui attirent le plus. On observe que plusieurs personnes reviennent d'une année sur l'autre indiquant une satisfaction sur la qualité des animations.

Du point de vue **communication**, il n'y a pas eu de livret dédié aux animations nature contrairement à 2013 et 2015. Les animations étaient signalées dans le livret général d'animations estivales. Une affiche dont le visuel serait à revoir. Après un retour de cinq étés, il semble que le livret d'animation dédié reste l'outil de communication le plus efficace.

Ces animations ne sont pas financées par l'animation Natura 2000 (fonds Etat/FEADER), mais elle contribue à sensibiliser les habitants à la diversité et la sensibilité des habitats présents et de faire connaître les actions menées grâce à Natura 2000.

Animation lors du festival Kerzion

A l'occasion du festival Ker-Zion, Nicolas a assuré de nouveau un « stand » Natura 2000. Le stand était cette année positionné au départ de la cale du port du Curnic. Marie CHEVALIER a animé Nicolas pour l'animation du stand. Quelques animaux marins, une laisse de mer, etc. étaient présentés aux participants.

Les chardons bleus présents sur les dunes étaient à nouveau mis en défens et des petits panneaux présentaient des anecdotes sur l'espèce, sur les protections en vigueur sur le site, etc. (cf. Bilans d'activités précédents). La sensibilisation a été toujours aussi efficace, puisque les chardons bleus étaient toujours en place et le secteur du Curnic a été tenu propre.

V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes

V.3.a Réseau Natura 2000 et autres réseaux

Le chargé de mission a participé aux journées de réseau Natura 2000 organisées par la DREAL Bretagne mais a annulé faute de disponibilité sa participation à la table ronde des Aires Marines Protégées. Participation également à une demi-journée du Forum des Marais Atlantiques sur la réglementation sur les zones humides et cours d'eau ; au colloque sur les zones humides à Brest ; au forum des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne. Le site de Guissény a été représenté au forum régional natura 2000 le 6 décembre par le chargé de mission et par un membre du COPIL.

V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne

En tant que membre du conseil d'administration, Nicolas LONCLE a participé à l'activité de l'association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne : échanges sur problématiques du réseau, recherches d'outils, participation à des réunions. Sa principale contribution pour 2016 est présentée au point suivant.

V.3.c Représentation de l'association à l'Association des Gestionnaires d'espaces naturels Bretons

L'association des chargés de mission Natura 2000 (ACM N2000) fait partie des associations fondatrices de l'Association des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons (AGENB). L'assemblée générale constitutive a eu lieu le samedi 08 octobre ; l'ACM N2000 était représentée par Stéphanie ALLANIOUX (présidente) et Nicolas LONCLE (administrateurs). Nicolas LONCLE a représenté l'ACM N2000 lors du conseil d'administration du 01 décembre. Il est prévu que Nicolas LONCLE assure la représentation de l'association sauf empêchement. Le travail de l'AGENB doit bénéficier à l'ensemble des gestionnaires bretons et sera peut-être amenée à animer le réseau Natura 2000. L'AGENB doit participer en s'appuyant sur les membres du forum des gestionnaires bretons à favoriser la mutualisation des connaissances, du matériel de gestion, etc. ; à définir des stratégies et à conduire des projets multisites d'importance régionale ; à animer les réseaux, etc.

VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan

Le plan de lutte contre les algues vertes validé fin 2012 est terminée. En 2016, un bilan a été dressé et la mairie a participé à une réunion pour préparer un nouveau plan. Nicolas LONCLE a proposé qu'une étude soit réalisée sur l'augmentation du potentiel de dénitrification par la roselière du Cleger moyennant une dérivation du cours de l'Alanan au travers de la roselière. Il s'agirait de répondre à la fois aux enjeux de qualité de l'eau et de conservation de la biodiversité :

- limiter le flux d'azote sortant du marais pour limiter les ulves en mer
- limiter l'expansion des roselières sur les dépressions humides intradunales
- restaurer la roselière du Cleger en cours de fermeture (pour la rendre plus favorable aux fauvelles paludicoles dont le phragmite aquatique)

La commission de travail sur les algues vertes a validé le principe d'une étude sur ce sujet. Le nouveau projet de plan algues vertes en cours n'est pas encore validé.

Par ailleurs, le ramassage des algues vertes a mobilisé du temps dans le cadre du ramassage en mer à des fins de valorisation par l'entreprise AGRIVAL (cf. III.3.c, page 57).

VI.2 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement

VI.2.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site

Dépôts de déchets agricoles et brûlages

La présence d'une décharge sauvage conséquente dans le secteur d'An Isquin et de Milin Ar Raden avait été présentée dans le bilan d'activités 2015. De nouveaux dépôts ont été constatés en 2016. Faute de pouvoir identifier les responsables des dépôts, un courrier a été adressé au propriétaire qu'il pouvait être tenu pour responsable des dépôts et contraint de les évacuer. Les propriétaires ont répondu ne pas être responsables des dépôts et la mairie leur a suggéré d'évacuer les déchets et *a minima* de faire clôturer ce terrain. Le terrain a été clôturé avec un panneau « dépôts interdits » et a depuis été respecté.

Ce terrain devrait être vendu au Conservatoire du littoral, il sera alors possible d'envisager un nettoyage, au frais malheureusement de la collectivité.

Autres dépôts illégaux

Des dépôts agricoles et domestiques, de déchets verts et ménagers, de taille moindre sont constatés de ça et là sur le site de l'secteur de Prad Ledan est particulièrement concerné notamment sur les dunes.

Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés

Pas de problèmes de circulation à signaler.

Chiens et chevaux sur l'estran

Régulièrement, des chiens ne sont pas tenus en laisse et causent des dérangements pour les oiseaux notamment sur l'estran ; ce dérangement n'est pas quantifié. Un dialogue de sensibilisation est parfois mené lorsque l'occasion se présente, les personnes sont plus ou moins réceptives,... Des cavaliers fréquentent régulièrement l'estran (seul un professionnel bénéficie d'une dérogation).

Globalement, il n'a pas été constaté en 2016 dans le périmètre du site sur la zone d'infraction réglementaire portant un préjudice majeur aux milieux et espèces.

VI.2.b Atteintes environnementales en périphérie du site

Remblais sur zones humides

La mairie a sollicité à deux reprises la police de l'eau (ONEMA) après le signalement de remblai sur zone humide dont un à la source d'un ruisseau s'écoulant vers le site Natura 2000. Dans ce premier cas, le remblai en partie ancien concerne un particulier et aucune infraction n'a été constatée par l'ONEMA (inférieur au « seuil » de 1000 m²). Dans le second cas, il s'agissait d'un agriculteur et un accord amiable devait être trouvé pour une

remise en état.

Autres pollutions

Pollutions d'origine agricole

Des signalements de pollution émanant d'installation agricoles ont été faites auprès de la mairie ou constaté par les agents : débordement d'une fosse à lisier, fossés régulièrement souillés par des matières organiques (aliments), dépôts et brûlages de bâches plastiques. Un rappel des réglementations est généralement fait

Ces comportements d'une minorité d'exploitants nuisent cependant à l'image de l'ensemble de la profession et peuvent localement avoir un impact non négligeable sur la qualité des eaux notamment.

Dépôts de produits toxiques

Des bidons de produits du bâtiment ont été déposés à côté d'un affluent de l'Alanan au niveau de Poulloupri le long de la route de Keradraon. Une partie du contenu semble s'être écoulé dans le milieu.

VI.2.c Lutte contre le Frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui a colonisé très rapidement la France en moins d'une dizaine d'années. La progression de sa présence sur le Finistère a été très impressionnante au cours des deux dernières années. C'est le cas également à Guissény : un nid signalé et détruit en 2014 et 2015 ; 20 nids détruits en 2016 ! Etant donné les observations et la difficulté de repérer certains nids, il est très probable que les 20 nids détruits ne correspondent qu'à une partie émergée du nombre de nids réels . Ainsi, les nids localisés sont nombreux dans les zones urbanisées probablement car le nombre de personnes et le risque ressenti favorise leur signalement. Mais qu'en est-il de la colonisation dans le milieu naturel, loins des observateurs ? Si l'impact sur les abeilles domestiques est fort et visible, qu'en est-il sur le reste de l'entomofaune et notamment du site Natura 2000 ?

Lors du comptage des colonies de damier de succise dans un secteur particulièrement riche en insectes (syrphes et bourdons notamment), aucun frelon asiatique n'a été observé au cours de ces journées.

VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

VII.1 Organisation de la gouvernance du site

VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni le 26 avril 2016 (COPIL précédent en 2013). Vingt six personnes y ont participé. Le bilan des actions depuis 2013 ainsi que les principaux projets à venir ont été rapportés et discutés. En plus de la mairie et la DREAL, Serge SUANEZ a présenté les derniers résultats du suivi des dunes et Marie CHEVALIER l'étude sur le réseau hydrographique. La mairie de Guissény a été reconduite opérateur local et le maire de Guissény président du COPIL. Le compte-rendu et les présentations du COPIL sont disponible au téléchargement sur le site internet au lien suivant <http://guisseny.n2000.fr/node/178>.

VII.1.b Animation de groupes de travail

Il n'y a pas eu de réunion de groupe de travail en 2016. Nous signalons toutefois le travail réalisé avec la DREAL, et la communauté de communes dans le cadre la gestion du trait de côte (cf. IV.1.b page 59).

VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL

En plus du COPIL, des réunions avec les services de l'État et le Conservatoire du littoral (Tableau 11) ponctuent l'année pour traiter généralement des dossiers précis. Les services de la DDTM/DML ont été rencontré pour des travaux liés à la continuité de la servitude de passage pour les piétons sur le littoral (SPPL) et à la digue du Curnic.

Action foncière renforcée

Depuis deux ans, le Conservatoire du Littoral mène une action foncière renforcée sur des bassins versants algues vertes et notamment sur le secteur de Guissény (au sein du périmètre d'intervention) et particulièrement sur Plouguerneau dans le prolongement du site de Guissény jusque Kerizoc, dans la zone de préemption du Conseil départemental. C'est à dire le CEL démarché de façon systématique les propriétaires de terrains (non bâtis) dans les zones concernées pour leur proposer l'achat. Nicolas LONCLE accompagne le CEL pour cette action grâce à sa connaissance du terrain pour l'identification des usagers, d'enjeux naturalistes ; il assure l'intermédiaire entre les CEL entre les particuliers qui souhaitent vendre (on ne pas vendre) ou mieux comprendre les possibilités d'usages une fois le CEL propriétaire.

En 2016, deux parcelles ont été acquises à Guissény (0,3705 ha pour un total de 926,25 €) et 32 parcelles à Plouguerneau (50,0086 ha pour un total de 16 624,73 €) (cf. Figure 43, page 75).

Visite de la directrice du Conservatoire du littoral et du délégué de rivage

A l'occasion du renouvellement de la convention avec le Conseil départemental, Odile GAUTIER directrice du Conservatoire est venue dans le Finistère nord. Elle a profité de ce déplacement pour visiter deux sites du Conservatoire Keremma et Guissény (visite d'une heure). Elle était accompagné par Didier OLLIVRY, délégué régional se rendant également pour la première fois sur le site et Jocelyne CHAPELLE, responsable du pôle foncier à la délégation. La mairie de Guissény était représentée par trois élus Marcel DECÔME, Jakez LE BORGNE (adjoint), Pascal LORGERÉ et par Nicolas LONCLE.

Date	période	Thème	Personnes présentes	Organisateur(s)	Lieu
mar. 5 janv.	Matin	Action foncière	PRIGENT Maïna	CEL / Mairie	GUISSENY
mer. 6 avr.	Matin	Action foncière	PRIGENT Maïna / COUESNON Oriane	CEL / Mairie	GUISSENY
jeu. 26 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	BELLE-ILE
ven. 27 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	BELLE-ILE
mar. 18 oct.	Matin	Projets travaux et gestion	GAY Isabelle et MOTHAY Nicolas	CEL	GUISSENY
lun. 14 nov.	Après-midi	Visite directrice du CEL	GAUTIER Odile, OLLIVRY Didier, CHAPELLE Jocelyne	CEL / Mairie	GUISSENY
mar. 29 nov.	Matin	Évaluation patrimoniale sites 29N	Référents et gestionnaires sites CEL	CEL	CLEDER

Tableau 12. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2016

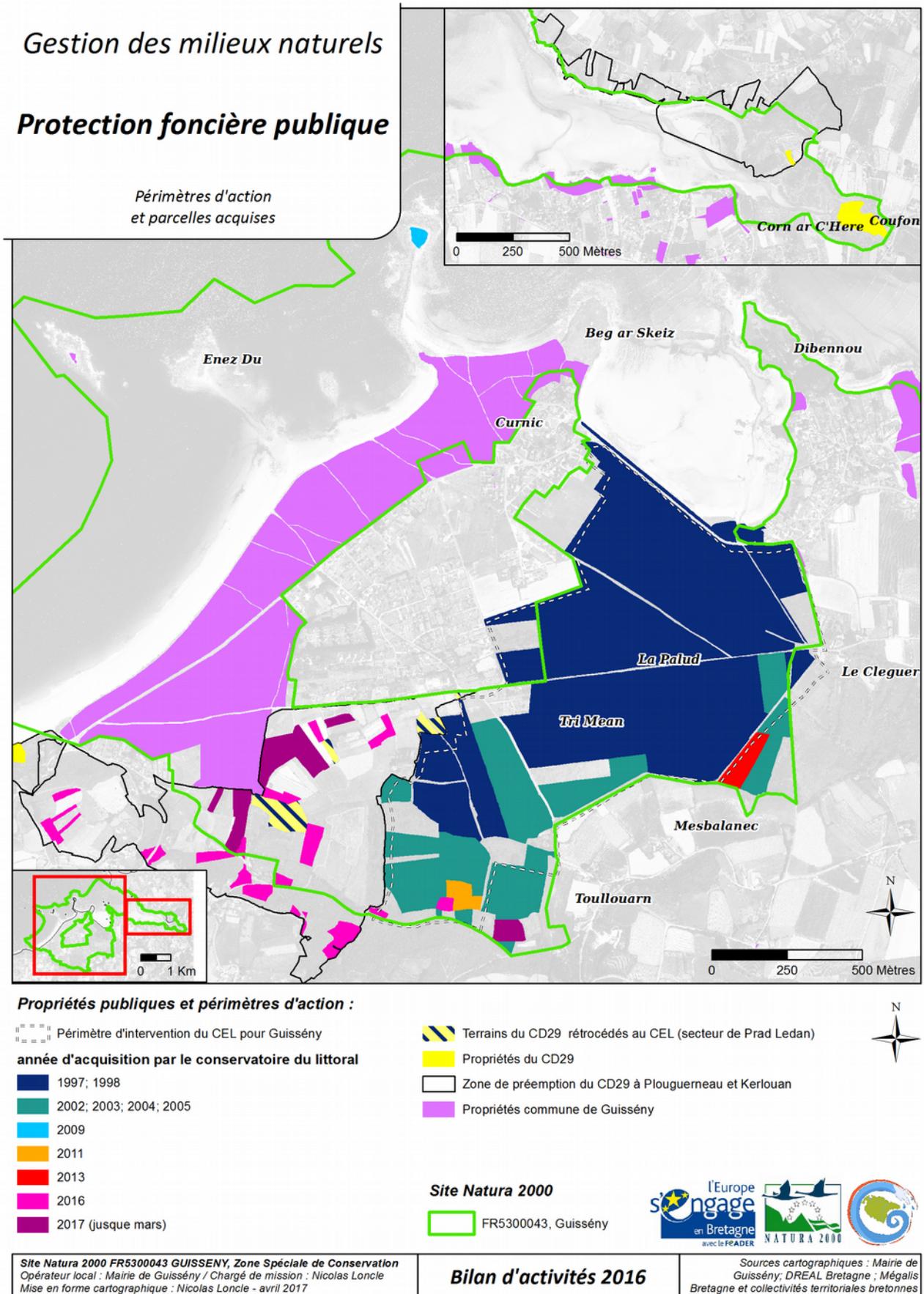


Figure 43 : Etat des lieux des acquisitions foncières dans et en périphérie du site

VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers

De nombreux rendez-vous, rencontres, réunion diverses jalonnent la semaine du chargé de mission. Elles varient en temps et en formalité : des entrevues en mairie de quelques minutes avec un particulier, une association organisant une manifestation sur le site, etc. ; des visites de sites avec des scientifiques et naturalistes ; des journées entières de formations et de rendez-vous ; des animations. Seules les animations et les réunions et journées de formation sont détaillées dans ce bilan. Le suivi des rencontres tel qu'il était mené jusque 2014 n'a pas été reconduit car trop chronophage.

VII.2 Gestion administrative et financière

Sans tenir compte du travail administratif que nécessitent les contrats Natura 2000 et les MAEC (déjà évoqués précédemment), il reste un travail important de gestion administrative et financière. Il s'agit :

- des montages administratifs et financiers pour l'animation du site (échanges avec la DREAL, etc.)
- de l'élaboration et du suivi des budgets,
- du suivi des activités d'animation
- du suivi du temps de travail

VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob

A l'ordre du jour prévu du COPIL 2016 figurait un point sur l'évaluation du DOCOB. Finalement, ce point n'a pas été développé car la DREAL avait annoncé entre temps le mandatement du CEREMA pour un travail régional sur l'évaluation des DOCOBs. Il a donc été décidé de mettre en suspens les travaux d'évaluation sur le site de Guissény afin de s'inscrire dans le cadre de cette réflexion régionale en cours de lancement et de bénéficier de méthodes et des retours d'expériences qui en résulteraient.

La DREAL a invité les sites en animation du DOCOB depuis plusieurs années a candidaté pour évaluer leur DOCOB en bénéficiant de l'accompagnement du CEREMA. Le site de Guissény s'est porté volontaire et a été retenu parmi sept autres sites ainsi que le site des Marais de Vilaine. Les deux sites retenus sont assez différents (surfaces, littoral/intérieur, problématiques, types de structures, etc.) permettant d'assurer une certaine représentativité des sites bretons. **Le travail d'évaluation du DOCOB sera donc mené en 2017.**

VII.4 Élaboration de la charte

Aucun travail relatif à la charte Natura 2000 n'a été mené.

VIII Synthèse

Au niveau gestion, l'année 2016 est marquée par la signature de nouveaux contrats après une année 2015 sans possibilité d'engagement. Les quatre contrats d'entretien par pâturage ont ainsi été reconduits avec des ajustements basés sur les observations des campagnes précédentes.

Les MAEC engagées en 2015 se sont poursuivies avec des désengagements contraints de certains secteurs et malheureusement quelques difficultés administratives.

Les chantiers de bénévoles ont permis de remettre à l'eau les radeaux pour les sternes, d'entretenir les installations et de limiter plusieurs espèces végétales invasives ou envahissantes. Le troisième chantier international de jeunes (le second avec l'association Gwennili) a constitué un nouveau moment fort de la vie du site.

Au niveau études et suivi des espèces, une étude sur le réseau de cours d'eau et fossés a permis de faire un état des lieux rassurant pour l'Agrion de Mercure dont l'extension spatiale à l'est, suspectée en 2012, est confirmée. Cette étude sur les réseaux en projet depuis plusieurs années, pose des orientations de gestion par secteur et constitue une base pour la programmation de prochains travaux de gestion hydraulique.

Si l'estimation des effectifs de Liparis a été particulièrement lacunaire en 2016, la découverte d'une nouvelle station dans le secteur d'An Isquin au cœur de la colonie de Damier de la succise est une donnée importante. Cette présence renforce l'intérêt naturaliste de ce secteur que l'on peut considérer comme la zone la plus remarquable du site Natura 2000.

Le nombre record de colonies de chenilles de Damier de la succise est également un point rassurant qu'il convient toutefois de tempérer : la zone continue de se fermer et des opérations d'entretien et de restauration seront à programmer dans les années qui viennent, ce secteur devra être prioritaire. Afin d'aider à la programmation de ces actions, un travail cartographique a été initié par des étudiants de BTS GPN (Lycée de Sucinio) et une photographie aérienne avec un drone a été réalisée.

Un comité de pilotage a eu lieu en 2016 permettant de présenter les actions et suivis menés depuis trois ans et de présenter les études et projets en cours ou à venir. Fin 2016, le site de Guissény a été sélectionné pour être un des deux sites bretons où sera expérimenté l'évaluation du document d'objectif, évaluation qui avait du mal à aboutir sauf de pouvoir dégager un temps suffisant. Ce travail devrait constituer un temps important de 2017 et plus largement de la vie du site.

Index des figures

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection.....	7
Figure 2. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2016.....	15
Figure 3. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2016.....	16
Figure 4. Surfaces engagées en MAEC ayant fait l'objet d'une gestion ou désengagées en 2016.....	18
Figure 5 : Coupe inadaptée de la végétation des berges et fossés à Trimean.....	19
Figure 6. Réduction de la surface en eau libre à l'exutoire de l'étang du Curnic corrélé à l'expansion de la roselière.....	21
Figure 7. Radeau nord (Golhedog) présentant une gîte n'empêchant pas la présence des sternes.....	22
Figure 8. La remise à l'eau des radeaux en images (01/04/2016).....	23
Figure 9. Nouvelle localisation des radeaux à sternes.....	24
Figure 10. Vue de la peupleraie (espèce majoritaire) avant coupe (11/09/2011). Le sous-bois est localement dominée par une végétation de mégaphorbiaie.....	25
Figure 11. Vue après seconde saison de coupe (03/05/2012) : tas de bois prêt à cuber et rémanents éparpillés. Les peupliers au nord sont encore en place et les cyprès en bordure est, toujours debout.....	27
Figure 12. Broyage forestier en cours d'opération.....	27
Figure 13. Tas de troncs et branches débardés en centre de parcelle et en cours de broyage.....	28
Figure 14. Stock de copeaux restant au 05/11/2016.....	28
Figure 15. Broyage forestier : vue avant et après de la bande de végétation à l'ouest.....	29
Figure 16. Broyage forestier : vue générale de l'ancienne pépinière avant et après broyage.....	30
Figure 17. Détails des zones broyées et débardées pour la restauration de prairie à Trimean-La Palud.....	31
Figure 18. Construction en cours d'un mur maçonné au bout du chemin de Tresseni.....	32
Figure 19. Aménagement de l'accès à la digue du polder, rue des pêcheurs.....	33
Figure 20. Modes de financement des actions.....	34
Figure 21. Pieds d'Ail triquètre supprimés le long de la digue.....	35
Figure 22. Broyage de la dune d'Aod Ar Groaz (plage de la Croix) ; photos prises le 03/08/2016 sauf mention.....	37
Figure 23. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC (en concertation avec l'opérateur).....	38
Figure 24. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur).....	39
Figure 25. Les participants au nettoyage de plage annuel.....	40
Figure 26. Chantier de limitation de Radis ravenelle maritime.....	41
Figure 27. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.....	42
Figure 28 : Limitation et suppression d'espèces végétales invasives.....	43
Figure 29. Pot d'accueil au centre nautique.....	44
Figure 30. Entretien de la maison de la digue et de ses alentours.....	45
Figure 31. Repas dans la maison de la digue.....	45
Figure 32. Désensablement de la borne d'interprétation.....	45
Figure 33. Suppression de ganivelles et géotextile à An Ode Wenn.....	46
Figure 34. Réparation du platelage d'An Isquin.....	47
Figure 35. Limitation de saules et lâiches au début du platelage d'An Isquin.....	48
Figure 36. Limitation de saules laineux sur la dune de Penn An Dig.....	48
Figure 37. Le chantier d'arrachage de griffes de sorcières en images : arrachage en cours.....	50
Figure 38. Le chantier d'arrachage de griffes de sorcières en images : aperçus avant/après.....	51
Figure 39. Stockage des griffes au service technique (04/01/2017).....	52
Figure 40. Le groupe du séjour Gwennili 2016.....	54
Figure 41. Synthèse des actions de gestion menées en 2016.....	55
Figure 42. Orchis laxiflora blanche (cliché Marie CHEVALIER).....	62
Figure 43 : Etat des lieux des acquisitions foncières dans et en périphérie du site.....	75

Index des tables

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény.....	8
Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény.....	9
Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB.....	10
Tableau 4. Liste des contrats signés de 2003 à 2016.....	12
Tableau 5. Liste des MAEC prévues sur le marais du Curnic.....	17
Tableau 6. Mesures et superficies engagées en MAEC depuis 2015.....	17
Tableau 7. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.....	20
Tableau 8. Liste des contractants à la coupe de bois de 2010 à 2015.....	25
Tableau 9. Nombre de stères comptabilisées et recettes par secteur et saison de coupe.....	26
Tableau 10. éléments quantitatifs du chantier d'arrachage de griffes de sorcières.....	49
Tableau 11. Liste des visites de la digue (suivi, entretien, travaux) en 2016 par N. LONCLE.....	66
Tableau 12. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2016.....	74

ANNEXES

Annexe I - Revue de presse

Index des articles

Article 1. Lino, Florence. "Natura 2000. Action Sur Les Plantes Invasives." Le Telegramme, 18/01/2016.....	80
Article 2. Morel, Annick. "Un plan d'action contre les plantes invasives." Ouest-France. 20 janvier 2016.....	80
Article 3. Morel, Annick. "Les deux radeaux à sternes en cours de rénovation." Ouest-France, 26 février 2016.....	81
Article 4. Lino, Florence. "Le Curnic. Les Radeaux À Sternes En Réfection." Le Telegramme, 2 mars 2016.....	81
Article 5. Lino, Florence. "Nature. Remise à l'eau des radeaux à sternes." Le Télégramme, 6 avril 2016.....	82
Article 6. Morel, Annick. "Les radeaux à sterne ont retrouvé le marais du Curnic." Ouest-France. 6 avril 2016.....	82
Article 7. Morel, Annick. "Bilan du comité de pilotage du site Natura 2000." Ouest-France. 20 mai 2016.....	83
Article 8. Morel, Annick. "Arrachage de radis ravenelle au Curnic." Ouest-France. 23 mai 2016.....	83
Article 9. "Deux Nouveaux Chantiers Organisés Par Gwennili." Ouest-France, 1er juillet 2016, Quimper edition.....	84
Article 10. Morel, Annick. "Chantier international de jeunes à Guissény." Ouest-France. 10 août 2016.....	84
Article 11. Lino, Florence. "Kurnig Kafe. Le Mardi, C'est Théâtre." Le Télégramme. 9 août 2016.....	84
Article 12. Lino, Florence. "Chantier Nature. Quinze Européens En Action." Le Télégramme. 11 août 2016.....	84
Article 13. Morel, Annick. "Le riche marais du Curnic, à Guissény." Ouest-France. 20 août 2016.....	85
Article 14. Morel, Annick. "Restauration d'une prairie au marais du Curnic." Ouest-France. 25 août 2016.....	85
Article 15. Lino, Florence. "Natura 2000. Restauration D'une Prairie." Le Télégramme. 30 août 2016.....	85

Natura 2000. Action sur les plantes invasives

Publié le 18 janvier 2016



Marine, Yannick, Joscelin, Alexis et Léo ont terminé leur action sur les plantes invasives.

Depuis le mois de septembre, cinq étudiants préparant un BTS « gestion et protection de la nature », au lycée de Suscinio de Morlaix, ont chaussé leurs bottes pour investir le site Natura 2000. Dans le cadre d'un projet professionnel, ils ont décidé d'agir dans la commune sur la problématique des plantes

invasives. Les plantes invasives sont des plantes exotiques ou ornementales, qui envahissent les milieux naturels au détriment des plantes patrimoniales ou protégées. Deux plantes ont attiré leur attention, le « baccharis halimifolia » et le « carbotus edulis », plus communément appelées, « seneçon en arbre » et « griffe de sorcières ».

Chantiers de bénévoles à prévoir

Ces deux espèces sont particulièrement invasives derrière le marais, pour l'une et le long de la falaise, pour l'autre. Une journée par semaine, les cinq étudiants ont tout d'abord réalisé une cartographie précise, puis un inventaire et enfin déterminé quelles actions entreprendre pour éradiquer ces plantes exogènes. Marine, Yannick, Joscelin, Alexis et Léo avaient comme tuteur Nicolas Loncle, chargé de mission pour Natura 2000. Avec les données des étudiants, le technicien pourra ainsi mettre en place des plans d'intervention, comme des chantiers de bénévoles. « Nous a (?) bien fait progresser », concluent les étudiants, ravis de leur action.

Article 1. Lino, Florence. "Natura 2000. Action Sur Les Plantes Invasives." Le Telegramme, 18/01/2016.

Guissény

Un plan d'action contre les plantes invasives



Marine Lemaire, Yannick Lemoine, Joscelin Charuel, Alexis Leberre et Léo Denais.

Cinq étudiants en gestion et protection de la nature au lycée Suscinio de Morlaix passent, depuis septembre, un jour par semaine à Guissény. Leur mission : réaliser un état des lieux et définir des actions pour l'éradication de plantes invasives, et plus particulièrement de la griffe de sorcière (carbotus edulis) et du seneçon en arbre (baccharis halimifolia). Ils ont pour interlocuteur Nicolas

Loncle, chargé de mission Natura 2000. Pendant six mois, ils ont arpenté le site Natura 2000, relevant où prolifèrent ces deux plantes « qui mènent la vie dure à de nombreuses espèces patrimoniales et protégées, qui sont alors amenées à disparaître ».

La prochaine étape sera l'éradication de ces plantes, qui pourra être confiée à un chantier de bénévoles.

Article 2. Morel, Annick. "Un plan d'action contre les plantes invasives." Ouest-France. 20 janvier 2016.

Guissény

Les deux radeaux à sternes en cours de rénovation

En début d'hiver, les radeaux à sternes, installés depuis une dizaine d'années au marais du Curnic, étaient mis à sec pour une opération de réfection, indispensable après un si long séjour dans l'eau.

Ils avaient été installés à l'époque par des bénévoles de l'association guissényenne Guissény Rendez-vous Nature. L'objectif était de favoriser la reproduction des sternes Pierregarin, en permettant la survie et l'envol des jeunes, si possible un par couple.

Ces deux radeaux étaient donc de véritables petits havres de paix ancrés dans le marais, dotés d'une surface sablonneuse et caillouteuse, et de petits abris de bois permettant aux jeunes de se réfugier en cas d'attaques de prédateurs, d'autres oiseaux, mais aussi de visons d'Amérique.

Depuis quelques semaines, les bénévoles se donnent rendez-vous tous les mercredis à l'atelier bois afin de réparer les radeaux. Si leur structure métallique est dans un état impeccable, le bois a souffert de ce séjour prolongé dans l'eau. Il faut donc rem-



À l'atelier bois, espace et machines permettent aux bénévoles de travailler dans les meilleures conditions.

placer plusieurs pièces, notamment celles qui servent à amarrer les fûts de plastique sous les radeaux, indispensables à la flottaison. Les petits abris de bois sont également refaits.

Début mars, les radeaux auront retrouvé leur place sur l'étang, à l'époque où les sternes prennent leurs quartiers d'été au Curnic, où ils resteront jusqu'en septembre.

Article 3. Morel, Annick. "Les deux radeaux à sternes en cours de rénovation." Ouest-France, 26 février 2016.

Le Curnic. Les radeaux à sternes en réfection

Publié le 02 mars 2016



Chaque mercredi, les bénévoles de l'atelier bois se retrouvent pour reconstituer les pièces des radeaux qui seront ensuite redéposés dans l'étang du Curnic.

En 2005 et 2007, l'association « Guissény, rendez-vous nature » avait installé deux radeaux sur l'étang du Curnic. Le but étant de favoriser la reproduction des sternes pierregarin en permettant la survie et l'envol des jeunes, si possible un par couple. Le principe est de reconstituer la surface caillouteuse d'un îlot avec de petits abris où les jeunes peuvent se réfugier. Les prédateurs sont non

seulement les autres oiseaux comme les goélands mais aussi les visons d'Amérique.

Une centaine de petits

Les radeaux sont ancrés de façon à rester au même point, simulant une île, munis de grillages interdisant l'escalade aux visons. Depuis leur mise en place, ces radeaux ont été le berceau d'une centaine de jeunes sternes. Le suivi est assuré depuis 2012 par l'association « Nature et biodiversité », de Guissény, qui a pu observer, en 2015, 20 poussins sur un radeau et sept sur l'autre. Fin novembre, des bénévoles, aidés des services de la mairie, ont reconduit les deux radeaux sur la berge, afin de leur redonner une seconde jeunesse. Depuis quelques semaines, six bénévoles de l'atelier bois les réparent. Posées sur une structure métallique qui flotte grâce à quatre bidons, les planches de bois ont dû être changées, tout comme les abris. D'ici à quelques semaines encore, les deux radeaux pourront de nouveau flotter dans l'étang du Curnic qui est devenu un site très fréquenté par des ornithologues venant observer et photographier les oiseaux qui y vivent ou y font halte.

Article 4. Lino, Florence. "Le Curnic. Les Radeaux à Sternes En Réfection." Le Telegramme, 2 mars 2016.

Guissény

Nature. Nettoyage des radeaux à sternes

En 2005 et 2007, l'association guissénienne « Guissény, rendez-vous nature » avait installé deux radeaux sur l'étang du Curnic. Le but étant de favoriser la reproduction des sternes pierregarin en permettant la survie et l'envol des jeunes, si possible un par couple.

Le principe est de reconstituer la surface caillouteuse d'un îlot, avec de petits abris où les jeunes peuvent se réfugier. Les prédateurs sont non seulement d'autres oiseaux, comme les goélands mais aussi les visons d'Amérique.

Vingt-sept poussins

Les radeaux sont ancrés de façon à rester au même point, munis de grillages interdisant l'escalade aux visons. Depuis leur mise en place, ces radeaux ont été le berceau d'une centaine de jeunes sternes. Le suivi est assuré depuis 2012 par l'association « Nature et biodiversité », de Guissény, qui a pu observer, cette année, 20 poussins sur un radeau et sept sur l'autre. L'étang du Curnic est devenu un site très fréquenté par de nom-



Les bénévoles et les services techniques ont aidé à remonter sur la berge les radeaux à sternes.

breux ornithologues venant observer et photographier les oiseaux qui y vivent ou y font halte. Après tant d'années passées sur l'étang, les

radeaux ont été retirés, samedi, pour être nettoyés ; ils seront remis en place au printemps, assurant ainsi un espace aux sternes pour nidifier.

Article 5. Lino, Florence. "Nature. Remise à l'eau des radeaux à sternes." Le Télégramme, 6 avril 2016.

Guissény

Les radeaux à sterne ont retrouvé le marais du Curnic



Ils ont passé l'hiver en carénage à l'atelier bois de Guissény où les bénévoles leur ont prodigué les meilleurs soins. Les deux radeaux à sterne, qui, depuis dix ans, offrent un havre de paix à l'abri des prédateurs aux sternes qui passent l'été sur la côte Nord viennent d'être remis à l'eau.

Une classe de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc a participé à la construction d'abris pour les petits ainsi qu'à leur fixation sur les radeaux. Les oiseaux pourront ainsi y nicher en toute quiétude. Leur arrivée est attendue dans la deuxième quinzaine de mai.

Article 6. Morel, Annick. "Les radeaux à sterne ont retrouvé le marais du Curnic." Ouest-France. 6 avril 2016.

Guissény

Bilan du comité de pilotage du site Natura 2000



Le comité de pilotage du site Natura 2000 de Guissény s'est réuni récemment. Un bilan des actions et résultats des trois dernières années a été présenté aux services de l'État, élus, associations et scientifiques présents.

Serge Suanéz, de l'IUEM, a présenté les résultats du suivi des dunes et des tempêtes de l'hiver dernier. Marie Chevalier, étudiante en master à

l'UBO, a présenté le stage en cours sur la gestion du réseau de fossés et cours d'eau du marais.

Les projets de nouveaux contrats Natura 2000 ont été présentés, visant à restaurer la tourbière et à entretenir les milieux par pâturage. Le Copil a décidé de prolonger la mairie dans son rôle d'opérateur local et le maire, Raphaël Rupil, en tant que président du comité de pilotage.

Article 7. Morel, Annick. "Bilan du comité de pilotage du site Natura 2000." Ouest-France. 20 mai 2016.

Ouest-France
Lundi 23 mai 2016

Guissény

Arrachage de radis ravenelle au Curnic

« Il paraît que ces radis sont comestibles », commente Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000. Ces dames ne sont pas convaincues !

Samedi matin, une dizaine de bénévoles, outils en main, ont procédé à l'arrachage de radis ravenelle sur la dune du Curnic et sur la petite île d'Enez-Kroaz-Hent. Ce chantier était organisé par la municipalité, à l'occasion de la Fête de la nature et de la

journée européenne de Natura 2000. Ces plantes invasives, sortes de radis géants, ont leurs immenses racines, très similaires à des panais, profondément enfoncées dans le sol. Pas facile de les en extirper !

Article 8. Morel, Annick. "Arrachage de radis ravenelle au Curnic." Ouest-France. 23 mai 2016.

Quimper en bref

Deux nouveaux chantiers organisés par Gwennili

Comme chaque année, l'association Gwennili propose des chantiers autour de l'environnement et de l'art aux quatre coins de l'Europe mais également en France. Ouverts aux 16-25 ans, ils sont une opportunité idéale pour sortir des sentiers battus. Co-financés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse, deux nouveaux vont être organisés cet été.

Le chantier intitulé « Face à la mer » à Guissény, en partenariat avec le site Natura 2000, se déroulera du 27 juillet au 5 août. Un moyen unique de découvrir la Côte des légendes et son patrimoine écologique.

Les jeunes participeront à la restauration d'une zone naturelle protégée avec leurs homologues allemands et bulgares afin de mélanger les cultures. Tarifs : 250 à 290 €.

Du 12 au 22 août, se tiendra le chantier « Aventure Bohème en Géorgie », dans le centre international de scouts de Rustavi.

Un chantier artistique cosmopolite



Un seul critère pour participer à ces chantiers : être âgé de 16 à 25 ans.

(Allemands et Géorgiens seront de la partie) avec une équipe d'animateurs-interprètes tâchée de faciliter la communication entre tous les participants. Tarifs : 500 à 540 €.

Contacts : inscriptions via l'association Gwennili, 43 rue Aristide-Briant, 29000 Quimper. Tél. 02 98 53 06 86.

Chantier international de jeunes à Guissény



Mercredi, le soleil était revenu pour le dernier jour de chantier.

Quinze jeunes, entre 15 et 25 ans, de nationalité allemande, bulgare et française, et leur quatre accompagnateurs, viennent de passer une semaine dans la commune. Si l'objectif numéro un est la rencontre et le partage de cultures entre jeunes européens, une autre dimension a été ajoutée à Guissény, avec la participation à un chantier environnement sur le site Natura 2000.

Pour Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000 : « Le chantier nature est une opportunité pour donner un peu plus de sens à ce séjour. En outre, il correspond parfaitement à la politique locale envers les jeunes, qui fait beaucoup d'efforts pour favoriser les échanges. »

Les jeunes ont donc débroussaillé des griffes de sorcière le long du littoral et nettoyé les abords de la maison de la digue. Ils ont également découvert l'ampleur du site et ses particularités. Ils ont aussi eu le temps de rencontrer les Guisséniens lors des animations proposées au centre nautique (concerts, théâtre), sur le marché, lors de la soirée crabes, etc.

Hébergés au camping du Curnic, la municipalité avait mis à leur disposition la cuisine du centre nautique et des Guisséniens leur avait prêté des vélos.

En France, c'est l'association bretonne Gwennili qui organise ces séjours pour les jeunes français. Comme le précisait l'un des animateurs encadrant le séjour, il ne faut pas oublier la part importante que joue l'Ofaj (Office franco-allemand de la jeunesse), qui participe financièrement au séjour, notamment pour la nourriture sur place mais aussi pour les frais de voyage des jeunes.

Plouédern

■ Collecte sélective

Lundi 15 août étant férié, le rattrapage de la collecte des ordures (bac jaune) se fera le vendredi 12 août à partir de 5 h.

Vendredi 12 août, Mairie, 1, rue de la Mairie.

Article 9. "Deux Nouveaux Chantiers Organisés Par Gwennili." Ouest-France, 1er juillet 2016, Quimper edition.

Kurnik kafe. Le mardi, c'est théâtre !

Mardi dernier, une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de l'atelier de théâtre pour les adultes, Sumak, pour un apéro-théâtre, au centre nautique. Les comédiens ont enchaîné les saynètes, laissant aux spectateurs le temps, entre chacune d'elles, d'aller se désaltérer et d'échanger. Une surprise est même venue clore la séance : Viktoria, Velislava et Tsonka (photo), trois jeunes Bulgares, ont offert une danse traditionnelle de leur pays. Elles ont participé au chantier de jeunes qui s'est déroulé dans la commune.



Article 11. Lino, Florence. "Kurnig Kafé. Le Mardi, C'est Théâtre." Le Télégramme. 9 août 2016.

Article 10. Morel, Annick. "Chantier international de jeunes à Guissény." Ouest-France. 10 août 2016.

Guissény

Chantier nature. Quinze Européens en action

Du 27 juillet au 5 août, 15 jeunes Bulgares, Allemands et Français ont pris part à un chantier nature organisé par l'association Gwennili, en lien avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj). Ils ont entretenu les abords de la Maison de la digue, avant de nettoyer une plage et de remettre en état une barrière d'ensablement. Les participants ont aussi profité de leur séjour en découvrant les environs.



Article 12. Lino, Florence. "Chantier Nature. Quinze Européens En Action." Le Télégramme. 11 août 2016.

Le riche marais du Curnic, à Guissény

Situé au cœur de la partie sauvage de Guissény, le marais du Curnic est un « hot spot de biodiversité, de multiples espèces s'y côtoient », confie Nicolas Loncle, chargé de mission de ce site protégé Natura 2000, « très fréquenté par les naturalistes et les photographes animaliers ».

Sur plus d'une centaine d'hectares de terres, comprises entre le port de Tréssény et la plage du Vougot, à cheval entre le pays pagan et le pays léonard, le marais déploie prairies, landes humides, saulaies, étangs et roselières. Et, c'est rare, la main de l'homme l'a modelé, en bien : la construction d'une digue, en 1836, lui a donné vie. Le paysage fut métamorphosé, les grandes étendues marines se transformèrent en polder...

Champs et pâtures ont remplacé l'estran. Au fil du temps, la nature a repris ses droits. Dans le marais, l'eau douce provenant des écoulements terrestres se mélange à l'eau de mer. Dans cette eau saumâtre, prolifèrent faune et flore d'une extrême richesse. Beaucoup d'habitats naturels s'y juxtaposent.

C'est un lieu privilégié pour les oiseaux nicheurs et migrateurs. On y



Une digue, construite en 1836, sépare la baie du marais du Curnic.

observe des espèces très rares en Europe, comme les fauvettes paludicoles. Des ornithologues amateurs ont eu la joie d'y voir des bécasseaux de Bonaparte, un héron pourpré juvénile ou un butor étoilé en vol...

Plus de cent espèces d'oiseaux hivernent dans le marais. Des amoureux de la nature y ont même installé deux radeaux, pour que les sternes s'y reproduisent en toute tranquillité, à l'abri des prédateurs. La flore est également exceptionnelle, avec onze espèces d'orchidées, dont deux sont rarissimes. La tourbière abrite aussi une plante carnivore redoutable, le drosera. Un chemin balisé permet de faire le tour du marais en deux heures.

Article 13. Morel, Annick. "Le riche marais du Curnic, à Guissény." Ouest-France. 20 août 2016.

Restauration d'une prairie au marais du Curnic

Mercredi matin, le broyeur forestier des établissements Guillou a broyé plus d'un hectare de rejets d'arbres et de branches sur une parcelle du marais du Curnic, en zone Natura 2000.

L'objectif était de restaurer une prairie qui sera ensuite pâturée par des chevaux. À l'origine, il s'agissait d'une ancienne plantation de hêtres, saules, charmes et peupliers datant des années 70 à 80, laissés à l'abandon depuis des années. Depuis 2010, et pendant cinq années consécutives, la municipalité a vendu ce bois sur pied à des particuliers. Ces derniers coupaient eux-mêmes leurs arbres et étalaient les petites branches non exploitables sur le reste de la parcelle. Les bénéfices de ces ventes d'arbres sur pied ont permis de financer cette opération de broyage. Une seconde opération de broyage est programmée prochainement : il s'agira de broyer une grande ligne de cyprès, en limite de cette première parcelle, qui suite aux tempêtes de 2014, sont pratiquement tous tombés.



Le broyeur forestier a dégagé une parcelle d'environ un hectare.

Ce broyage nécessitera l'intervention d'un engin plus puissant, puisque les troncs peuvent atteindre 1 m de diamètre. Elle sera effectuée par SOS élagage de Landerneau, et les arbres broyés seront transformés en copeaux pour chaudières. Cette seconde opération est financée par le conservatoire du littoral. Nicolas Loncle, présent sur le chantier, expliquait : « Ces opérations n'ont pas d'incidence sur la faune et la flore locale, peu présentes à cet endroit. En revanche, nous laissons quelques troncs de peupliers, pour les pics épeiche. »

Article 14. Morel, Annick. "Restauration d'une prairie au marais du Curnic." Ouest-France. 25 août 2016.

Guissény

Natura 2000. Restauration d'une prairie

Mercredi, des travaux de réouverture ont eu lieu dans le marais du Curnic, afin de restaurer la prairie qui sera ensuite pâturée. « Il s'agit de passer un broyeur forestier, attelé à un tracteur, de l'ETA Guillou de Lampaul Guimiliau, et qui broie des arbres petits et moyens », explique Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000.

La parcelle a été plantée dans les années 70, « on ne s'en est pas beaucoup occupé depuis ». Depuis 2010, la commune a vendu le bois sur pied à des particuliers qui coupaient eux-mêmes les arbres et étalaient les petites branches non exploitables sur le reste de la parcelle. Cette opération a pu être financée par ces ventes, « on réalise une opéra-



Le broyeur forestier est passé sur la parcelle de 1,2 ha, afin d'en débarrasser les rejets et petites branches.

tion blanche ».

Le passage du broyeur forestier vise à broyer toutes ces

branches issues de la coupe, ainsi que tous les rejets d'arbres depuis cinq ans. Une bande, d'une dizaine de mètres, d'arbres plus haut a été laissée, pour la faune et pour couper le vent.

Dans les prochains jours, une seconde opération, financée, cette fois-ci par le Conservatoire du littoral, fera appel à un broyeur plus imposant, de SOS Élagage de Landerneau, capable de broyer des troncs d'un mètre de diamètre. « En limite de la première parcelle, il y avait une ligne de grands cyprès qui, suite aux tempêtes de 2014, sont quasiment tous tombés », explique encore Nicolas Loncle. Le broyeur en fera des copeaux qui serviront pour les chaudières.

Article 15. Lino, Florence. "Natura 2000. Restauration D'une Prairie." Le Télégramme. 30 août 2016.

Annexe II - Détails des travaux réalisés le long du GR34

AGSEL (Facture n°2) : Reprise tension clôtures. Montant 450 € HT



Dunes de la Sècherie. Exemple de clôture où la tension a été reprise

AGSEL (Facture n°3) : Suppression/entretien/pose de clôtures. Montant 4 753 € HT



Aod Ar Groaz. Réparation d'alignements de plots (pose de nouveaux plots)



Porz Olier. Création d'un contournement pour le GR34 au travers d'une propriété privée



Porz Olier. Remplacement/réparation de la clôture riveraine. Branches élaguées (photo en bas à droite)



Porz Olier. Poste clôture trifil pour délimitation nouveau tracé GR34.



An Ode Wenn. Pose de clôture trifil et monofil.



Entre pointe du Skeiz et Curnic. Pose de barrières d'ensablement et clôture monofil.



Vougo. Remplacement de clôtures ganivelles par des clôtures trifil.

Pour les plans des aménagements, voici les plans tels qu'ils figuraient au CCTP de l'appel d'offres. Sauf remarques sur le secteur de Porz Olier, les aménagements ont été réalisés conformément à ces plans.

Site d'Aod Ar Groaz

Légende

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény

GR 34 (tracé initial)

Plots et fils

Plots

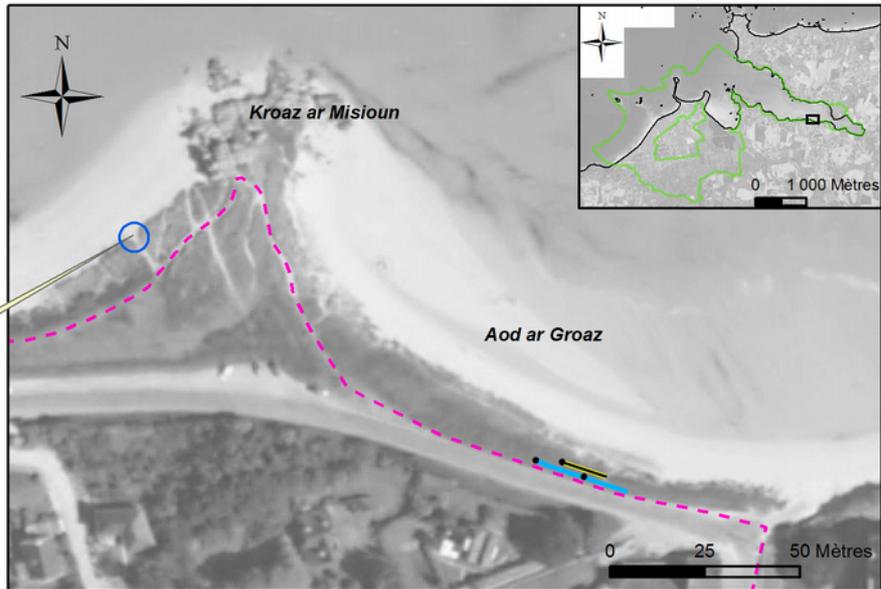
Monofil

Projet

Ajout

Réparation (poteaux à consolider et/ou fil à retendre)

Ganivelles à redresser et repositionner



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Maire de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - janvier 2016

Mise en défens le long du GR34

Sources cartographiques :
Mairie de Guissény,
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Site de Porz Olier

Légende

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény

GR 34 (tracé initial)

GR 34 (tracé modifié)

Autres

Brande

Grillage

Plots et fils

Trifil

Barrières d'ensablement

Ganivelles

Projet

Ajout

Réparation (poteaux à consolider et/ou fil à retendre)

Suppression sans remplacement

Branches à élaguer

Poteaux bétons à supprimer et fils de clôtures associés

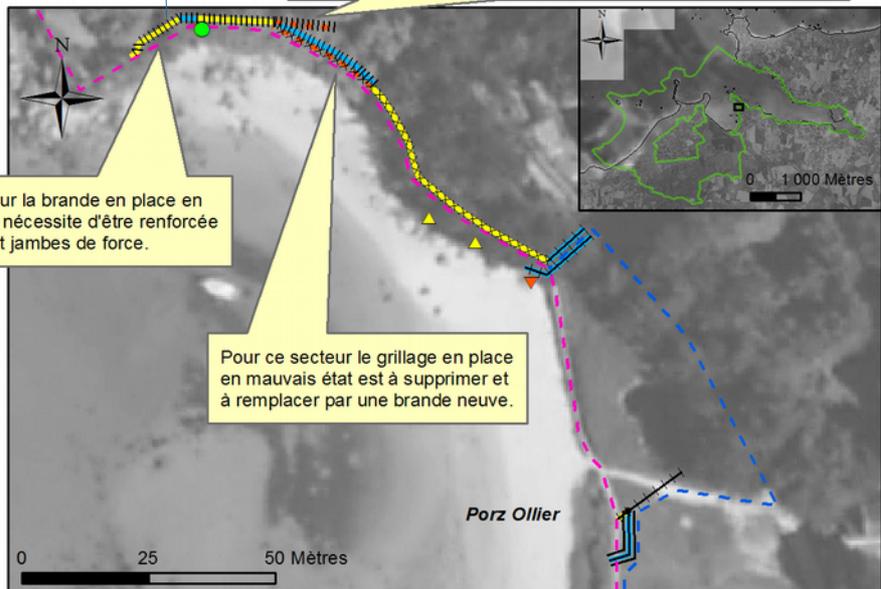
Ancien grillage à supprimer dans végétation

Pour ce tronçon, la brande s'étant dégradée depuis l'évaluation des besoins, un plus grand linéaire a été remplacé

La clôture de brande à supprimer ici sera en partie réutilisée pour réparer quelques trous dans la clôture de brande à réparer.

Pour ce secteur la brande en place en bon état mais nécessite d'être renforcée par poteaux et jambes de force.

Pour ce secteur le grillage en place en mauvais état est à supprimer et à remplacer par une brande neuve.



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Maire de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - octobre 2015

Mise en défens le long du GR34

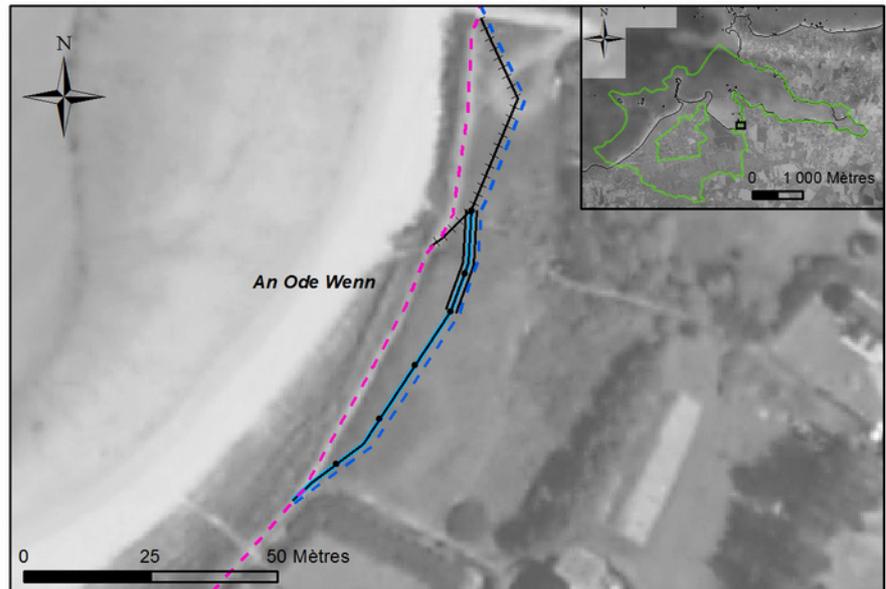
Sources cartographiques :
Mairie de Guissény,
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Site d'An Ode Wenn

Légende

- Site Natura 2000**
- FR5300043, Guissény

- GR 34 (tracé initial)
- GR 34 (tracé modifié)
- Plots et fils**
- Monofil
- Trifil
- Barrières d'ensablement**
- Ganivelles
- Projet**
- Ajout



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
 Opérateur local : Maire de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
 Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - octobre 2015

Mise en défens le long du GR34

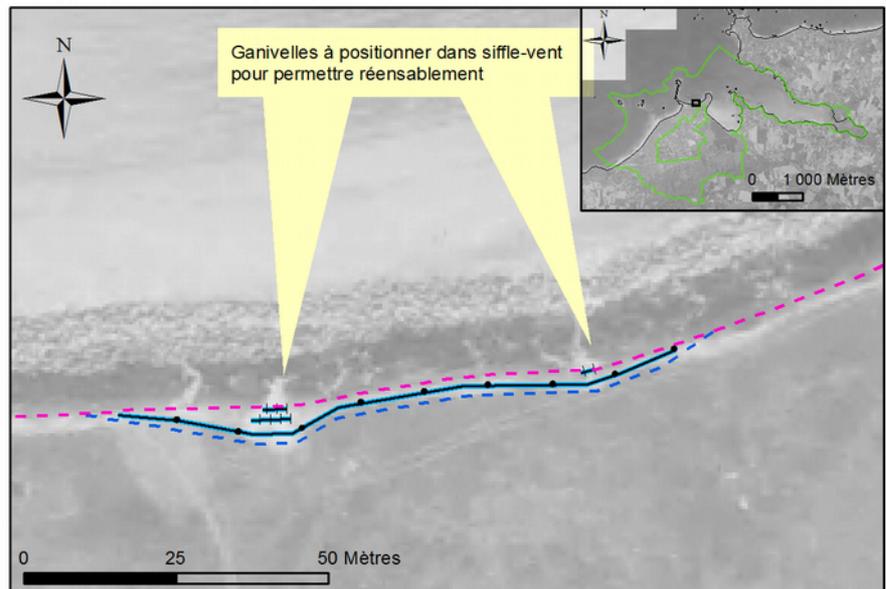
Sources cartographiques :
 Maire de Guissény,
 BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Site du Curnic - Beg Ar Skeiz

Légende

- Site Natura 2000**
- FR5300043, Guissény

- GR 34 (tracé initial)
- Plots et fils**
- Monofil
- Barrières d'ensablement**
- Ganivelles
- Projet**
- Ajout



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
 Opérateur local : Maire de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
 Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - octobre 2015

Mise en défens le long du GR34

Sources cartographiques :
 Maire de Guissény,
 Ortholittorale v2 (IGN, 2013), DREAL Bretagne

Site d'Aod Ar Vougo (Ouest)

Légende

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény

GR 34 (tracé initial)

Plots et fils

Plots

Trifil

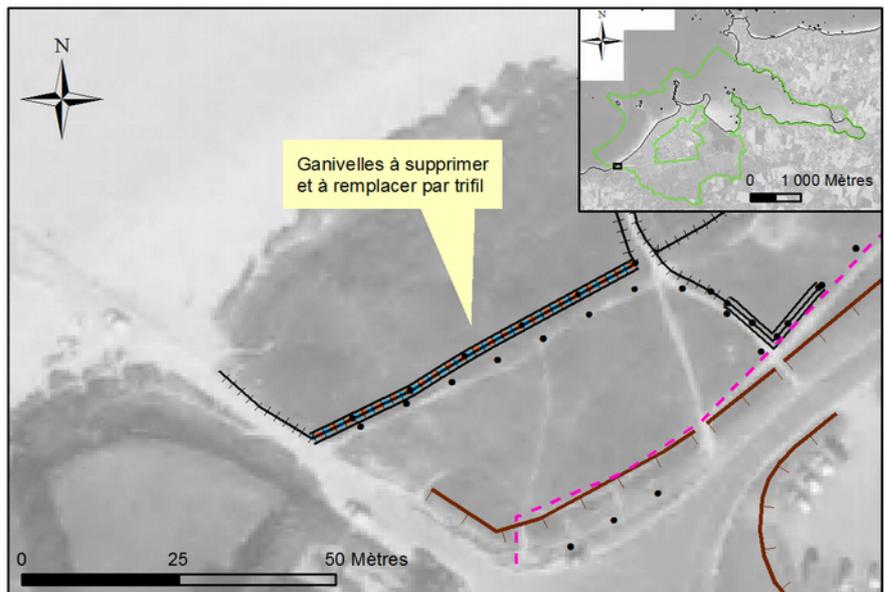
Barrières d'ensablement

Ganivelles

Projet

Ajout

Suppression sans remplacement



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Maire de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - octobre 2015

Mise en défens le long du GR34

Sources cartographiques :
Mairie de Guissény,
Ortholittorale v2 (IGN, 2013), DREAL Bretagne

Annexe III - Note sur les impacts de la circulation pour le ramassage d'algues vertes dans la lame d'eau

Évaluation environnementale de la circulation sur le domaine public maritime Ramassage d'algues vertes dans le rideau par la société AGRIVAL

Note rédigée par Nicolas LONCLE, chargé de mission Natura 2000 du site FR5300043 "GUISSENY"

Remarque préalable : cette note a été rédigée sur l'analyse des rapports d'études communiqués par la société AGRIVAL. Cette note a été transmise à des spécialistes de la faune benthique et des oiseaux (Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc notamment) qui partagent les analyses du chargé de mission.

Par ailleurs, des échanges en interne ont eu lieu entre le Maire, le responsable du service technique et le chargé de mission pour discuter des impacts et plus largement du déroulement de la collaboration avec AGRIVAL. Les aspects « logistiques » ne sont pas évoqués dans la présente note. Ils sont précisés dans le courrier de la mairie.

Avis général sur les protocoles

Début 2016, la mairie de Guissény avait signalé les manques importants par rapport aux suivis mis en place en 2015, en pointant notamment l'insuffisance de l'échantillonnage et l'incapacité à apprécier l'effet cumulé des passages de la machine. **Les protocoles mis en place en 2016 apparaissent beaucoup plus satisfaisants pour apprécier cet effet ; ils ne permettent toutefois pas de l'apprécier sur le long terme.**

Il subsiste un **biais méthodologique** que nous avons pointé l'an passé dans notre courrier en date du 08/02/2016 (Nos réf.: 16/NL/017) : « *Le prélèvement après roulage a été fait alors qu'il n'y avait pas d'eau pour des raisons pratiques. Mais cette méthode ne peut rendre compte de la mortalité susceptible d'intervenir lorsque la machine est en phase de roulage dans l'eau et que la faune benthique remonte en surface.* ». Nous comprenons la difficulté pratique de réaliser des prélèvements en conditions réelles de roulage dans la lame d'eau, mais il nous paraît important de souligner à nouveau ce biais. Il convient de l'intégrer dans la discussion des résultats sur la faune benthique.

Discussion sur les résultats

Globalement, les protocoles étant satisfaisants, les données produites semblent valides et les bureaux d'études ont listé un certain nombre de biais ou de contraintes pouvant influencer les résultats. Nous soulevons par contre plusieurs points qui nous semblent insuffisants ou des interprétations qui nous semblent discutables voire contestables.

Faune benthique

L'étude a montré que le roulage en fonction de son intensité a des effets significatifs sur la faune benthique (« *baisse de la richesse spécifique, de la densité, et de la diversité moyenne* »).

Sur la mortalité

L'étude conclut qu'« *il n'est pas possible de parler de mortalité, mais plutôt d'un déplacement des individus suite au passage de la machine. En effet, s'il y avait eu mortalité, les individus morts auraient été malgré tout échantillonnés et les densités n'auraient pas été impactées entre T0 et T1.* ».

Nous avons rappelé en préalable le principal biais méthodologique : le roulage et les prélèvements après roulage s'effectuent lorsque la mer est retirée. La situation n'est donc pas strictement comparable aux conditions réelles où une partie de la faune benthique se tient au plus proche de la surface lorsque la mer est présente. Par ailleurs, on peut supposer que ce déplacement des espèces vers les zones voisines est amplifié par la pression effectuée par le roulage en lui-même : la pression en surface modifie l'agencement des grains de sable et contribue à

assécher la surface en renvoyant l'eau plus en profondeur.

L'étude met en évidence que la pression à partir d'un certain seuil affecte les peuplements en contraignant une partie des espèces et/ou des individus à se déplacer. Sur le secteur du port du Curnic où le ramassage s'effectue :

- par des allers-retours parallèlement à la côte
- se succédant assez rapidement (quelques minutes entre deux passages)
- sur une bande assez étroite

Cela implique que la perturbation du substrat peut-être assez importante localement et contraindre une partie de la faune benthique à des déplacements répétés sur quelques heures. Ce « stress » peut induire plus de fatigue, moins de temps pour l'alimentation et par une localisation plus proche de la surface, de la mortalité.

Nous ne pouvons donc pas déduire des résultats, qu'il y ait simple déplacement des individus et absence de mortalité en conditions réelles lorsque la mer est présente.

Sur « le meilleur équilibre du peuplement »

Dans la discussion, il est souligné que « *le passage répété de la machine peut également engendrer un meilleur équilibre du peuplement* ». Même s'il est précisé à la suite que ce résultat est principalement dû à la dominance d'une seule espèce dans les stations G11 et G12, la formule nous paraît inopportune si ce n'est maladroite ; elle peut laisser suggérer que le roulage pourrait avoir un impact positif. Or, même s'il y a meilleur équilibre statistique, la richesse spécifique et le nombre d'individus ont nettement diminués.

Poissons

Difficultés de prélèvement

Le bureau d'études insiste sur les difficultés à réaliser des chalutages satisfaisants en présence d'algues vertes et n'a pu capturer de poissons dans les secteurs où les algues vertes étaient les plus abondantes. Le bureau d'études conclut :

« il conviendrait donc, afin de permettre de répondre à la question de l'importance de l'impact de l'exploitation sur le compartiment « poissons », de choisir un site épargné par la concentration d'algues vertes dans le rideau. »

Il nous paraît en effet indispensable de poursuivre l'évaluation sur ce compartiment. Si les expérimentations ne peuvent se mener sur le site, il conviendra :

- de déterminer avec des experts scientifiques un ou des sites expérimentaux répondant à des conditions écologiques similaires
- réaliser plusieurs prélèvements répartis régulièrement sur la période de ramassage souhaitée par AGRIVAL (1^{er} avril au 30 novembre) afin de prendre compte les variations saisonnières dans l'abondance et la taille des poissons.

Mortalité

Les résultats, même avec des conditions de chalutage insatisfaisantes qui conduisent à une sous-capture (« *le colmatage du chalut a pour conséquence la sortie des poissons chalutés* »), montrent déjà un impact préoccupant. Sur les 64 poissons capturés, 20 étaient morts et surtout 7 écrasés soit 10,9 % du total des captures. Sur le trait de chalut n°6 qui comptabilise le plus de captures (14 individus) 3 individus sont morts par « écrasement avéré » soit plus de 20 %. Ce taux est très important et indique une incidence forte sur le milieu.

Bivalves

Présence de coques

Aucun bivalve n'a été collecté dans aucun des prélèvements. Le bureau d'étude de conclure :

« L'absence de bivalves sur cette partie du site, [...] est donc confirmée pour l'ensemble du secteur exploitée par AGRIVAL ».

Or **des coques sont présentes en baie de Tresseny** attestées notamment par des échouages. Sur la base des

observations du chargé de mission et relayé par l'observation d'habitants, bien que semblant modeste le nombre de coques semblerait ces dernières années en augmentation. Il faut noter que les gisements de coques peuvent varier annuellement à la fois spatialement et numériquement (voire pour exemple les travaux de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc).

Si par « secteur exploité par AGRIVAL », il est compris la zone demandée à exploitation à savoir le port du Curnic et un plus large secteur compris entre la pointe du Skeiz et Kerlouan à l'embouchure de la baie, alors on ne peut pas conclure à l'absence de bivalve pour l'ensemble de ce secteur. Aucun prélèvement n'a été réalisé dans la partie nord-est.

Étant donné le niveau de mortalité constaté sur les tellines, nous nous interrogeons de l'effet possible sur les coques. Dans le rapport de collecte communiqué par AGRIVAL qui présente une partie des conclusions des études, il est indiqué : « *dans le cas de la collecte dans le rideau d'eau : les conditions d'exploitation de la machine n'entraînent qu'1 à 2 passages par an au même endroit.* »

Cependant, l'entreprise n'apporte pas de preuve du nombre de passage sur un même secteur faute de la fourniture d'un tracé GPS pour l'ensemble de la saison de ramassage par exemple. **Par ailleurs, les observations dans le port du Curnic indiquent plutôt des passages répétés aux mêmes endroits au cours d'une même session de ramassage.**

Incidences pour le site Natura 2000

Mortalité des poissons et bivalves, modification du peuplement benthique

Les mortalités observées sur Guissény et la baie de Douarnenez indiquent une incidence négative pour la faune marine de l'estran. Soulignons qu'une part importante des espèces de poissons susceptibles d'être impactées directement par le roulage (écrasement) risque d'être impactée indirectement par la modification du peuplement benthique qui constitue leur ressource alimentaire au moins à certains stades de leur croissance.

Impacts sur les populations d'oiseaux

Le site de Guissény, est un site assez important pour les oiseaux. Le site n'est pas classé au titre de la Directive oiseaux mais la baie de Tresseny et la baie de Porz Olier sont classées en réserve de chasse maritime antérieurement au classement en ZSC. Ce classement reconnaît l'importance du site pour l'hivernage des oiseaux. Le site de Guissény est suivi depuis plus 15 ans dans le cadre du Wetland International. Dans le cadre du Wetland, entre 3 000 et 6 000 oiseaux sont dénombrés en hivernage et certaines espèces dépassent le seuil d'importance nationale voire approchant le seuil d'importance internationale (Bécasseau sanderling notamment). Le site est par ailleurs un site de reproduction pour quelques couples d'oiseaux marins et littoraux (Sterne pierregarin, Goéland argenté, Tadorne de Belon, Huîtrier pie). [Le marais du Curnic est par ailleurs un site important pour la reproduction et la migration des fauveltes paludicoles dont le Phragmite aquatique ; mais le marais n'est pas concerné par la problématique du ramassage des algues vertes].

Ces espèces d'oiseaux sont dépendantes des ressources alimentaires présentes sur le site et de la quiétude de la zone. La faune benthique, les poissons et les bivalves (coques notamment) représentent les principales ressources alimentaires de nombreuses espèces de passage ou hivernant sur le site (de août à avril) ou se reproduisant (petits poissons type lançons pour les sternes par exemple). Pour illustrer le propos, deux photos récentes (clichés Christian AUDRIN) prises sur le site de Guissény de captures d'un poissons plat par un Héron cendré et d'un ver par un Pluvier argenté.



Le roulage est donc susceptible d'impacter les oiseaux en portant atteinte à leur ressource alimentaire. Par ailleurs le roulage est susceptible de créer du dérangement sur les oiseaux s'alimentant au ras du flot particulièrement dans l'anse du port du Curnic (Bécasseaux sanderling, variable et violet ; Grand gravelot ; Tournepierrière à collier). Toutefois, le dérangement sur les oiseaux n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation, il n'est pas possible de préciser s'il y aurait une incidence directe possible. **Ce point mériterait d'être évalué notamment dans l'anse du port du Curnic.**

A l'examen des résultats des suivis opérés en 2016 et des objectifs de conservation du site Natura 2000, nous pouvons conclure que le ramassage d'algues vertes dans le rideau par les impacts du roulage a une incidence négative. Il contrarie l'atteinte de certains objectifs de conservation et principalement (extrait du DOCOB) :

C. Vers une occupation raisonnée et une gestion durable du domaine public maritime :

- **Objectif C1 : Assurer la pérennité des zones nourricières pour les espèces animales marines et les oiseaux**
- **Objectif C2 : Gérer de façon durable les usages de l'estran**

Recommandations

Vu les différents impacts sur la faune marine en particulier la mortalité avérée sur les poissons et potentiellement sur les coques, **il nous paraît justifié de ne pas autoriser le ramassage d'algues vertes sur la zone nord à savoir la partie basse de l'estran entre la pointe du Skeiz et Kerlouan.**

Malgré les effets constatés sur le peuplement benthique et une évaluation insuffisante pour les poissons ainsi que les oiseaux, **il nous paraît justifiable d'autoriser le ramassage pour 2017 à la zone sud à savoir dans l'anse du port du Curnic :**

- d'une part la zone concernée "subit" déjà, pour le ramassage des algues vertes échouées, une intense circulation par les tracteurs, remorques et tractopelles. Ce ramassage est obligatoire pour des raisons de salubrité publique et par conséquent l'évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 ne s'y applique pas. La zone est donc déjà en partie perturbée par le ramassage des algues échouées.
- la zone est relativement restreinte spatialement et les impacts seraient donc limités à ce secteur, qui est par ailleurs une zone d'estran plus anthropisée (zone de mouillage, activités nautiques)
- d'un point de vue pratique, il semble que l'essentiel des volumes ramassés par l'entreprise l'ait été dans cette zone.
- Par ailleurs, la fiche action n°23 du DOCOB prévoit que soit « ramasser les algues vertes échouées dans le port du Curnic »

Annexe IV - Avis sur la demande de travaux dérogeant au règlement de l'APB Marais du Curnic

Demande d'autorisation de passage en zone d'arrêt de protection de biotope Marais du Curnic, dans le cadre du projet d'extension des réseaux d'assainissement collectif sur les communes de Guissény et Kerlouan

Avis du chargé de mission Natura 2000 du site FR5300043 "Guissény"

Identification des enjeux naturalistes

Le dossier élaboré par les bureaux d'études identifie clairement les enjeux pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire et autres. Pour l'élaboration de ce dossier le chargé de mission Natura 2000 a été plusieurs fois consulté. Des données habitats et espèces ont ainsi été transmises. Une visite de terrain a eu lieu le 04 août 2016 avec un chargé d'études naturalistes du bureau Althis afin de préciser les secteurs à enjeux et les possibilités d'intervention par secteur.

Nous apportons ci-dessous quelques précisions et compléments afin que tous les enjeux naturalistes connus aient bien été recensés.

Concernant le Liparis de Loesel, les stations du secteurs comptent plusieurs centaines de pieds (et non plusieurs milliers comme indiqué page 15).

Aux espèces protégées mentionnées dans le rapport, il convient d'ajouter au nord du tracé l'orchidée Sérapia à petites fleurs *Serapias parviflora* (protection nationale) ainsi que l'Orchis punaise *Orchis coriophora* (protection nationale), cette espèce ayant été observée en 2004 et 2007. Ces deux espèces sont -potentiellement- présentes dans le secteur ouest apparaissant en orange sur la carte page 42. Il s'agit juste d'apporter un complément d'information sur les espèces ayant un statut de protection sur le secteur. Leur zone de présence a bien été identifiée comme très sensible.

On signalera en complément la présence de l'Orchis moucheron *Gymnadenia conopsea* (non protégée mais sur liste rouge du massif armoricain) ; le marais du Curnic est une des trois stations connues de l'espèce en Finistère. L'espèce est présente dans les secteurs identifiés en orange sur la carte page 42, mais également un peu plus à l'ouest au nord du chemin. Les secteurs où elle est présente sont identifiés comme zones humides et comme milieux à forte sensibilité ; il est donc prévu qu'il n'y ait pas d'intervention sur ces secteurs.

L'existence du chemin et d'une bande de végétation attenante au sud sans enjeux naturalistes forts, permet de réaliser des travaux sans circulation sur les milieux sensibles et de disposer d'un secteur pour l'implantation d'éléments techniques si nécessaires (bassins tampons par exemple).

Tracés alternatifs

Concernant le tracé alternatif contournant le marais par le sud via Toullouarn et Poultousse, outre le surcoût induit et les problèmes techniques, il y a plus de risque d'impact pour les espèces.

Les travaux interviendraient à proximité immédiate de cours d'eau où se reproduit l'Agrion de Mercure à l'ouest (route de Toullouarn à Trimean) et à l'est (route de Poultousse au Cleguer, la présence dans ce secteur ayant été confirmée en 2016). Contrairement au chemin traversant le marais, il n'existe pas de bande tampon entre les routes et les cours d'eau et les risques de pollution identifiés lors de la phase travaux sont donc plus importants et plus difficiles techniquement à limiter. Des zones humides sont par ailleurs présentes de part et d'autre des deux routes dans le périmètre de l'APB et en périphérie, contraignant la possibilité d'installer des bassins sur ces

zones.

En cas d'accident en phase d'exploitation (fuite), le linéaire de cours d'eau à Agrion de Mercure susceptible d'être pollué serait supérieur que dans le cas du tracé retenu (passage au travers du marais). En effet, le cours d'eau à l'ouest s'écoule de Toullouarn vers Trimean puis vers l'étang. En cas de fuite entre Toullouarn et Trimean, le cours d'eau pourrait être pollué le long de cette route mais également jusque l'étang. En cas de fuite entre Poultoussecc et le Cleger, le cours d'eau est et la population d'Agrion présente seraient impactés.

Dans le cas du tracé retenu, seul le tronçon de cours d'eau situé entre Trimean et l'étang serait susceptible d'être pollué. Toutefois, il serait plus facilement recolonisé par les libellules et autres animaux aquatiques, si la partie amont du cours d'eau (de Toullouarn à Trimean) n'est pas impactée.

Accord du Conservatoire du Littoral pour le passage

Le Conservatoire du Littoral est propriétaire des parcelles où passerait la canalisation. Le Conservatoire du Littoral qui poursuit des objectifs de protection de la biodiversité a donné son accord pour ces travaux.

Suivi des travaux

Le chargé de mission rencontrera les entreprises avant le début des travaux et participera au suivi de la phase travaux afin de s'assurer que les mesures d'évitement soient bien mises en place et respectées.

Améliorations attendues suite aux travaux

Il convient de souligner que la récupération des eaux usées doit permettre d'améliorer la qualité des eaux de surfaces et souterraines du marais du Curnic et donc de participer aux enjeux de conservation et de reconquête des habitats et espèces d'intérêt communautaire tels que définis au document d'objectifs et ciblés par l'arrêté de protection de biotope.

le chargé de mission Natura
2000

Nicolas LONCLE

Annexe V - Informations publiées dans le Prône, bulletin hebdomadaire d'information communal

Date	Sujets	Langue/yezh
2016-01-24	Laboused hol liorzhoù, les oiseaux de nos jardins : grand comptage régional, 5ème édition !	Français / titre en breton
2016-02-14	Capsules d'œufs de raie : pause dans les ramassages !	Français
2016-03-13	Naetaat an aodoù, ar sadorn 26 a viz meurzh - Nettoyage de plage, samedi 26 mars	Français
2016-02-28	Soyez vigilants : travaux le long du GR34 !	Français
2016-05-08	Chanter natur a stroll : "bec'h d'an alc'hwezenn !" ar sadorn 21 a viz mae Chantier nature collectif : "on fait sa fête à la ravenelle !" samedi 21 mai	Français / titre en breton
2016-06-26	Chantier international avec l'association Gwennili - appel à bénévoles, prêt de vélos et d'outils	Français
2016-07-03	Soyez vigilants : aménagements rue des pêcheurs pour l'accès à la digue	Français
2016-07-31	Chantier nature en cours !	Français
2016-09-04	Frelon asiatique, avez-vous vu un nid ? Signalez-le et soyez prudent !	Français
2016-09-11	Nettoyage de plage le dimanche matin 18 septembre	Français
2016-10-14	Expérimentation pour la gestion intégrée du trait de côte : réunion le 18 octobre 2016	Français
2016-10-28	Stockage de copeaux sur le parking central des dunes et circulation d'engins	Français
2016-11-13	Frelon asiatique, trêve hivernale pour la destruction	Français

Annexe VI - Liste des documents (rapports, présentations, supports de communication) réalisés et articles scientifiques traitant du site de Guissény

Titre	Type	Auteur(s)	Organisme(s)	Publication	Cadre	Date
Rapport sur le suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire de la plage du Vougot pour l'année 2015	Rapport	SUANEZ Serge BLAISE Emmanuel	IUEM – UBO		convention avec Mairie	janvier 2016
Compte rendu des travaux de réparation réalisés sur la digue du Curnic en septembre 2015	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			janvier 2016
Plan d'intervention sur l'espèce végétale invasive <i>Baccharis hamillifolia</i>	Rapport	Marine Lemaire, Yannick Lemoine, Alexis Le Berre, Joscelin Charuel, Denais Léo	Lycée Suscinio Morlaix		Projet tutoré BTS GPN	janvier 2016
Plan d'intervention sur l'espèce végétale invasive <i>Carpobrotus edulis</i>	Rapport	Marine Lemaire, Yannick Lemoine, Alexis Le Berre, Joscelin Charuel, Denais Léo	Lycée Suscinio Morlaix		Projet tutoré BTS GPN	janvier 2016
Evaluation de l'état de la population d'anguille européenne de trois fleuves côtiers du nord Finistère (Penzé, Flèche, Quillimadec) 2015		BOURRE Nicolas	Fédération de pêche 29		étude indépendante pouvant intéresser le site	février 2016
Présentation étude réseau hydraulique au COPIL	diaporama	CHEVALIER Marie	UBO			avril 2016
Présentation actions réalisées et projets au COPIL	diaporama	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			avril 2016
Présentation bilan suivi morpho-sédimentaire	diaporama	SUANEZ Serge	IUEM – UBO			avril 2016
Présentation DREAL Bretagne (bilan et perspectives dispositif Contrats Natura 2000)	diaporama	JOUVIN Stéphanie	DREAL Bretagne			avril 2016
Etude multidimensionnelle du socio-écosystème de la commune de Guissény	Rapport	FAUVEL Julie	Université de Rennes I		stage de M1 ERPUR	mai 2016
DIGUE DU CURNIC - GUISSÉNY (29) Rapport de Visite Technique Approfondie 2016	Rapport	LETOURNEL Jean-Michel	SUEZ		prise en charge par CEL	mai 2016
La protection des espaces naturels à Guissény	Poster	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		projet exposition	juillet 2016
La conservation de la biodiversité au sein d'un marais anthropisé : Elaboration d'un plan de gestion du réseau de canaux et fossés du marais du Curnic	Rapport	CHEVALIER Marie	UBO		stage de M2 Biodiversité	septembre 2016
Bilan d'activités 2015 du site Natura 2000 de Guissény	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			octobre 2016
Suivi de l'impact de l'exploitation sur les bivalves et les poissons – Site de Guissény	Rapport		Biotope			octobre 2016
Suivi de l'impact de l'exploitation sur les bivalves et les poissons – Site de Sainte-Anne La Palud	Rapport		Biotope		évaluation d'incidences ramassage AGRIVAL	octobre 2016
Diagnostic benthique intertidal dans le cadre du ramassage des algues vertes par la société AGRILVAL à Guissény	Rapport	NEBOUT Thibaut	IDRA Bio & Littoral			octobre 2016
Compte-rendu comité de pilotage du 26/04/16	Compte-rendu	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			décembre 2016
Dossier de demande d'autorisation de travaux en zone protégée de l'arrêté préfectoral de protection de biotope « Marais du Curnic - FR3800458 »	Rapport		IRH		évaluation d'incidences	décembre 2016

liste probablement non exhaustive

Annexe VII - Bilan des animations nature et interventions pédagogiques

Date	Thème	Événement en lien	Organisme demandeur Et/ou co-organisateur	Type de public visé	Langue	Point de rendez-vous	Lieu d'animation	Affectation Temps de travail*	nb total de personnes présentes (hors accompagnateurs et accompagnateurs)	nb enfant -7 ans (gratuit)	nb enfant payant (1€)	nb adultes payants (2€)	nb d'élèves / étudiants	nb d'adultes (hors accompagnateurs)	nb accompagnateurs / professeurs	heure début	heure fin
mar. 8 mars	Découverte des sternes	Carénage des radeaux sternes	École Sainte-Jeanne d'Arc	scolaire (primaire)	français	École Sainte-Jeanne d'Arc	En classe	M, C	24				23		1	13h30	15h15
mer. 9 mars	Fixer abri sternes	Carénage des radeaux sternes	École Sainte-Jeanne d'Arc	scolaire (primaire)	français	Les ateliers	Ateliers bois	M, C	24				23		1	10h30	11h45
mar. 3 mai	Faune et flore du marais et milieu marin	-	Université du temps libre de Lesneven	grand public (locaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud – An Iskin	M, C	-10					10		09h45	12h45
dim. 29 mai	Jeux buissonniers (en breton)	-	Association Dihun Gwiseni	scolaire (primaire)	breton	Saint-Gildas	Saint-Gildas	B	-10				-10	8		10h30	12h00
mar. 28 juin	Les sternes en nidification	Carénage des radeaux sternes	École Sainte-Jeanne d'Arc	scolaire (primaire)	français	Maison de la Digue	la Digue du Polder	M, C	23				23		1	09h30	11h15
ven. 8 juil.	Faune et flore du littoral	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig – Enez Kroazenn	M	Annulé (0 inscrit)							9h45	12h15
lun. 11 juil.	On va se marais ! (faune et flore du marais)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud – An Iskin	M, C	6			6				09h45	12h45
ven. 22 juil.	(Mini-)monstres marins dans la jungle algale	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig- Gwenn Dréz	M	28	6	8	14				14h30	17h30
lun. 25 juil.	Jouer avec la nature (jeux buissonniers)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	23	6	7	10				10h00	12h30
lun. 25 juil.	Présentation Natura 2000 – Degemer AL Lun	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux)	français	Centre nautique	Centre nautique	N	> 30							18h00	19h00
mer. 27 juil.	La nature dans les murs du bourg	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Office de tourisme	Bourg	M	5	3		2				10h00	12h00
ven. 5 août	Les merveilles des laines de mer	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig – Gwenn Dréz	M	10	1	3	6				9h45	12h30
mer. 10 août	Jouer avec la nature (jeux buissonniers)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	26	3	11	12				10h00	12h00
ven. 12 août	Bande de blaireaux !	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	8	2	1	5				9h45	12h45
mer. 17 août	Mets tes bottes ! (à la découverte des prés salés)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Plage de la Croix	Aod Ar Groaz – Korn ar Chere	M	0							09h45	-
ven. 19 août	Drôles d'oiseaux	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig – La Digue du Polder	M	Annulé (1 inscrit, météo)							9h45	12h30
sam. 27 août	Faune et flore du littoral et milieu marin	-	Kerzion / mairie	grand public (festivaliers)	français	Kumig	Kumig	M, N	> 50							14h30	18h30
lun. 26 sept.	Natura 2000 et la GIZC (ex. de Guissény)	-	Master EGEL – IUEM	scolaire (universitaire)	français	IUEM	IUEM	N	-20							14h00	17h00
mar. 29 nov.	Oiseaux hivernants	-	Université du temps libre de Lesneven	grand public (locaux)	français	Centre nautique	Kumig – La Digue du Polder	M, C	> 20					> 20		14h00	16h30

TOTAL participants animations nature Mairie et/ou CEL	M, C	186	21	30	55	0	30	0
TOTAL scolaires	M, C	33	0	0	0	33		0
TOTAL scolaires sensibilisés à Natura 2000 (Lycée et universités)	N	20				0		0
TOTAL autres publics sensibilisés à Natura 2000	N	> 74						
TOTAL participants sorties assurées bénévolement	B	-10	-0	-0	-0	-10	-8	-0

* affectation du temps de travail (financement) :
M : Mairie de Guissény
C : Conservatoire du Littoral
N : Natura 2000
B : Bénévolat (hors temps de travail)
V : Vacation (hors temps de travail)

Annexe VIII - Résultats du questionnaire sur l'aménagement et les espaces naturels

Stage de Julie FAUVEL, Master 1 ERPUR, université de Rennes I

Qualifiez Guissény en 3 mots

RESUME	
Qualificatif	Environnement
Vivante	Dunes
Agréable	Mer
Unique	Plages
Calmes	Nature
Bien située	Sable
Sauvage	Rochers
Reposante	Campagne
Belle	Environnement préservé
Littorale	
Rurale	
Paisible	
Discrète	
Variée	
Familiale	
Jolie	
Dortoir	
Traditionnelle	
Dynamique	
Paisible	
Amicale	
Saine	

Parmi les 39 personnes ayant répondu au questionnaire pour le moment, 21% des réponses mentionnent le littoral comme particularité de Guissény (notamment la proximité de la mer et la qualité de ses plages). 16% des réponses mentionnent également la quiétude comme caractéristique majeure. Du point de vue général, la plupart des réponses font référence aux espaces naturels de Guissény (31%) ainsi qu'à des qualificatifs positifs ("vivante", "agréable", "familiale", "dynamique" etc.)

		TOTAUX	En %	TOTAUX en %			
Qualificatif	Eloignée	2	2%	54%			
	Dynamique	5	4%				
	Unique	1	1%				
	Sauvage	4	4%				
	Calmes	17	15%				
	Familiale	1	1%				
	Amicale	4	4%				
	Bien située	1	1%				
	Traditionnelle	2	2%				
	Triste - Vieux	3	3%				
	Agréable	5	4%				
	Belle	8	7%				
Environnement	Autres (variée, saine, bon vivre, petit, curieux)	8	7%	31%			
	Littoral	35	23%		20%		
	Général	2	2%				
	Dunes	1	1%				
	Mer	12	11%				
	Plages	8	7%				
	Campagne	4	4%				
	Général & Autres (sauvegarde, préservation)	8	7%				
	Lieux	Marais	1			1%	4%
		Vougot	1			1%	
Le digue		1	1%				
Bourg		2	2%				
Dortoir		1	1%				
Autres	Tourisme - Vacances	7	6%	13%			
	Associations - Culture	3	3%				
	Enfance	2	2%				

Quels sont les 3 points faibles de Guissény ?

RESUME	
Ce qui peut être changé :	Ce qui ne peut pas être changé :
Le bourg, manque de commerces, absence de restaurant, peu moderne, devait être piéton	La situation géographique
La circulation, trop de passage dans le bourg l'été	La météo
Pas de maître nageurs l'été	Eloignement
Le site à l'abandon, les ruines	Station de train trop éloigné
Trop peu de transports en commun	
Peu d'animations attractives l'été	
Pas assez de verdure dans le bourg / pas assez d'aménagement floral	
Ecole (?)	
Les algues vertes	
Manque d'entretien des sentiers ("surtout au niveau du Barrachou")	
Pas assez d'animations gratuites pour les habitants	
Mauvais entretien des plages	
Manque de vie, dynamisme, de communication, d'attractivité (pô à la proximité de Kertouan et Floquenneau), manque de signalisation	
Manque un local géré par et pour les jeunes, encadré par un animateur	
Manque de cheminements doux du bourg au Currie	

Pour les 39 habitants ayant répondu au questionnaire, 43% des réponses mentionnent le bourg comme point faible de Guissény, par son aspect, son aménagement (difficulté de circulation), son activité commerciale (trop peu de commerces, absence de restaurant, nécessité d'une banque et surtout d'un distributeur de billets). Ensuite viennent les points faibles liés à l'aménagement de la commune: plusieurs mentionnent Skol An Aod comme "une ruine à démolir". Enfin, certaines réponses mentionnent le climat et l'éloignement par rapport à Brest comme point faible.

		TOTAUX	TOTAUX en %
Ce qui peut être changé	Lié au bourg	35	42%
	Général	7	8%
	Manque de commerces (distributeur à billets)	15	18%
	Absence de restaurant	5	6%
	Trop de circulation	6	7%
	pas assez vert	2	2%
	Pas assez l'été ou pour les jeunes	5	5%
	Liés à l'aménagement	10	12%
	Les ruines	4	5%
	Manque local (pour les jeunes)	3	4%
Ce qui ne peut pas être changé	Plages et sentiers	2	2%
	Mauvais entretien	2	2%
	Ecole	1	1%
	Autres	15	18%
	Algues vertes	2	2%
	Manque de vie / dynamisme / d'attractivité	5	6%
	Manque de transport	7	8%
	Météo	4	5%
	Eloignement	6	7%
	Autres	7	8%
Pas de surveillance des plages / maîtres nageurs; le réseau internet et mobile; excentré; petit; l'équipement nautique; point de collecte des ordures ménagères		7	8%

Quels sont les 3 points forts de Guissény ?

RESUME	
Environnement	Economie, commerces, culture etc.
La mer, littoral, belles plages, paysages	Les associations, dynamiques, les activités pour les enfants, tissu associatif bien développé
Environnement varié: plages et campagne	Le tourisme
Possibilité de profiter pleinement de la nature, dimension sauvage	Service médical bien développé
Natura 2000	Commerces de proximité
Cadre de vie	L'école bilingue
Sentiers bien entretenus	Bourg sympa
Qualificatif	sa culture
Village accueillant	Population dynamique
Eloignée des grandes villes	
Authenticité	

Selon les 39 personnes ayant répondu au questionnaire, les espaces naturels sont un point fort pour Guissény (notamment son littoral, son cadre de vie etc.: "paysage entre terre et mer", belles plages"), ainsi qu'un tissu associatif dynamique. Certains mentionnent Guissény comme "authentique", "un village accueillant", "sa dimension sauvage" etc.

		TOTAUX	TOTAUX en %
Environnement	Littoral	4	4%
	Mer	9	10%
	Plages	15	16%
	Varié	4	4%
	Natura 2000 - L'étang	5	5%
	Cadre de vie	5	5%
Associations (dynamiques)	Sentiers bien	1	1%
		18	19%
		18	19%
Services et commerces	Service médical	3	3%
	Commerces	2	2%
Qualificatifs	Accueillant	4	4%
	Dynamique	6	6%
	Authentique	4	4%
Autres	Tourisme	1	1%
	Enfance - Ecoles	6	6%
	Bourg	2	2%
	Situation géographique	1	1%
	Calmes	3	3%
Festival Ker-zion	1	1%	

"Les espaces naturels à Guissény"

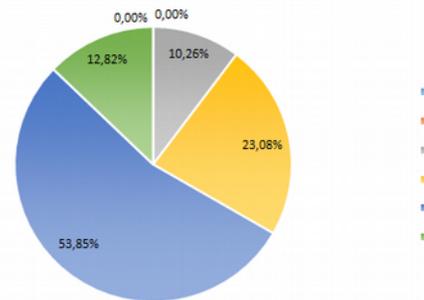
RESUME	
Plages / Dunes	Qualificatif
Marais	1. Calme
Campagne	2. Sauvage
Conservation / Protection / Aménagements	
Sensibilisation	
Littoral	
Sentier côtier	
Mer	
Etang	
Baie	
Natura 2000	
Curnic	
Espaces	
Nature	
Faune, oiseaux, espèces animales protégées	
Verdure	
Saint Gildas	
La digue	

33% des réponses mentionnent le littoral comme espace naturel principal sur Guissény. Ensuite, 36% mentionnent le site natura 2000, et surtout le marais du Curnic.

		TOTALS		TOTALS en %		
Environnement	Général	Nature	9	42	49%	
		Faune - Flore	5			
	Littoral (mer, Natura 2000)	28	30			35%
	Marais du Curnic	15				
	Etang du Curnic	7				
	Digue	1				
	Protection; gestion; Sensibilisation	4				
Actions	Calme	1	5	6%		
	Sauvage	1				
	Beau	1				
Qualificatif	Calme	1	3	3%		
	Sauvage	1				
	Beau	1				
Autres (St Gildas; mauvais entretien des plages; paradis; presqu'île; crues; problèmes avec les agriculteurs)		6	6	7%	7%	
86						

La qualité des espaces naturels de Guissény

Note	Votes	%
0	0	0,00%
1	0	0,00%
2	4	10,26%
3	9	23,08%
4	21	53,85%
5	5	12,82%
	39	100%



N.B : Le nombre de personnes ayant répondu au questionnaire étant inférieure à 10% d'habitants de la commune (soit ~206), les conclusions de cette question ne sont pas significatives

Que souhaiteriez - vous comme projets d'animation ?

Meilleure connaissance du milieu / faune / flore	Nettoyage des plages et du marais
Sorties pédagogiques, balades	"Apprendre aux gens à"
Visites commentées du site natura 2000, du littoral	Aménagements:
Livrets pédagogiques	Rénovation du port, de la maison de la digue, pour en faire un lieu d'éco-interprétation, accueil du public et exposition sur les espaces naturels
Animations scolaires	Les jardins partagés
Affichages discrets sur la biodiversité, sur l'histoire du site	Aires de jeux, parcours de santé
Projet d'animation qui ferait participer les habitants aux travaux de gestion des espaces naturels	
Sensibilisation à la pollution	

La majorité des 39 habitants ayant répondu au questionnaire souhaiteraient des animations sur le site telles que des balades pédagogiques / jeux de piste, qui leur permettraient de connaître le milieu. D'autres mentionnent des projets de nettoyage des espaces naturels, des livrets pédagogiques, ainsi que des sentiers pédagogiques sur le site avec des affichages discrets sur le site.

		TOTALS		TOTALS en %				
Connaissance du site	Sorties pédagogiques, balades contées etc		8	39	75%			
	Livrets pédagogiques	Générales sur le site (jeux de pistes/chasse au trésor, sensibilisation, respect de la nature, atelier découverte, présentation du site, projet photos, animations familiales)	19			37%		
		Scolaires	4				8%	
		Nettoyages de plages / marais	2					4%
		Affichages sur le site, panneaux pédagogique	2					
		Participation des habitants aux travaux de gestion	2					
	Aménagements	Maison de la digue (à rénover pour en faire un lieu "d'éco-interprétation", lieu d'exposition)				2	9	17%
		Jardins partagés	1			2%		
		Aires de jeux, parcours de santé	3					
		Sentiers pédagogiques	3					
Autres (+ de tables de pique nique, rencontres inter-centre, concerts en journée; journées sportives sur les plages)		4	4	8%				

Que souhaiteriez vous comme projets d'aménagements / de sensibilisation ?

- i. Plus de commerces de proximité, un restaurant
- ii. Plus de poubelles de tri
- iii. Aménagement / gestion de Skol An Aod et de l'ancien hôtel (transplantation des classes)
- iv. Mise en place de cheminements doux entre le bourg et le curnic et mise en place d'un trottoir entre penniquin et le varrach
- v. Entretien et mise en valeur des barrachou et de la croix
- vi. Aire de jeux naturelle pour les enfants
- vii. Rénovation du camping et des ateliers

La majorité des réponses mentionnent la rénovation ou la destruction de Skol An Aod ainsi que l'amélioration des "Ateliers". D'autres mentionnent la réhabilitation de la maison de la digue comme lieu "d'éco-interprétation", ainsi que des piste cyclables sécurisées du bourg au Curnic.

		TOTALS			
Liés aux commerces	Plus de commerces (distributeur de billets)	2	3	8%	5%
	Restaurant	1			3%
Aménagements	Skol An Aod	9	35	92%	24%
	Ancien hôtel	3			5%
	Camping	3			8%
	Ateliers	6			16%
	Maison de la digue	1			3%
	Cheminements doux	2			5%
	Aire de jeux	1			3%
	Sentiers pédagogiques	2			5%
	Espaces et animations jeunes	2			5%
	Entretien des espaces naturels	2			5%
	Autres (plus d'arrêts de bus, valorisation barrachou, aire de jeux, amélioration des trottoirs, poubelles de	6			13%
	Sensibilisation	1			3%
	Activités l'été (ex: jeux sur les plages accessibles à tous)	2			3%
					38